



**ÉVALUATION DES BESOINS EN INFORMATION AGRICOLE DANS  
LES ÉTATS DU GROUPE AFRIQUE-CARAÏBES-PACIFIQUE (ACP)**

**Afrique**

**Étude sur le BURUNDI**

**Rapport préparé par**

**Feu Sixte RUTAYISIRE  
et  
Léonard NTAKIRUTIMANA**

**Pour le compte du**

**Centre technique de coopération agricole et rurale (CTA)**

**Projet n° 4-7-41-255-8/ CWE/mpa**

**Rapport final**

**03/12/2009**

**ÉVALUATION DES BESOINS EN INFORMATION AGRICOLE DANS  
LES ÉTATS DU GROUPE AFRIQUE-CARAÏBES-PACIFIQUE (ACP)**

**Afrique**

**Étude sur le BURUNDI**

**Rapport préparé par**

**Sixte RUTAYISIRE**

**et**

**Léonard NTAKIRUTIMANA**

**Pour le compte du**

**Centre technique de coopération agricole et rurale (CTA)**

**Projet n° 4-7-41-255-8/ CWE/mpa**

**Rapport final**

**03/12/2009**

## Notice légale

Ce rapport a été commandité par le CTA afin d'affiner sa connaissance des besoins en information agricole des pays ACP. Le CTA ne peut en aucun cas se porter garant de la fiabilité des données incluses dans le rapport, ni prendre la responsabilité des usages qui pourrait en être faits. Les opinions exprimées ici sont celles de leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement le point de vue du CTA. Ce dernier se réserve le droit de sélectionner des projets de recommandations issus de ce rapport.

---

(ACP-UE) centre technique de coopération agricole et rurale (CTA)  
Agro Business Park 2  
6708 PW Wangeningen  
Pays-Bas  
Site web: [www.cta.int](http://www.cta.int)  
E-Mail: [cta@cta.int](mailto:cta@cta.int)

## Remerciements

Les résultats obtenus au terme de cette étude ont été rendus possible grâce à la contribution de plusieurs personnalités œuvrant dans le domaine du développement du secteur agricole et rurale et toutes les parties prenantes ont été animées par une bonne collaboration.

Mes sincères remerciements sont adressés principalement à la coordinatrice du programme, Madame Webster Christine et au coordinateur régional, Monsieur Yawo Assigbley pour leur disponibilité et leurs contributions qui ne m'ont jamais fait défaut.

Mes remerciements vont spécialement au feu Sixte RUTAYISIRE qui avait commencé à travailler sur le sujet. Son premier jalon a été le socle des résultats du présent rapport de travail.

Mes sentiments de reconnaissance et de gratitude sont adressés à ma première épouse, Feu NIYIBIZI Marie Claire, qui n'a cessé de me rappeler mes droits et devoirs à l'égard du travail et qui a rendu son âme pendant la rédaction de ce travail. Que la terre lui soit légère.

Mes remerciements vont également à mes supérieurs particulièrement Monsieur Ferdinand NGERAGAKURA, Ministre de l'Agriculture et de l'Élevage, pour son soutien actif dans la réalisation de ce travail. Il n'a ménagé aucun effort en facilitant l'aboutissement aux résultats de cette étude dans les délais les meilleurs.

Mes remerciements vont également à Monsieur Innocent DUDU, Ex-DG de l'Institut Géographique du Burundi (IGEBU), qui a accepté, malgré ses multiples sollicitations, de faire la lecture de ce rapport combien utile pour la génération présente et future en matière de gestion de l'information et la communication du secteur agricole.

Aux responsables des institutions rencontrées et interviewées, nous exprimons notre profonde gratitude pour l'accueil qu'ils ont réservé à l'enquêteur lors de son passage pour la collecte des données et pour la mise en sa disposition des informations nécessaires à cette étude.

Enfin, à tous ceux qui ont participé de près ou de loin, à donner la forme actuelle à ce document, je témoigne ma profonde reconnaissance.

## Liste des principaux sigles, abréviations et acronymes utilisées

ACP	Afrique, Caraïbes et Pacifique
AT&T	American Telephone & telegraph
BRB	Banque de la république du Burundi
CAFOB	Collectif des associations et ONG féminines du Burundi
CAPAD	Confédération des associations des producteurs agricoles pour le développement
CCI	Chambre de commerce international
CIALCA	Consortium for Improved agricultural based livelihoods in central Africa
CIAT	Centre International d'Agriculture Tropical
CIP	Centre International pour la Pomme de terre
CMM	Centre multimedia
CNTA	Centre national des technologies agroalimentaires
CSLP-C	Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté-complet
CTA	Centre technique de coopération agricole et rural
DGA	Direction générale de l'agriculture
DGE	Direction générale de l'élevage
DGMAVA	Direction générale de mobilisation pour l'auto développement et la vulgarisation agricole
DGPAE	Direction générale de la planification agricole et de l'élevage
DPAE	Direction provincial de l'agriculture et de l'élevage
DSIA	Département des statistiques et information agricole
EAC	East African Community
FACAGRO	Faculté des sciences agronomiques du Burundi
FAO	Food & Agriculture Organisation
FARA	Forum for Agricultural Research in Africa
FM	Frequency Modulation
GIC	Gestion de l'information et de la communication
IDH	Indice de développement humain
IFPRI	Institut International de Recherche sur les Politiques Alimentaires
ILRI	International livestock Research Institute
INADES	Institut africain de développement économique et social
IRAD	Institut de recherche agricole pour le développement
IRAZ	Institut de recherche agronomique et zootechnique
IRRI	l'Institut International de Recherche sur le Riz
ISA	Institut supérieur d'agriculture
ISABU	Institut ses sciences agronomique du Burundi
MINAGRIE	Ministère de l'agriculture et de l'élevage
MINEATU	Ministère de l'eau, de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme
MINIPLAN	Ministère du plan
OIE	Organisation internationale d'élevage
OMC	Organisation mondiale du commerce
ONAMOB	Office national des télécommunications sur mobiles
ONATEL	Office national des télécommunications
PIP	Programme d'Investissement publique
PNUD	Programme des nations unies pour le développement
RECOS	Régime de commerce simplifié
RIFFEAC	Réseau des institutions des formations forestières et environnementales de l'Afrique centrale
RPA	Radio publique africaine
RTNB	Radio Télévision Nationale du Burundi
SI	Système d'information
Sigle	Dénomination en extension
SIP	Système d'information sur les prix
SISABU	Système d'Information sur la sécurité alimentaire
TIC	Technologies de l'information et de la communication
U-COM	Unité de Communication

Taux de change du 01/12/2009 = 1Euro : 1820,9162 BIF

# Table des matières

REMERCIEMENTS .....	III
LISTE DES PRINCIPAUX SIGLES, ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES UTILISÉES.....	IV
TABLE DES MATIÈRES .....	V
RÉSUMÉ ANALYTIQUE .....	VII
<b>1. INTRODUCTION .....</b>	<b>1</b>
<b>2. PROFIL DU PAYS.....</b>	<b>2</b>
2.1 AGRICULTURE, PECHE, RESSOURCES FORESTIERES ET L'ELEVAGE.....	2
2.1.1 Agriculture .....	3
2.1.2 Pêche et pisciculture .....	4
2.1.3 Ressources forestières.....	4
2.1.4 Élevage et pastoralisme .....	5
2.2 BREVE DESCRIPTION DE LA SITUATION DES INFRASTRUCTURES DES TIC ET DES RECENTS DEVELOPPEMENTS DANS LE SECTEUR .....	5
<b>3. SITUATION DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION POUR L'AGRICULTURE ET LE DEVELOPPEMENT RURAL .....</b>	<b>7</b>
3.1 CADRE INSTITUTIONNEL, POLITIQUE ET REGLEMENTAIRE .....	7
3.2 ASPECTS OPERATIONNELS.....	10
3.2.1 Description des services d'information agricole .....	10
3.2.2 Sources d'Information.....	11
3.2.3 Produits et services d'information fournis.....	12
3.2.4 Capacité de gestion de l'information et de la communication.....	15
3.3 INTERVENTIONS D'AIDE AU DEVELOPPEMENT DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION POUR L'AGRICULTURE ET LE DEVELOPPEMENT RURAL .....	16
4.1 BESOINS EN INFORMATIONS.....	18
4.2 BESOINS EN TERMES DE RENFORCEMENT DES CAPACITES (POLITIQUES & STRATEGIES DE L'IC, SENSIBILISATION, RESEAUTAGE, COMPETENCES, FORMATION, MEDIA, TIC, EQUIPEMENT) .....	22
4.3 FEEDBACK SUR L'UTILISATION DES PRODUITS ET SERVICES CTA .....	27
<b>5. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS .....</b>	<b>ERROR! BOOKMARK NOT DEFINED.</b>
5.1 CONCLUSIONS.....	<b>ERROR! BOOKMARK NOT DEFINED.</b>
5.1.1 Besoins en information .....	<b>Error! Bookmark not defined.</b>
5.1.2 Besoins en termes de renforcement des capacités .....	<b>Error! Bookmark not defined.</b>
5.1.3 Points de vue sur les produits et services CTA.....	<b>Error! Bookmark not defined.</b>
5.1.4 Partenaires et bénéficiaires potentiels .....	<b>Error! Bookmark not defined.</b>
5.2 RECOMMANDATIONS .....	<b>ERROR! BOOKMARK NOT DEFINED.</b>
5.2.1 Besoins en information .....	<b>Error! Bookmark not defined.</b>
5.2.2 Besoins en termes de renforcement des capacités.....	<b>Error! Bookmark not defined.</b>
5.2.3 Produits et services CTA .....	<b>Error! Bookmark not defined.</b>
5.2.4 Partenaires et bénéficiaires potentiels .....	<b>Error! Bookmark not defined.</b>
<b>6. PROPOSITION DE STRATEGIE D'INTERVENTION ET D'UN PLAN D'ACTION POUR LE CTA .....</b>	<b>28</b>
6.1 STRATEGIES D'INTERVENTION.....	34
6.2 PLAN D'ACTION DU CTA .....	36
<b>LES ANNEXES .....</b>	<b>39</b>
<b>ANNEXE I. TERMES DE REFERENCE .....</b>	<b>40</b>
<b>ANNEXE II. PROFIL DU PAYS – BURUNDI.....</b>	<b>47</b>
2.1 PROFIL GENERAL DU SECTEUR DE L'AGRICULTURE.....	47
2.1.1 Taille de la population agricole.....	47
2.1.2 Superficie des terres cultivées, forêts, zones de pêche .....	48
2.1.3 Systèmes de production agricole.....	48
2.1.4 Rôle de l'agriculture dans l'économie (en pourcentage du PIB).....	50
2.1.5 Principales denrées agricoles et produits dérivés de l'agriculture .....	51

2.1.6 Principaux marchés à l'exportation .....	57
2.1.7 Accords commerciaux portant sur l'agriculture .....	58
2.1.8 Politiques sectorielles axées sur l'agriculture, la pêche et la foresterie .....	58
2.1.9 Cadre institutionnel, politique et réglementaire .....	60
2.2. PROFIL SOCIO-ECONOMIQUE.....	61
2.2.1 Population active, à charge et répartition démographique .....	62
2.2.2. Niveau d'alphabétisation et langues parlées.....	62
2.2.3 Accès aux services de base .....	63
2.2.4 Exode rural vers les zones urbaines .....	68
2.3 MEDIAS ET TELECOMMUNICATION.....	68
2.3.1 Journaux, périodiques, magazines, stations radios, chaînes de télévision .....	68
2.3.2 Services de télécommunication .....	70
2.3.3. Ordinateurs et Internet.....	71
<b>ANNEX III. PROFILS DES INSTITUTIONS.....</b>	<b>74</b>
ANNEXE III.1 LISTE DES INSTITUTIONS IMPLIQUEES DANS LE SECTEUR AGRICOLE.....	74
ANNEXE III.2LISTE SELECTIVE DES PRINCIPALES INSTITUTIONS INTERVIEWEES .....	81
<b>ANNEXE IV. LISTE DES INSTITUTIONS ET PERSONNES INTERVIEWEES.....</b>	<b>101</b>
<b>ANNEXE V. REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES .....</b>	<b>103</b>

# Résumé analytique

## Introduction

Depuis 2003, le centre technique de coopération agricole et rurale (CTA) a entrepris systématiquement des études d'évaluation de besoins dans l'ensemble des régions ACP (Afrique – Caraïbe - Pacifique). La présente étude au Burundi vient à point nommé pour l'extension du champ d'application de ses activités.

Cette étude permettra d'évaluer les besoins réels en information agricole au regard des produits et services du CTA à satisfaire au Burundi et de proposer des stratégies adaptées à son contexte.

## Objectifs de l'étude

L'étude s'attachera à :

- passer en revue les principaux services et les acteurs du secteur de l'agriculture (en matière d'offre d'informations), en mettant l'accent sur leurs atouts, leurs points faibles et les opportunités de collaboration avec le CTA ;
- identifier les besoins des acteurs clés / des principaux partenaires stratégiques pour les produits et services du CTA, en termes d'informations agricoles et de renforcement des capacités de GIC ;
- identifier de potentiels partenaires stratégiques pour les activités et services du CTA (en accordant une attention particulière à des entités telles que les organes de presse, les maisons d'édition, les stations radiophoniques, les chaînes de télévision et les réseaux de journalistes) ;
- élaborer des données de référence sur l'état de la GIC et des TIC dans le pays concerné pour faciliter les activités ultérieures de suivi et de mise à niveau.

## Méthodologie

L'étude est menée dans des conditions particulières. Après la mort inattendue du premier consultant feu Sixte RUTAYISIRE, le travail nous est confié. Toutes les explications concernant la conduite de l'étude ont été fournies par le Coordinateur général et régional via le courrier électronique; ce qui a permis la bonne compréhension et l'exécution des termes de référence. Après avoir consulté tous les documents préparés par feu Sixte RUTAYISIRE (la liste générale des institutions, la liste des institutions à interviewer, la référence bibliographique et le profil du Burundi), 19 institutions ont été interviewées. Ainsi, au Burundi, 25 personnes représentant le secteur agricole ont été interrogées. Toutes les personnes rencontrées occupent des postes clés dans le domaine agricole (Directeurs Généraux, Directeurs des départements, chef de services, etc.). Avant de faire la descente sur le terrain, une lettre, contenant le questionnaire et les directives du celui-ci, émanant du Ministre de l'Agriculture et de l'Élevage a été adressée aux institutions concernées. Les interviews ont été réalisées au Bureau de l'enquête par un seul enquêteur "le consultant". Le remplissage du questionnaire se faisait durant l'interview. Le dépouillement du questionnaire s'est effectué tout au long de l'enquête; le traitement, l'interprétation des résultats et les graphiques ont été faits par le tableur Excel.

## Résultats escomptés

Les résultats attendus de cette étude sont les suivants :

- une description et une analyse de l'état des infrastructures, des services d'information et des capacités de GIC des institutions impliquées dans l'agriculture et le développement rural ;
- une identification des besoins en termes d'information et de renforcement des capacités de GIC pour les principales institutions et les potentiels partenaires clés du CTA présents dans le secteur du développement agricole et rural ;
- une compilation de données de référence sur l'état de la gestion de l'information et de la communication (GIC) et des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans l'agriculture et le développement rural pour un meilleur suivi de la situation.

Ainsi, le profil du Burundi sera actualisé, avec des données fiables sur l'état des services d'information agricole, de la GIC et des TIC.

## Conclusions et recommandations

### *Conclusions*

Le Burundi a enregistré des retards remarquables dans le développement du secteur de l'information et de la communication en général et en particulier en matière de l'information agricole et de développement rural. Les violences conflictuelles répétitives de 1972 à 2000 n'ont pas permis un développement harmonieux de ce secteur. C'est durant cette période post crise de 1993 que le Gouvernement du Burundi a relancé le développement du secteur privé concurrentiel en matière de l'information et la communication. Depuis lors, on observe une tendance concurrentielle du développement dudit secteur. A titre d'exemple, des radios et télévisions privées, les compagnies privées de la téléphonie mobile ont vu le jour, mais avant 1993 l'usage de la téléphonie était une chasse gardée pour certaines personnes privilégiées. Des efforts restent à fournir dans le secteur de l'information et la communication en matière de l'agriculture.

### *Besoins en information*

L'analyse des besoins en information agricole des institutions contactées montre que tous les types d'informations sont nécessaires pour la réalisation des projets et programmes initiés pour satisfaire leurs attributions.

En vue de résoudre les contraintes liées à l'insuffisance de l'information et de la communication dans le domaine agricole, deux types de besoins ont été définis. Il s'agit des besoins principaux et des besoins secondaires. Les besoins principaux ont été définis comme étant les besoins qui ont été sollicités par plus de trois types d'institutions interviewées. Les besoins secondaires sont des besoins spécifiques sollicités par une ou deux types d'institutions interrogées.

Les besoins principaux en informations exprimés par les institutions interrogées sont :

- Les problèmes liés à l'agriculture ;
- Le développement et le financement des programmes ;
- Les réseaux disponibles axés sur l'agriculture et le développement ;
- Le conditionnement des produits agricoles ;
- La technologie post récolte ;
- Les variétés de cultures ;
- Les foires commerciales
- Les conférences et les réunions ;
- Les questions liées au développement social ;

- Les informations techniques issues des recherches.

Les besoins secondaires exprimés sont :

- Les ressources non agricoles ;
- Les systèmes de tri ;
- Les problèmes d'équilibre hommes femmes ;
- L'utilisation des déchets à des fins agricoles et non agricoles ;
- La lutte intégrée contre les maladies nuisibles des plantes ;
- Les données relatives aux marchés ;
- L'identification des marchés des produits agricoles ;
- Le financement et l'octroi de microcrédit ;
- Les profils des produits agricoles de base ;
- Les systèmes d'assurance de récolte ;
- Le profil industriel du secteur agricole ;
- La gestion de l'information au sein de l'organisation ;
- Les médias électroniques et audiovisuels.

La coordination des services chargés de la gestion de l'information et de la communication pour le développement agricole et rural n'est pas efficace. Toutes les institutions interviewées n'ont pas des bases de données et des sites web fonctionnels et accessibles aux utilisateurs. Suite à l'inexistence d'une stratégie nationale d'information agricole et rurale et d'une politique de gestion des connaissances du personnel en GIC et TIC. Il y a l'impossibilité d'échanger en permanence de l'information agricole. Des actions sporadiques de faible performance sont observées très couramment. On signale aussi la faible performance du personnel et les connexions internet fonctionnant de façon irrégulière.

La population rurale du Burundi étant majoritairement analphabète, les radios publiques et privées et la télévision nationale constituent ses principaux canaux d'informations. La téléphonie mobile se généralise de plus en plus en milieu rural ce qui pourrait permettre la diffusion massive et individualisée des informations sur les marchés via les alertes téléphoniques et SMS, etc. L'Office national des télécommunications (ONATEL) serait privilégié pour disséminer l'information agricole en milieu rural en vue de stabilisation des prix sur les marchés.

### *Besoins en termes de renforcement des capacités*

Les différentes institutions qui ont été contactées ont manifesté un désir de renforcer leur capacité pour les services et produits d'information nécessaires à la réalisation de leurs objectifs. Les besoins en termes de renforcement des capacités sont regroupés en trois volets :

- Le renforcement des compétences en ressources humaines ;
- Le renforcement des capacités institutionnelles ; et
- Le renforcement des capacités opérationnelles.

#### a) Renforcement des compétences en ressources humaines

- Perfectionnement du personnel en TIC et GIC de toutes les institutions potentielles sélectionnées ;
- Recyclage du personnel du laboratoire vétérinaire en analyse des résultants en vue d'un bon suivi épidémiologique ;
- Renforcement des capacités des inspecteurs phytosanitaires ;
- Recrutement du personnel formé et qualifié.

#### b) Renforcement des capacités institutionnelles

- La mise en place d'un système d'information sur les marchés basé sur l'utilisation des téléphones portables et sur la plate forme électronique ;
- Appuyer la création des unités ou divisions chargées des TIC ou de la GIC dans les institutions potentielles ;

- Financement des programmes de développement des TIC et de la GIC des institutions potentielles ;
- Elaboration d'une stratégie de l'information et de la communication pour le développement de l'agriculture ;
- Création d'une radio rurale ;
- Informatisation des bibliothèques ou les centres de documentation des institutions interviewées ;
- Etude de faisabilité d'un réseau national d'information agricole
- Collaboration effective des institutions potentielles avec le CTA à travers un partenariat accru ;
- Aider les radios et les compagnies de télécommunications privées à intégrer les programmes d'information agricole ;
- Recensement général de l'agriculture.

c) Renforcement des capacités matérielles et informationnelles

- Assistance documentaire aux institutions potentielles sélectionnées ;
- Abonnement Internet pour la transmission des rapports électroniquement ;
- Acquisition des logiciels et des outils informatiques ;
- Acquisition des ouvrages de techniques culturelles, d'application d'engrais et des produits phytosanitaires ou vétérinaires ;
- Diffusion à grande échelle des revues TERAMBERE en milieu rural
- Forte sensibilisation, la bonne compréhension et l'implication des autorités des institutions concernées du développement de l'information agricole.

*Points de vue sur les produits et services CTA*

D'une façon générale, le Burundi, à travers les institutions interrogées ne bénéficie pas suffisamment des produits et services du CTA. On a remarqué que six institutions interviewées apprécient les produits et services du CTA, tandis que les autres ont entendu parler du CTA pour la première fois lors des interviews et elles ont souhaité être en contact permanent ou être tenues au courant des produits et services du CTA. Peu de burundais ont bénéficié des opportunités des stages et de formation, des séminaires et co-séminaires organisés par le CTA à cause du manque d'information.

*Partenaires et bénéficiaires potentiels*

En tenant compte de l'analyse des forces et faiblesses des institutions interviewées et sur la base des termes de référence, des missions et de la couverture spatiale des institutions, neuf partenaires et bénéficiaires potentiels des produits et services du CTA ont été identifiés au Burundi.

Liste des Institutions partenaires et bénéficiaires potentiels

N°	Institutions	Sigles	Types	Rôles
1	Faculté des sciences Agronomiques du Burundi	FACAGRO	EDU	FRM
2	Institut des sciences agronomiques du Burundi	ISABU	GOV	R&D RUR
3	Centre nationale de Technologie agro alimentaire	CNTA	GOV	R&D RUR
4	Collectif des associations et ONGs féminines au Burundi	CAFOB	ONG	RUR
5	Confédération des associations des Producteurs Agricoles pour le Développement	CAPAD	ONG	RUR FRM
6	Radio télévision Nationale du Burundi	RTNB	PUB	INF
7	Office Nationale des Télécommunications	ONATEL	PUB	RUR FRM
8	Direction des statistiques et Informations agricoles	DSIA	GOV	PP, RUR

N°	Institutions	Sigles	Types	Rôles
9	Direction Générale de la mobilisation pour l'Auto développement et la Vulgarisation Agricole	DGMAVA	GOV	PP RUR

**Source** : Résultant de l'étude, 2009

### **Recommandations**

Cette étude a révélé que les institutions disposent de différentes catégories d'information mais que cette information n'est pas gérée de façon qu'elle permette l'accès facile aux utilisateurs. Cela montre qu'il y a une faible capacité de gestion de l'information et de la communication en matière de l'agriculture. Des systèmes d'information doivent être mis en place pour fournir une information agricole à jour et pertinente au Burundi.

Le Gouvernement du Burundi et les autres acteurs sont concernés par la mise en œuvre de ces recommandations. Le CTA apportera son appui pour les activités de perfectionnement du personnel, d'assistance documentaire, d'assistance techniques et d'équipement divers (surtout en informatique). Le Gouvernement veillera à la disponibilité des ressources humaines, à l'affectation des ressources financières au niveau des unités ou divisions de la GIC et des TIC nouvellement créées.

Dans le but d'améliorer l'accès à l'information et à la communication agricole et rural, sur la base des résultats de cette étude sur le Burundi, la satisfaction des principales institutions repose sur les recommandations suivantes :

- Sensibiliser l'administration publique, le secteur privé et les ONG sur les effets de l'accessibilité et la dissémination de l'information en vue de comprendre l'environnement politique en GIC/TIC ;
- Faire comprendre à tout le public le rôle de l'information agricole à des fins de développement agricole et rural ;
- Aider les institutions partenaires à se procurer des sources d'information comme journaux actualisés, les archives, les livres, les articles, les catalogues, le matériel didactique, le matériel de vulgarisation, les bases de données électroniques, les diapositives et les cassettes vidéos ;
- Établir des plates formes ou des mécanismes de partage de l'information aux niveaux national, régional et international ;
- Des efforts doivent être entrepris par les institutions nationales pour améliorer leurs capacités de gestion de l'information en vue de satisfaire d'abord leurs besoins et ensuite faciliter l'accès des utilisateurs à l'information disponible.

### **Besoins en information**

Les recommandations à l'intention du Gouvernement du Burundi, du CTA et des partenaires du Burundi au Développement :

- Organisation des ateliers nationaux entre les producteurs et les utilisateurs pour échanger sur les voies et moyens à mettre en place pour développer l'information et la communication agricole et rurale. La tenue de l'atelier contribuera à la définition des priorités et de la plate forme nationale de concertation entre les institutions intervenant dans le secteur de l'information et de la communication pour le développement agricole et rural ;
- Couvrir les besoins en production de l'information agricole et rurale ;
- Appuyer la création des réseaux d'échanges par le biais des sites web, de base de données et la gestion de l'information et la communication agricole et rurale ;
- La création d'une radio rurale.

Les recommandations à l'intention du Gouvernement du Burundi :

- Améliorer le réseau national d'information agricole et rurale. Ce réseau permettra la circulation de l'information agricole et rurale en vue de briser certaines attitudes de rétention de l'information ;
- Favoriser une coordination efficace entre les structures de production et d'utilisation de l'information et les structures de recherches et de vulgarisation en vue d'asseoir un échange permanente d'information ;
- Instaurer les instruments juridiques et des structures organisationnels adéquats.

Les recommandations à l'intention du CTA :

- Permettre et améliorer la disponibilité de l'information agricole et rurale à savoir :
  - les besoins principaux :
    - Les problèmes liés à l'agriculture
    - Le développement et le financement des programmes
    - Les réseaux disponibles axés sur l'agriculture et le développement
    - Le conditionnement des produits agricoles
    - La technologie post récolte
    - Les variétés de cultures
    - Les foires commerciales
    - Les conférences et les réunions
    - Les questions liées au développement social
    - Les informations techniques issues des recherches.
  - Les besoins secondaires :
    - Les ressources non agricoles
    - Les systèmes de tri
    - Les problèmes d'équilibre hommes femmes
    - L'utilisation des déchets à des fins agricoles et non agricoles
    - La lutte intégrée contre les maladies nuisibles des plantes
    - Les données relatives aux marchés
    - L'identification des marchés des produits agricoles
    - Le financement et l'octroi de microcrédit
    - Les profils des produits agricoles de base.

### *Besoins en termes de renforcement des capacités*

En termes de renforcement des capacités, les recommandations sont faites à l'intention du Gouvernement du Burundi et du CTA.

A l'intention du Gouvernement du Burundi :

- L'instauration des unités ou divisions chargées de la gestion de l'information et de communication fonctionnelle dans tous les secteurs de la vie nationale ;
- L'appui à la coordination des institutions en charge de la gestion de l'information et de la communication pour le développement agricole et rurale ;
- Recrutement du personnel qualifié en GIC et TIC ;
- Réaliser le recensement général de l'agriculture ;
- Collaboration effective avec le CTA à travers un partenariat accru ;
- Inciter les radios, télévisions et les compagnies publiques et privées à intégrer les activités liées à la gestion de l'information et de la communication agricole et rurale.
- La prise des dispositions nécessaires et suffisantes pour permettre l'accès à toutes les couches de la population burundaise à un réseau de communication de haut débit.

A l'intention du CTA :

- Recyclage et perfectionnement du personnel en charge des TIC et de la GIC dans toutes les institutions potentielles identifiées ;
- Assistance en fonds documentaires des institutions publiques et privées en vue d'accéder aux sources d'information agricole et rurale ;

- Appui à l'élaboration de la stratégie d'information et de la communication pour le développement agricole et rurale ainsi que la politique nationale de gestion des connaissances des ressources humaines ;
- Appui au financement des programmes des TIC et GIC identifiés par les institutions partenaires ;
- Appui au Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage pour réaliser l'étude de faisabilité du réseau national d'information agricole et rurale ;
- Appui à l'abonnement à Internet et à l'acquisition des logiciels et des outils informatiques au niveau des institutions potentielles identifiées ;
- Appui à la décentralisation des cybercafés, des télé centres en milieu rural pour faciliter l'accès au site du CTA en vue d'une meilleure connaissance des produits et services du CTA ;
- Coordination d'une étude détaillée des besoins des institutions sélectionnées potentielles et des utilisateurs pour faciliter l'élaboration de la stratégie nationale d'information et de la communication pour le développement agricole et rurale ainsi que celle relative à la gestion des connaissances du personnel.

A l'intention du Gouvernement du Burundi, du CTA et de tous les partenaires traditionnelles au Développement :

- La mise en place d'un système d'information sur les marchés basé sur l'utilisation des téléphones portables et sur la plate forme électronique
- Réhabilitation et informatisation des bibliothèques ou les centres de documentation des institutions publiques et privées.

#### *Produits et services du CTA*

Étant donné que le CTA est peu connu par les institutions en charge du développement de l'information et de la communication agricole et rurale, le CTA pourra étendre la fourniture de ses produits et services suivants:

- L'extension de la diffusion des produits et services du CTA à tous les institutions rencontrées : le magazine *Spore*, publications du CTA, les services questions réponses (SQR) et les programmes DORA et DSI.
- La désignation d'un point focal qui aura la charge de coordonner les activités nationales et celles du CTA, de faciliter les abonnements, de recueillir les avis et les considérations des utilisateurs en vue de répondre aux préoccupations en matière de la recherche d'information sur les produits et services du CTA.
- L'organisation des ateliers et des séminaires de formation des agents en charge de la GIC et des TIC des neuf institutions sélectionnées.
- Appui à la mise en place d'un système d'information sur les marchés (SIM) au Burundi pour résoudre le problème de flambée des prix et accroître le niveau d'accès à l'information en milieu rural. Le SIM sera un projet conjoint entre les producteurs et les utilisations de l'information en vue d'une meilleure circulation de l'information agricole et rurale.
- Appui au Gouvernement du Burundi pour l'implantation progressive des cybercafés et télé centres communautaires polyvalents en milieu rural, pour un meilleur accès au site du CTA. .

#### *Partenaires et bénéficiaires potentiels.*

Les partenaires identifiés sont incontournables pour promouvoir le secteur de l'information et la communication en matière de l'agriculture et le développement rural. En nouant des relations de partenariat stratégique avec les institutions potentielles et en leur apportant une expertise technique en plus du soutien financier dans le cadre du contrat, le CTA va contribuer à provoquer des changements attendus en termes de disponibilité, d'accessibilité de l'information aux producteurs et à toutes les parties prenantes nationales.

Dans le domaine de la recherche et de la formation agricole, l'Institut des sciences agronomiques du Burundi (ISABU), le Centre National de Technologies Agroalimentaires (CNTA) et la Faculté des sciences agronomiques (FACAGRO) sont des institutions partenaires privilégiées à raison de leurs domaines d'intervention orientée vers la recherche scientifique. Les trois institutions sont complémentaires au point de vue du développement agricole et rural.

Avec les ONG, la Confédération des associations des producteurs agricoles pour le développement (CAPAD) et le Collectif des associations et ONGs féminines au Burundi (CAFOB) sont des partenaires potentiels de la société civile qui interviennent dans le domaine du développement agricole et la promotion féminine au Burundi.

Dans le domaine de l'information et la communication, la Radio télévision national du Burundi (RTNB) et l'Office National des Télécommunications (ONATEL) sont des partenaires incontournables à raison de leur couverture du territoire nationale. Le CTA en collaboration avec le Ministère de l'agriculture et de l'Elevage pourra les associer pour mettre en place un système d'information sur les marchés (SIM) efficace, efficient et opérationnel.

Dans le domaine de la documentation, de la planification et vulgarisation agricole, le Département des statistiques et informations agricoles (DSIA) et la Direction général de la mobilisation pour l'auto développement et la vulgarisation agricole (DGMVA) sont des partenaires potentielles à raison de leur champ d'action nationale. Elles travaillent en collaboration étroite avec le monde rural en vue d'un développement harmonieux de l'agriculture et de l'élevage.

# 1. INTRODUCTION

1. Le Centre technique de coopération agricole et rurale (CTA) a été créé en 1983 dans le cadre de la convention de Lomé entre les Etats du groupe ACP (Afrique, Caraïbes et Pacifique) et les pays membres de l'union européenne. Il a pour mission d'élaborer et de fournir des services qui améliorent l'accès des pays ACP à l'information pour le développement agricole et rural, et de renforcer la capacité de ces pays à produire, acquérir, échanger et exploiter l'information dans ce domaine.

2. Depuis 2003, le CTA entreprend systématiquement des études d'évaluation des besoins dans l'ensemble des régions ACP, régions qu'il a pour mission de servir en vertu du mandat qui lui a été confié. Le nouveau plan stratégique du centre, qui couvre la période 2007-2010, s'articule autour de deux objectifs : (i) améliorer l'efficacité du CTA et l'extension de son champ d'action en s'attaquant au problème majeur que représente la difficulté ou le manque d'accès à l'information dans les pays ACP; (ii) affiner le profil du CTA et mieux identifier le «créneau» sur lequel il représente un avantage comparatif.

3. C'est dans ce cadre que le CTA a voulu mener cette étude dont l'objectif est d'améliorer les stratégies de collaboration avec les organisations ACP actives dans l'agriculture et la pertinence de l'appui du CTA aux pays africains ACP. Spécifiquement, l'étude s'attache à: (i) passer en revue les principaux services et les acteurs du secteur de l'agriculture (en matière d'offre d'informations); (ii) identifier les besoins des acteurs clés/ des principaux partenaires stratégiques; (iii) identifier de potentiels partenaires stratégiques pour les activités et services du CTA ; (iv) élaborer les données de référence sur l'état de la GIC et des TIC dans le pays concerné.

4. Les résultats de cette étude aideront le CTA à cibler les interventions et activités en faveur des partenaires et bénéficiaires potentiels. L'étude a mis en évidence les besoins en termes d'information agricole et de renforcement des capacités en produits et services du CTA. Elle permettra aussi à améliorer leur fourniture.

## **2. PROFIL DU PAYS**

5. Le Burundi est un petit pays appartenant aux hauts plateaux situé à la jonction entre l'Afrique centrale et orientale. Il est au cœur du continent africain. Il s'étend entre les longitudes : 28°50' Est et 30°5 3' Est et entre les latitudes : 2°45' Sud et 4°26' Sud. D'une superficie de 27 834 km<sup>2</sup>, il est limité au Nord par le Rwanda, au Sud et à l'Est par la République Unie de la Tanzanie et à l'Ouest par la RDC (République Démocratique du Congo).

6. Suite à son relief montagneux, le Burundi a un point culminant, le mont Heha (2 670m), sur la crête Congo-Nil qui partage le pays en deux principaux bassins hydrographiques: le bassin du Nil qui couvre une superficie de 13 800 km<sup>2</sup> et draine tous les eaux vers la mer méditerranéenne; le bassin du Congo qui couvre une superficie de 14 300 km<sup>2</sup> et draine les eaux vers le lac Tanganyika. Le Burundi dispose de onze régions naturelles (Buragane, Bututsi, Kumosso, Kirimiro, Bweru, Buyenzi, Imbo, Bugesera, Mirwa, Mugamba, Buyogoma) réparties dans quatre zones topographiques (les plateaux centraux, la crête Congo-Nil, dépression de l'Est et du Sud et l'ensemble de plaine de l'Ouest (Imbo). Le climat du Burundi comporte trois saisons culturelles : une saison culturelle C (juin-août), une saison culturelle A (septembre-janvier), et une saison culturelle B (février- juin).

7. Selon les projections démographiques faites par les services du Vice Ministère de la Planification en 2007, avec un taux de croissance de 2,9%, la population du Burundi dans toute sa composante ethnique (Tutsi, Hutu, Twa) est estimée à 7 952 194 habitants. Selon les données récentes de recensement de la population, en juin 2008, elle est de 8 275 177 habitants avec une densité moyenne de 297 habitants au km<sup>2</sup>. L'espérance de vie pour les hommes est estimée à 42 ans et celle pour les femmes est à 46 ans. Selon le rapport DHD (Développement Humain Durable) du Burundi en 2005, l'incidence de la pauvreté du pays est de 70% et celui du développement humain est de 0,339; ce qui le place à la 169<sup>ème</sup> place sur 177 pays. Mise à part le Kirundi, langue nationale, le français est la langue officielle. Les autres langues étrangères, l'anglais et le Kiswahili, sont enseignées pour le moment à l'école primaire du fait que le Burundi est membre de la Communauté Est Africaine (EAC=East African Community).

8. Sur le plan socio économique, le Burundi a connu, depuis 1993, une crise sociopolitique qui a fortement freiné son processus de développement. En 2002, la monnaie burundaise a subi des dépréciations relativement limitées par rapport au dollar américain (-13,9%) mais de façon remarquable par rapport à l'euro (-40,7%). Par exemple, le taux de change moyen annuel du dollar américain et de l'euro a passé respectivement de 930,75 et 870,92 en 2002 à 1028,97 et 1293,95 en 2006 (NTAHOMPAGAZE, P., 2008). Suite à la crise mondiale, les prix des denrées alimentaires ne cessent d'augmenter à cause de la rareté des produits sur le marché. Par exemple, un kg du riz est passé de six cent francs (600Fbu) soit 0,4€ en 2004 à mille deux cents francs (1 200 Fbu) soit 0,7€ en 2009. Pour sortir de la crise, l'accord d'Arusha pour la paix et la réconciliation a été signé en 2000 et des institutions démocratiques élues ont été mises en place en 2005. En 2006, pour promouvoir le développement économique fût défini un Cadre Stratégique de croissance et de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) pour une période de 3 ans (2007-2010).

### **2.1 Agriculture, pêche, ressources forestières et l'élevage**

9. Le secteur de l'agriculture et de l'élevage constitue un domaine très important dans l'économie burundaise. C'est l'un des deux axes du CSLP-C (Cadre Stratégique de lutte contre la Pauvreté-Complet) adopté en 2006 qui stipule « la promotion d'une croissance économique durable et équitable », un des points fondamentaux pour relancer l'économie du Burundi. Il contribue à plus de 50% du Produit Intérieur Brut (PIB) et fournit 90% des emplois

et représente plus de 95% d'exportations. Il constitue le moteur de l'économie. Il occupe plus de 90% de la population active rurale.

10. Au niveau national, 6 institutions principales interviennent dans l'encadrement et la promotion du secteur agricole, il s'agit de :

- La Direction de la mobilisation pour l'auto développement et la vulgarisation agricole (DGMAVA) ;
- La Direction générale de la planification agricole et de l'élevage (DGPAE) ;
- Le Département des Statistiques et Information Agricole (DSIA) ;
- La Direction générale de l'élevage (DGE) ;
- La Direction générale de l'agriculture (DGA) ;
- L'Institut des sciences agronomiques du Burundi (ISABU).

Deux institutions étatiques assurent la formation des cadres dans le domaine agricole; il s'agit de :

- La Faculté des sciences agronomiques (FACAGRO);
- L'Institut des sciences agronomiques (ISA) de l'université du Burundi (UB).

Dans le secteur privé, on distingue :

- Le Collectif des associations pour l'auto développement (CAPAD) ;
- L'Institut africain pour le développement économique et social (INADES).

Il n'y a pas de système de crédit ni de subventions proprement dit dans le secteur de développement agricole.

### **2.1.1 Agriculture**

11. Les sols étant de fertilité médiocre, plus de 46 % sont acides et présentent une toxicité aluminique, donc nécessitant des amendements organiques et calcaires. Le relief étant généralement accidenté, les pertes de terres par érosions s'évaluent à 4 T/Ha/an à l'Est du pays et à 18 T/ha/an au Centre-Est. Une des conséquences de la crise socio politique que vient de traverser le Burundi se reflète dans le morcellement des terres cultivables suite au mouvement massif des rapatriés et de réinsertion des déplacés de guerre, ce qui a poussé la population d'entamer l'exploitation anarchique des marais (SAN 2008 et MINIPLAN, 2006).

12. Au Burundi, l'agriculture dans son organisation est scindée en deux parties, il y a :  
Le développement des cultures vivrières:

- Les racines et tubercules (manioc, patate douce, pomme de terre, igname, colocase);
- Les céréales (blé, riz, sorgho, maïs) ;
- Les légumineuses (arachide, haricot, petit pois, soja) et les bananes et plantains (bananes).

Le développement des cultures d'exportation : le coton, le thé et le café.

13. Le haricot constitue l'aliment principal dans la composition de la ration alimentaire des populations rurales burundaises. Néanmoins, le développement de nouvelles cultures ou l'amélioration de celles déjà existantes au Burundi font relais à la culture de haricot tels que le niébé, le pois ca jan et l'arachide, de même les cultures de soja et de tournesol prennent de plus en plus de l'importance. En 2002, l'agriculture a occupé 93% de la population active

et ce secteur reste cependant soumis à plusieurs contraintes qui réduisent significativement ses performances (contraintes agro techniques, socioéconomiques).

14. Des contraintes agro techniques et socioéconomiques ont freiné le relèvement réel de la production agricole. Il s'agit de la faible intensification des productions, de l'atomisation des terres cultivables, des techniques culturales traditionnelles, de la faible maîtrise de la gestion de l'eau ainsi que les problèmes de conservation et de transformation post récolte. Tout résulte d'un faible accès au crédit agricole entraînant conséquemment un faible pouvoir d'achat de la population rurale. L'association des cultures est une caractéristique des techniques culturales burundaises mais la monoculture commence à être utilisée par des associations des producteurs progressistes (SAN, 2008). Quant à l'exportation, le café et le thé procurent respectivement 80% et 10% des recettes d'exportation dont la principale destination est l'Union Européenne.

15. Au cours des 40 années de violence cyclique, l'agriculture est restée traditionnelle et constitue une agriculture de subsistance. La part de l'agriculture dans le PIB a baissé de manière significative depuis 1970. En moyenne, sur l'ensemble de la période allant de 1970 à 2005, l'agriculture est restée le secteur dominant tant du point de vue de sa contribution au PIB que de son nombre d'emplois. La baisse de sa contribution au PIB est due à une faible productivité, aux conséquences climatiques et les guerres civiles périodiques.

### **2.1.2 Pêche et pisciculture**

16. Les ressources halieutiques du Burundi font vivre plus de 300 000 personnes sur les lacs du Nord (Rweru, Cohoha) et surtout sur la cote burundaise du lac Tanganyika. Deux espèces pélagiques dominent très nettement dans les captures. Il s'agit du Ndagala : *Limnotrissa miondon* et *Stolotrissa tanganyicae* (65%) et suivi du Mukeke (*Lucioides stappersii*) (30%). Dans 5% d'une multitude d'espèces halieutiques, uniquement 2% sont celles qui ont une grande valeur commerciale (*Lates mariae* et *Lates microlepis*). La production piscicole provient des étangs aménagés par des groupements et des associations des pisciculteurs qui s'élèvent au total à 150. La production moyenne reste faible (200 à 500 kg/ha/an) (SAN, 2008). La principale espèce est le *Tilapia nilotica*. Il faut noter qu'il y a la surexploitation en pêche de poisson dans le Lac Tanganyika et une augmentation de la pollution chimique et biologique issue des déchets solides et liquides de la ville de Bujumbura pouvant contribuer sensiblement à la réduction de la production halieutique.

17. La guerre a aussi ralenti les activités de pêche et pisciculture. Les conséquences les plus marquants sont :

- la fermeture des étangs piscicoles suite aux déplacements des populations vers les zones de refuge ;
- Utilisation des filets de pêche prohibés sur le lac Tanganyika

### **2.1.3 Ressources forestières**

18. Selon les résultats d'une étude d'inventaire de la biodiversité biologique publiée en 2000 par le Ministère de l'aménagement du territoire, du tourisme et de l'environnement (MINATTE), le Burundi possède des écosystèmes très riches et variés peuplés par 2909 espèces végétales. L'écosystème forestier est constitué par des forêts naturelles et des forêts plantées (reboisées). On distingue dix espaces protégés par l'Institut national pour l'environnement et conservation de la nature (INECN) qui occupent autour de 126 265 hectares. La superficie forestière est estimée à 1 800 hectares. La consommation du bois en énergie représente 95% du bilan énergétique global, soit environ 6 400 000 m<sup>3</sup>. Une politique

de reboisement nationale à grande échelle a été initiée pour la reforestation de certaines zones forestières d'intérêt communautaire qui avaient été surexploitées pendant la période de crise.

#### **2.1.4 Élevage et pastoralisme**

19. Le système extensif est le mode prédominant de production animale mais des systèmes semi intensifs ont vu le jour ces dernières années à cause de la pression démographique et le besoin d'intégrer l'élevage à l'agriculture pour la restauration et le maintien de la fertilité des sols. Le cheptel se compose principalement de bovins, caprins, ovins, porcins et animaux de la basse cour (poules, canards, lapins...). Les maladies les plus fréquentes sont les verminoses, la théilériose chez les bovins, l'ecthyma contagieux chez les caprins, les gales surtout sur les ruminants, les porcs et les lapins. Chez les volailles, on rencontre la maladie de newcastle, la typhose aviaire et la coccidiose. Suite à la crise qui a occasionné des pertes importantes en espèces animales, le Burundi a connu la carence en protéine animale et la faible production de la fumure organique. Très récemment, le gouvernement du Burundi avec l'appui de la Banque Mondiale (BM) à travers le programme de réhabilitation agricole et de gestion durable des terres (PRASAB), l'organisation des nations unies pour l'alimentation (FAO), et les autres ONGs a entrepris un programme de repeuplement du cheptel dans toutes les provinces du pays.

20. Les conséquences de la guerre sur l'élevage a été énorme suite aux vols de bétail perpétrés par les groupes rebelles et la destruction des étables et des maisons en 1993. Les financements du secteur de l'agriculture ont été réduits aux désengagements des bailleurs de fonds.

#### **2.2 Brève description de la situation des infrastructures des TIC et des récents développements dans le secteur**

21. La télécommunication au Burundi est exploitée par un établissement public, l'Office National des Télécommunications (ONATEL) et une multitude d'établissements privés (U-COM, AFRICEL, ECONET, LACELL, SPIDERNET, USAN, CBNET, OSA, etc.). Le nombre des abonnés au téléphone fixe et mobile était de 3,5/1000 sur une période de 1975 à 2004 tandis qu'à la fin de 2004, les abonnés oscillaient autour de 17,5/1000. Parmi ces établissements privés, la plupart sont implantés à Bujumbura, la capitale. Au niveau national, seuls l'ONATEL et U-COM disposent des antennes relais dans toutes les provinces du pays, mais la couverture du signal reste faible par endroits. Malgré la levée de certaines taxes sur les produits de télécommunication, le prix de la communication Internet est encore élevé. Par exemple, le prix qui était de dix francs burundais soit 0,0073 euros la minute en 2004 a augmenté pour atteindre vingt francs burundais soit 0,0146 euros la minute en 2007 dans la plupart des cybercafés de la capitale.

22. La première compagnie de téléphonie mobile privée au Burundi est apparue en 1994 sous le nom de Telecel/Burundi. En 2008, les abonnés oscillaient autour de 150 000 personnes. L'Africel GSM compte 12 000 abonnés mais les clients de spacetel qui a été changé en Econet wireless ne sont pas connus. Cette nouvelle société n'espère que l'introduction des technologies telles que le roaming pour faire augmenter le nombre d'abonnés à 100 000 personnes.

23. En plus du monopole de l'exploitation du réseau des téléphones fixes qui oscillent autour de 27 886 abonnés, l'ONATEL a instauré l'Office National de la téléphonie mobile (ONAMOB) avec 55 442 abonnés. Il compte plus de 700 agents répartis sur tout le territoire national et en 2007, il avait un chiffre d'affaire de 18,8 milliards soit 18 millions de \$USA.

24. Les tarifs des appels téléphoniques changent selon que l'on téléphone à un client de l'ONAMOB ou d'U-COM. La société privée U-COM a un tarif national variant entre 197 et 227 francs burundais, soit entre 0,133 et 0,153 euros, la minute contre un tarif international variant entre 359 et 398 francs burundais la minute, soit entre 0,242 et 0,268 euros la minute. La société publique ONAMOB a un tarif local variant entre 165 et 230 francs burundais la minute, soit entre 0,111 et 0,154 euros, contre 480 et 1920 francs burundais, soit entre 0,323 et 1,29 euros, la minute en international. Les services et produits de l'ONAMOB et U-COM sont entre autres services prépayés (la vente des cartes de recharge aux compagnies des distributeurs agréées), SIM, transfert d'appel et des unités, etc. Récemment, les deux géants de téléphonies ont fait l'extension vers le service Internet pour concurrencer Cbinet et USAN ancien fournisseur d'accès d'Internet à Bujumbura.

25. Le CBINET, le pionnier dans l'Internet, offre des services et produits Internet fournis par IP planet de l'ISRAEL avec connexion VSAT (petach tikva). Il dispose un débit descendant et ascendant de 2 048 kbt/s. Les liaisons spécialisées radios 64kb/s, 32kb/s, 16kb/s, 8kb/s ayant des tarifs respectifs de 1 800\$ (1486€), 1000\$ (826€), 500\$ (413€), 250\$ (206€) avec connexion sans fil. Il a accès RTC sous le type Connexion Dial Up au tarif de 120\$ (99€), ce type de connexion est disponible dans tout le pays.

26. L'USAN offre des services et produits Internet fournis par AT&T des États-unis. Il fournit un débit descendant et ascendant ayant respectivement 4 096 kb/s et 2 048 kb/s. Les liaisons spécialisées radios de 64 kb/s, 32 kb/s et 16 kb/s sont livrées aux coûts respectifs de 1000 FCFA (2€), 500\$ (413€), et 300\$ (248€) avec connexion sans fil. Il a accès RTC sous le type de connexion Dial Up au tarif mensuel de 120\$ (99€) et disponible sur tout le territoire national.

27. U-COM, société privée, le pionnier dans la téléphonie mobile, offre trois services et produits de la communication : la carte data pour ordinateur de bureau ou portable, telema et le câble USB pour les ordinateurs de bureau ou portable en utilisant la carte prépayée à des tarifs de 20 francs burundais la minute et la connexion U Max réparties en abonnement partagé ou dédié. L'abonnement partagé concerne des liaisons spécialisées de 448 kbps, 384kbps, 320 kbps, 256 kbps, 192kbps, 128kbps et 64kbps au tarif mensuel respectifs dans les cybercafés de 1050\$, 850\$, 750\$, 650\$, 500\$, 350\$ et 180\$ et individuellement 520\$, 460\$, 400\$, 340\$, 260\$, 180\$ et 100\$. L'abonnement dédié concerne les bandes passantes de 256kbps, 192kbps, 128kbps et 64kbps à des tarifs respectifs de 1375\$, 1 040kbps, 700kbps et 64kbps. Le contrat u-max inclus un compte gratuit sous le domaine telema.bi. Les comptes e mail supplémentaires sont attribués moyennant 10\$ par compte e mail.

28. Au Burundi, on compte une dizaine de stations radio (Radio nationale, radio CCIB FM+, radio culture, radio BONESHA FM, la radio publique africaine, la radio Isanganiro, la radio IVYIZIGIRO, la radio IJWI RY'AMAHORO, la radio Maria, la radio scolaire NDERAGAKURA, la radio renaissance FM et la radio AGAKIZA). Les télévisions ne sont pas très développées si l'on les compare avec les radios. Seul la télévision nationale diffuse l'information sur tout l'étendu du pays.

### **3. SITUATION DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION POUR L'AGRICULTURE ET LE DEVELOPPEMENT RURAL**

#### **3.1 Cadre institutionnel, politique et réglementaire**

29. Le Burundi a été indépendant le 1<sup>er</sup> juillet 1962 et après cette date victoire pour la souveraineté nationale, les gouvernements burundais ont entrepris une série de plan quinquennal de développement économique et social du pays.

30. Le 1<sup>er</sup> plan quinquennal date de 1968 à 1972 et le second couvre une période de 1973 à 1977. Au niveau du secteur de l'information, ce dernier a été marqué par un manque de moyens et la faible qualité des ressources humaines. Le 3<sup>ème</sup> plan, couvrant une période de 1978 à 1982, a été institué par le décret n°100/302/1976 du 27 Décembre 1976. Il était le premier plan de développement de l'information et il avait constitué le démarrage réel de ce secteur. Il fût créé les services de la radiodiffusion, l'agence burundaise de presse, les services d'édition et le secteur de cinématographie.

31. L'objectif ultime de la promotion de l'information était axé sur l'éducation des masses plus particulièrement en développant les différentes techniques d'information à savoir la radio, les journaux, les livres, le cinéma. Pour promouvoir le développement rural et l'éducation de masses populaires, il avait été prévu un projet connexe de radio rural. A cet effet, le Gouvernement a contribué à l'injection sur le marché des postes récepteurs bon marché. Des jeux, des concours ou loterie nationale ont été organisés pour élargir le réseau d'écoute et intensifier les programmes collectifs d'information.

32. Le déploiement mondial des infrastructures d'internet, précisément entre 1980 et 2000, a coïncidé au Burundi avec:

- une période très mouvementée au niveau politique caractérisée par un coup d'État de 1987 suivi de massacres interethniques en 1988 et qui a conduit à l'ouverture de l'instabilité politique sur une longue période de plus de dix ans ;
- Une période de guerre civile et la crise socio-économique (1992-2000) qui ont surgie après l'assassinat du Président Melchior NDADAYE, l'émergence des groupes rebelles forts organisés et l'embargo économique infligé sur le pays à la suite du second coup d'État de BUYOYA en 1997.

Cette situation a fortement handicapé la croissance économique dans tous les secteurs de la vie nationale spécialement le secteur de l'information et la communication. Donc, le Burundi a enregistré des retards remarquables dans le développement des infrastructures en information et communication malgré l'inscription dans le IV<sup>ème</sup> (1988 -1992) et le V<sup>ème</sup> (1993-1997) plan quinquennal du développement de ce secteur.

33. L'exécution du V<sup>ème</sup> plan allant des 1988 à 1992 a été dominée par le courant du processus de démocratisation et la politique de l'unité nationale. Tous les programmes de grandes importances capitales axés sur l'information et le développement rural ont sombré à cause du bouleversement politique du multipartisme et du processus de démocratisation.

34. Les élections démocratiques de 2005 ont ouvert la voie à la réhabilitation de la machine économique du Burundi. Le cadre de croissance économique et de lutte contre la pauvreté (CSLP) ainsi que son plan d'action a vu le jour en 2006. Une réflexion prospective a été menée par l'institut des Futures Africains (IFA) en 2007 dont l'objectif est d'éclairer le futur pour mieux orienter des actions du présent. C'est une vision 2025. L'opérationnalisation de la vision se fait à travers les cadres stratégiques de croissance économique et de lutte contre

la pauvreté. Sur la base des orientations du cadre stratégique de croissance économique et de lutte contre la pauvreté (CSLP), une stratégie agricole nationale 2008-2015 a été élaborée et adoptée en 2008. Des politiques ont été développées dans d'autres secteurs de la vie nationale. Ces instruments constituent la base solide de la relance du développement économique du Burundi.

35. L'information et la communication relèvent généralement du Ministère de l'information et de la communication. Par contre, les télécommunications dépendent du Ministère des Transports, Postes et Télécommunications. Le Ministère de l'Information et de la Communication est responsable des politiques du Gouvernement régissant les médias, alors que les nouvelles technologies de l'information, comprenant la téléphonie fixe et mobile, l'Internet, etc. relèvent du Ministère des Transports, Postes et des Télécommunications.

36. En matière de l'information et de la communication, le décret loi n° 1/011 du 01 septembre 1997 prône la politique de :

- La libéralisation du secteur des télécommunications ;
- La séparation des fonctions de régulation de celles de l'exploitation ;
- La création d'une autorité de régulation ;
- La fixation des conditions d'exploitation des activités dans le secteur des télécommunications.

Les textes d'applications sont contenus dans le décret n° 100/182 du 30 septembre 1997 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation et de Contrôle des Télécommunications (ARCT).

37. Avant 1989, l'agriculture, l'élevage, la pêche et la pisciculture étaient organisées autour des projets de développement régional où les méthodes de vulgarisation étaient variées. Le Département de vulgarisation agricole avait deux services en son sein l'un de formation en vulgarisation et l'autre de suivi évaluation. Il a été créé par le décret n° 100/17 du 30 juin 1989. Le centre multimédia (CMM), créé en 1992, est chargé des émissions radios et de la presse écrite mais aussi de la production du matériel didactique d'appui à la vulgarisation. En plus, le décret n° 100/154 de la 19/10/1993, portant organisation du Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage, a institué un Département des Statistiques et Information Agricole (DSIA) agricole placé sous la tutelle de la Direction Générale de la Planification Agricole et de l'Élevage (DGP AE).

38. Ses missions sont :

- Rassembler les données statistiques collectées par les centres de responsabilité;
- Traiter les données, les analyser et les publier ;
- En constituer une banque de données ;
- Organiser et gérer le réseau national d'information du secteur agricole ;
- Mettre en place et gérer le réseau national documentaire du monde rural ;
- Développer des relations avec d'autres circuits internationaux du secteur.

39. Cependant, le centre multimédia (CMM) et le DSIA qui venaient d'être créés ont subi un disfonctionnement lié à la crise de 1993. Les objectifs fixés n'ont pas été pleinement atteints à cause des difficultés liées à la conjoncture financière et politique de la période de crise. Aujourd'hui, deux projets l'un pour l'enquête agricole et l'autre pour le système d'information sur les prix (SIP) sont en cours de préparation. Le DSIA dispose d'une bibliothèque agricole qui rassemble toute la documentation du secteur agricole. Ledit Département créé pendant la crise socioéconomique, qui a débuté en 1993, n'a pas pu avoir des assises solides pour remplir correctement ses missions. On remarque la faiblesse des centres de responsabilités

fournisseurs des données et des moyens humains et financiers mis à la disposition du Département.

40. Les DPAEs fournissent des données agricoles au service national de statistique agricole (DSIA). La direction de commerce intérieur fait une activité administrative simple de relevé des prix des produits de première nécessité. La direction de commerce extérieur fait des relevés hebdomadaires des quantités et des qualités des produits ainsi que leurs valeurs des d'import-export.

41. Le DSIA collecte et diffuse toute information en rapport avec l'agriculture : besoins en intrants agricoles, les techniques culturales, les disponibilités en denrées sur le marché, les rendements des cultures, les performances régionales, l'adaptabilité, etc.

42. Le DSIA gère l'information agricole en collaboration avec d'autres institutions mise en place pour produire et diffuser l'information agricole. On peut citer :

- L'Institut des statistiques et des études économiques du Burundi (ISTEEBU) du Ministère de la planification et du développement rural ;
- Les Directions provinciales d'agriculture et de l'élevage (DPAE) du Ministère de l'agriculture et de l'élevage ;
- La Direction du commerce intérieur du Ministère du commerce ;
- La Direction du commerce extérieur du Ministère du commerce.

43. Ces cinq institutions et administrations sont impliquées dans la collecte, l'analyse et la diffusion des données sur le secteur de l'agriculture et de l'élevage.

44. L'ISTEEBU produit régulièrement un indice mensuel des prix à la consommation des ménages de Bujumbura. Ces indices mensuels sont publiés dans un Bulletin Mensuel des Prix et dans l'annuaire statistique du Burundi.

45. Le développement de l'information et la communication dans le secteur agricole est non satisfaisant. On remarque l'insuffisance des équipements informatiques ainsi qu'à leur maintenance. Il n'y a pas de budget alloué aux TIC et à la GIC. Les documents sous formats papiers sont distribués de façon restreinte à cause du manque des frais de multiplication. La radio télévision nationale (RTNB) diffuse des émissions agricoles à des fréquences réduites. Les autres chaînes de radios et de télévisions n'ont pas encore senti le besoin. Les principales émissions relatives à l'agriculture sont : Ku Kivi, Murimyi w'ikawa, inka n'imirima. Une autre émission conjointe entre RTNB et RTR est produite et diffusée simultanément sur les deux chaînes. Elle éclaire la population sur le processus de privatisation de la filière café et thé sous le financement du Programme d'Appui à la Gestion Economique (PAGE).

46. Dans le secteur agricole, il n'y a pas une politique ou une stratégie de développement de l'information et de la communication ni une stratégie de gestion des connaissances. Le personnel se contente des formations qui ne sont pas programmées ni échelonnées dans le temps couvrant une période de 2 à 5 jours.

47. Malgré les effets de la crise, les institutions interviewées ont des points forts qui peuvent servir de base de développement de l'information et de la communication. Certaines d'entre elles disposent des sites web en construction (DSIA, INADES) ; d'autres ont initié des projets de développement de l'information et de la communication en matière de l'agriculture. A titre d'exemple, le DSIA a reçu le financement de l'Union européenne pour développer un système d'information sur les prix (SIP) dans tout le pays. Le lancement officiel du SIP a eu lieu au mois de juin 2009.

## **3.2 Aspects opérationnels**

48. Le Ministère de l'agriculture et de l'élevage est responsable de toutes les activités agricoles. En conséquence, la plupart des services d'information agricole sont placés sous son autorité. Les autres structures tant nationales qu'internationales collaborent étroitement avec ces services. Il s'agit des structures décentralisées de la base au sommet chargées du développement du monde rural mais sont sujets à de nombreux défis liés aux capacités financières et aux compétences des ressources humaines en gestion des TIC et de la GIC.

### **3.2.1 Description des services d'information agricole**

49. Au Burundi, les services d'information agricole ne sont pas très développés vu la situation socio-économique du pays. Face à la flambée des prix et au niveau de la pauvreté du pays, les besoins en information agricole et rurale ne sont pas couverts au niveau des services publics. Ceux-ci ne sont pas approvisionnés en information agricole pour qu'à leur tour, ils la disséminent agriculteurs et associations des producteurs afin de promouvoir l'agriculture et l'élevage.

50. Les ouvrages dont ils disposent dans leur centre de documentation sont des anciennes publications techniques et scientifiques alors que les abonnements, étant très chers, ont été supprimés. Seuls le DSIA et le CMM ont des attributions spécifiquement liées à la dissémination de l'information agricole; ce sont des structures spécialisées dans le domaine de la collecte et de la diffusion de l'information agricole du Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage. Les rapports internes et de consultances ne sont pas diffusés à grande échelle faute de moyens financiers et de l'absence d'une stratégie nationale d'information agricole.

51. Les institutions de recherche agricole sont des facultés des universités : Faculté des Sciences Agronomiques du Burundi (FACAGRO) et Institut supérieur d'agriculture (ISA), des sociétés paraétatiques à gestion autonome (Institut des Sciences Agronomiques du Burundi : ISABU) et des organisations sous régionales (Institut de Recherche Agro Zootechnique : IRAZ). Les activités de ces institutions ont été perturbées par la crise de 1993 mais les programmes de la relance commencent à se faire sentir car des centres de recherche sont en réhabilitation surtout les centres semenciers des DPAE et les centres d'amélioration génétique des animaux domestiques.

52. La situation des services relevant des organisations non gouvernementales (Institut National de Développement Économique et Social : INADES), secteurs privées ou associations (Confédération des Associations des Producteurs Agricoles pour le développement : CAPAD) n'ont pas une division proprement dit chargé de l'information et de la communication sauf les organes des médias (CCIB, MP). Les organes de télécommunication comme UCOM et ONATEL n'ont aucune intention de promouvoir l'information agricole. Cette dernière est du ressort du Ministère ayant l'agriculture dans ses attributions, disent-ils. Seuls l'INADES et la CAPAD interviennent dans la sensibilisation, la formation et l'appui technique aux producteurs agricoles.

53. Quant aux médias, seule la radiotélévision nationale publique diffuse pour le moment l'information agricole à travers les émissions réservées uniquement aux activités agricoles. Il s'agit d'émissions comme Ku Kivi, Inka n'imirima, diffusées en Kirundi. Il vient de naître une autre émission radio sur la deuxième chaîne de la radio nationale : la piste agropastorale.

54. Sur le plan organisationnel, il y a le manque de coordination et de coopération entre les institutions publiques et privées. Un réseau d'information sur le secteur agricole et rural prévu dans les attributions du DSIA en 1993 n'est pas encore mis en place faute de moyens financiers pour son fonctionnement. Le centre de documentation agricole du DSIA rassemble tous les rapports et publications agricoles du Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage mais il

se retrouve confronter à des défis d'ordre technique et financier (l'insuffisance du budget, le personnel non qualifié à la matière, le système d'archivage classique).

55. Vu que la plupart des burundais n'ont pas l'habitude de se ressourcer intellectuellement par la lecture des divers ouvrages techniques, l'information agricole pourrait être diffusée par des médias et alertes téléphoniques de la téléphonie mobile comme c'est le cas en Afrique de l'Ouest. Étant un petit pays avec une langue unique largement parlée, le Kirundi; c'est une des possibilités contribuant d'atteindre une large population par le déploiement des télécommunications sur toute l'étendue du pays à moindre coût.

### **3.2.2 Sources d'Information**

56. Les sources d'information sont des structures spécialisées dans la production de l'un ou l'autre type d'information agricole. Il s'agit des structures relevant de l'administration publique, des institutions régionales, organisations non gouvernementales, internationales. Les demandeurs d'information sont obligés de faire une demande écrite à certaines de ces sources. Il y a une façon de protectionnisme dans la disponibilité de l'information au public vu que les sites Internet à consultation gratuite ne sont pas développés dans le pays.

57. Les structures relevant de l'administration publique diffusent des rapports administratifs (rapports de mission, rapports d'activités, rapports de consultance, etc. Ils échangent réciproquement des informations agricoles d'ordre technique ou administratif. Ces dernières peuvent être sous formes électroniques (rapports, données et travaux de recherche) ou papiers (publications de revues). Il s'agit :

- des Directions Provinciales de l'Agriculture et de l'Elevage ;
- des directions générales du MINAGRIE ;
- du centre de documentation agricole du DSIA ;
- de la Bibliothèque de l'INADES ;
- de la Bibliothèque de la FACAGRO ;
- de la bibliothèque de l'ISABU ;
- de la bibliothèque de l'ISTEEBU ;
- de la Banque de la République du Burundi (BRB) ;
- du cabinet du Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage (MINAGRIE) ;
- de l'Office du café du Burundi (OCIBU) ;
- de l'Office du thé du Burundi (OTB) ;
- de la Compagnie de Gérance de Coton (COGERCO) ;
- des programmes et projets de développement agricole tels que projet d'appui à la gestion économique (PAGE), le Programme Transitoire de Reconstruction Post Conflit (PTRPC), le Programme de Réhabilitation Agricole et de Gestion Durable des Terres (PRASAB) ; etc.
- du Centre multimédia (les émissions radiodiffusées et le journal "le messenger agricole" diffusé en français et en kirundi).

58. Les organismes internationaux fournissent aux institutions locales des rapports annuels, des publications sur le développement dans le monde, des revues et des bulletins d'information. Il s'agit de :

- L'Organisation des nations unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) ;
- La Banque mondiale ;
- L'Organisation internationale des épizooties (OIE) ;
- L'Organisation mondiale du commerce (OMC) ;
- La Chambre de commerce internationale (CCI) ;
- Le Programme des nations unies pour le développement (PNUD) ;

- L'Organisation des nations unies pour l'enfance (UNICEF) ;
- L'Organisation internationale pour le développement de la femme (UNIFEM), etc.

Les autres institutions internationales tels que l'institut international de recherche sur le riz (IRRI), institut international d'agriculture tropical (CIAT), International livestock Research Institute (ILRI), institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI), centre international pour la pomme de terre (CIP), l'Institut de recherche agricole pour le développement (IRAD), Forum for Agricultural Research in Africa (FARA) et Consortium for Improved agricultural based livelihoods in central Africa (CIALCA) fournissent des informations de recherches. Elles échangent avec les institutions de recherches burundaises (ISABU, FACAGRO et ISA) des méthodes et des résultats de recherches qui ont réussi dans d'autres pays. Les autres sources d'information à l'échelle internationale proviennent des journaux étrangers, le centre public d'information (PIC) de la Banque Mondiale et les sites Web axés sur le développement du monde rural comme l'ont souligné certains des interviewés. Le centre technique de coopération agricole et rurale (CTA) n'est pas très connu au Burundi. Le magazine *Spore* est très diffusé par rapport à d'autres produits et services du CTA.

59. Les d'institutions régionales fournissant l'information agricole sont :

- L'Institut de Recherche Agro zootechnique (IRAZ), l'Association for Strengthening Agricultural Research in Eastern and Centre Africa (ASARECA) sont des institutions de recherche. Elles réalisent des études et des recherches dont la diffusion est leur objectif majeur ;
- La Communauté Est Africaine (CEA), la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), le Common Market for Eastern and Southern Africa (COMESA), etc..

60. Les organisations non gouvernementales locales sont aussi sources d'informations. Elles effectuent des enquêtes, produisent des rapports d'activités et des bulletins d'informations dont ils échangent avec les autres institutions tant nationales qu'internationales. On peut citer :

- La Commission Nationale de lutte Contre le SIDA (CNLS) ;
- Les associations des medias (l'Association Burundaise des Journalistes, la Maison de la Presse et l'Association des Radions Diffuseurs) ;
- L'Appui pour le Renforcement des Capacités des Acteurs Non Etatiques (ARCANE);
- Projet GUTWARANEZA ;
- Les associations bénéficiaires des projets et programmes, etc.

### **3.2.3 Produits et services d'information fournis**

61. Les produits et les services d'information fournis par les institutions interviewées ne sont pas diversifiés. Cela résulte de l'inexistence d'une politique ou stratégie de développement de l'information et de la communication pour l'agriculture et le développement rural.

62. Les radios publiques (RTNB, Radio nationale) et privées (Isanganiro, RPA, BONESHA FM, Télé Renaissance, etc.) diffusent des informations importantes du pays. Les journaux comme IWACU, le Renouveau du Burundi, Arc en Ciel, etc. disséminent pas mal d'informations mais qu'ils soient les médias ou les journaux, l'information relative à l'agriculture, l'élevage, la pêche et la pisciculture occupe un infime espace d'information agricole.

63. La bibliothèque de la FACAGRO, de la FSEA et la bibliothèque centrale de l'Université du Burundi disposent des ouvrages variés et sont consultés sur présentation d'une carte de

lecteur ou d'une autorisation de l'autorité de la bibliothèque centrale. L'Agence universitaire de la francophonie (AUF) fournit des services de consultation des ouvrages sur Internet; des achats de livres et des abonnements à des journaux scientifiques sont offerts par l'Agence. Des prêts à domiciles sont faits pour les fonctionnaires du Ministère de l'agriculture et de l'élevage

64. Le tableau ci- après montre les produits et les services d'information fournis par quelques institutions. Onze institutions interviewées disposent d'une bibliothèque ou un centre de documentation. Certains d'entre eux nécessitent des réhabilitations et d'autres supposées bien tenues sont gérées de manière classique.

Tableau n°1: Produits et services d'information fournis par les institutions interviewées

Produits et services fournis	Les institutions concernées	Observations
Centre de documentation ou la bibliothèque	CNTA, INADES, MP, CAFOB, CCIB, ISABU, DSIA, FACAGRO, DGA, ISA, RTNB	Les centres de documentations de l'ISABU, FACAGRO sont mieux tenus. Les autres méritent des réhabilitations.
Publications et journaux	INADES, CMM, ISABU	L'INADES diffuse près de 50 livres en Kirundi sur l'Élevage, et la gestion des groupements, la revue socio économique "TERIMBERE". Le bulletin "Itoto mu matongo" est diffusé par le CMM.
Fiches des projets	INADES	Les fiches de projets sont produites et ces projets sont exécutés chaque fois que le financement est disponible.
Bulletin trimestriel ou journaux	CNTA, CMM, INADES	L'INADES produit un bulletin d'information "Tumenyane" et l'Itoto mu matongo est produit par le CMM.
Le rapport de mission, Rapport annuel Procès verbal des réunions	INADES, CAFOB, ONATEL, DGMAVA, DSIA	Le DSIA produit des rapports trimestriels, semestriels et annuels pour la Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage. L'INADES, CAFOB et DGMAVA publient des rapports des ateliers de sensibilisation de la population sur un problème posé.
Émissions radio diffusées, spots agricoles	INADES, CCIB, CMM, DGMAVA, RTNB	Les radios et télévision diffusent une gamme d'informations diverses telles que le journal en français, en anglais et en Kirundi, les documentaires agricoles et environnementales. Les autres émissions radio diffusées sont Murimyi w'Ikawa gira Ijambo, Inka n'Imirima, pistes agropastorales, Ku Kivi, etc.
Les cassettes audiovisuelles	INADES, CMM, RTR, RTNB	Toutes les informations sont disponibles sur des supports informatiques : les CD, les DVD, les cassettes vidéos ou audiovisuelles.
les sites web	INADES, CCIB, RTNB, DSIA	Les sites web sont pour la plupart en construction. Par exemple, on site <a href="http://www.minagri.bi">www.minagri.bi</a> du MINAGRIE, <a href="http://www.inadesfo.org">www.inadesfo.org</a> de l'INADES-Formation.
Base de données	MP, DSIA, ONATEL, DGMAVA, CAPAD	La DSIA a une base de données non structurées. Il n'a pas de logiciel de gestion de la base de données.
Rapports d'enquête	CAFOB	Les enquêtes conduites par la CAFOB sont orientées vers les conditions de vie des femmes.
Dépliants	CAFOB, ISABU	Les dépliants sont distribués pendant les ateliers ou donnés aux visiteurs.
Cyber internet	CNTA, MP, FACAGRO, DPAE-Kirundi, RTNB,	Les cybers café sont visités par les clients pour la recherche de l'information. Le cyber de la FACAGRO et de la RTNB sont ouverts uniquement aux étudiants et aux chercheurs de la même faculté et du personnel de la RTNB.
Rapport de stages et mémoires	ISA, FACAGRO	Des mémoires et des rapports de stages sont déposés dans la bibliothèque de la FACAGRO pour être consultés par les stagiaires, les mémorands ou les chercheurs.
Résultats de recherches agro zootechniques ou publications	ISABU, CNTA, FACAGRO	L'ISABU a déjà mis sur pied des techniques de la culture irriguée et en marais d'altitude. Des variétés des cultures résistants : maïs résistants aux maladies de bandes, patate douce adaptées aux réions chaudes, pomme de terre à courte et longue dormance, manioc résistant à la mosaïque. Il a aussi identifiée des animaux de races croisées et il a proposé des techniques transférables en milieu rural concernant la gestion conservatoire des eaux et des sols : la protection des bassins versants par la lutte antiérosive et l'amélioration de la fertilité des sols. De nombreuses publications ont été réalisés : livres sur la culture du coton, du café, les maladies et ravageurs des cultures dans la région de grands lacs d'Afrique Centrale, etc.

Source : Résultats de la présente étude, 2009

### 3.2.4 Capacité de gestion de l'information et de la communication

65. Certaines institutions interviewées ne parviennent pas à distinguer le budget alloué à la gestion de l'information et de la communication (GIC) car ces unités ou divisions en charge de la GIC n'existent pas. La plupart des personnes rencontrées affirment que les coûts des activités liées à la GIC sont grignotés sur le budget global. L'importance de ces coûts diffère d'une période à une autre. On ne peut pas alors trouver des programmes budgétisés relatifs à la GIC. A titre d'exemple, la faculté des sciences agronomiques (FACAGRO) n'a pas un budget propre. Elle dépend du Rectorat de l'Université du Burundi.

Tableau N° 2: Budget et personnel alloués à la GIC pour quelques institutions visitées

Institutions visitées	Budget global (Fbu)	Euros	Budget de la GIC (Fbu)	Euros	Personnel de la GIC
DSIA	6 000 000	3 733,6	0	0	7
CAPAD	224 000 000	139 391,0	4 480 000	2787,8	1
INADES	407 931 000	253 847,6	0	0	0
CAFOB	105 000 000	65 339,5	84 000 000	52271,6	3
CCIB	602 000 000	374 612,9	86 000 000	53516,14	5

Source : Résultats de l'étude, 2009.

66. Les résultats de ce tableau montrent que le Collectif des Associations et ONGs féminines (CAFOB) utilise une partie importante du budget aux activités de la GIC. Cela est dû à ce que la CAFOB réalise des programmes liés avec les activités de gestion de l'information et de la communication. On peut citer les activités suivantes :

- Le dialogue entre les femmes élus et les autres groupes de femmes sur les violences faites aux femmes ;
- L'action des médias nationaux sur les droits de la femme ;
- L'action de plaider pour l'adoption du code pénal et la ratification des protocoles et des conventions signées par le Gouvernement du Burundi ;
- Le programme de la promotion de la gouvernance démocratique et la consolidation de la paix.

67. Les technologies de l'information et de la communication (TIC) sont en train d'être développées par les entreprises privées sous l'autorisation des institutions publiques. Des équipements informatiques existent dans les institutions interrogées mais leur entretien est insuffisant. Il n'y a pas d'unités de maintenance des outils informatiques, ce qui entraîne des pertes énormes d'informations stockées dans les ordinateurs. Par exemple, la Radio Télévision Nationale du Burundi (RTNB) dispose d'un équipement numérique pour la production des émissions et de la diffusion mais elle a besoin de la formation de ses cadres et agents. Elle a plus de 25 ingénieurs informaticiens et un parc informatique de 120 ordinateurs. Aujourd'hui, la RTNB compte rentabiliser les connaissances et les équipements disponibles tout en mettant à jour les logiciels. Il y a aussi des institutions qui n'ont pas d'outils informatiques suffisants. On peut citer la direction général de la mobilisation pour l'auto développement et la vulgarisation agricole (DGMAVA), la direction générale de l'élevage (DGE), l'institut supérieur agricole (ISA), la faculté des sciences agronomiques (FACAGRO) et la confédération des associations des producteurs agricoles pour le développement (CAPAD).

68. Dans les différents services du Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage, il est impossible de trouver un agent qui s'occupe uniquement de la gestion de la GIC. Il y a deux structures, le CMM et le DSIA qui disposent respectivement de 7 et 13 personnes. Par exemple, le

centre de documentation du DSIA n'a que deux agents de formation du niveau humanités générales (BAC) et le CMM dispose d'un seul agent qui a fait le journalisme et les autres sont des techniciens agronomes et vétérinaires; très souvent, là où il n'y a pas de personnel chargé de la documentation, on n'y affecte un secrétaire. Et, si le service dispose de ce personnel, il est difficile d'avoir un responsable ayant un diplôme en sciences de l'information et de la communication. Les Universités publiques ou privées du Burundi ne forment ni des bibliothécaires, ni des archivistes ou documentalistes, d'où leur rareté sur le marché de travail. Ceux qui existent sont formés à l'étranger. Ils sont très sollicités par la bibliothèque centrale de l'université du Burundi plus offrant en rémunération.

69. La capacité de multiplication des rapports et les diffuser à grande échelle est faible. On observe un manque d'une division chargée de la gestion de la GIC dans la plupart des services ayant les activités agricoles dans leurs attributions.

70. Les médias, les services de télécommunications, les services radios et les services des journaux utilisent des agents ayant des compétences en sciences de l'information et de la communication. Ils ont aussi des divisions chargées de la GIC. L'espace médiatique agricole est peu développé tout en ouvrant la porte à la vie politique, spirituelle et culturelle.

### 3.3 Interventions d'aide au développement de l'information et de la communication pour l'agriculture et le développement rural

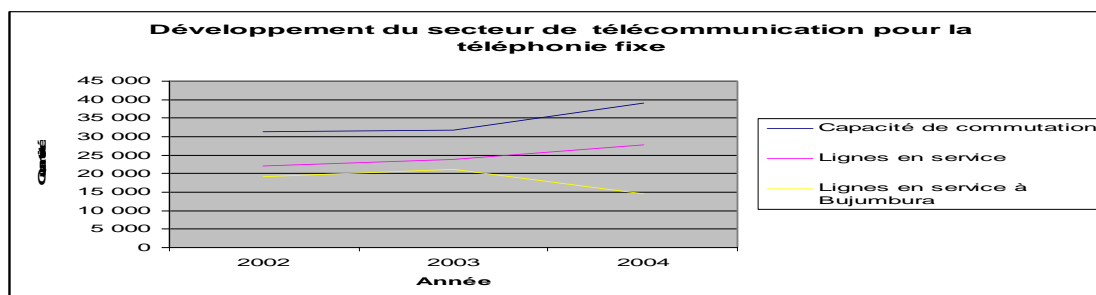
71. Le Burundi dispose de faibles infrastructures de télécommunications. Tout le trafic international vers le Burundi se fait par liaison satellitaire. Le réseau national compte environ 500 km de liaisons hertziennes de capacité relativement faible. Il existe quelques liaisons transfrontalières de faible capacité avec le Rwanda et la Tanzanie. Les connexions par satellite sont très onéreuses. Le réseau par fibre optique pourrait être la solution car on projette sa fonctionnalité en 2010 en vue de réduire les coûts de connexion et de mise en ligne.

Tableau N°3 : Développement du secteur de télécommunications

Fixes	2002	2003	2004
Capacité de commutation	31 384	31 834	39 136
Lignes en service	22 084	23 895	27 744
Lignes en service à Bujumbura	19 208	21 136	14 470
Lignes en service en zone urbaines	17 708		24 174
Téléphones publics			3 277
Lignes en attente	6 627	10 000	15 000
Pannes pour 1000 lignes et par an	72	60	
Taux de pannes sur les appels internationaux entrants (%)	28,2	20	50
Mobiles	2002	2003	2004
Nombre de liaisons internationales directes	3	4	4
Pays avec autorisations d'itinérance	69	69	69
Pays africains avec autorisations d'itinérance	23	23	23

**Source** : BAGHADADLI, I. et al. 2008

72. Les capacités de commutation ont augmenté sur la période 2002 à 2004 mais les lignes en services à Bujumbura ont diminué. Cela montre que le secteur de télécommunication se développe de plus en plus dans le sens de servir tous les citoyens.



Source : BAGHADADLI, I. et al., 2008.

73. Dans ce contexte, le Gouvernement du Burundi prévoit la privatisation de l'ONATEL pour redynamiser ce secteur. Il a aussi lancé un programme de partenariat public-privé pour financer le développement d'un réseau à haut débit. Ce programme va contribuer à ouvrir l'accès aux zones rurales et à relier plus efficacement le Burundi et les pays de la sous région. Les principales caractéristiques de ce partenariat est que le secteur privé initiera l'investissement tandis que le Gouvernement complétera cet investissement et garantira des prix abordables aux usagers. Le secteur privé aura la charge de la gestion financière et commerciale. Quant à la Communauté Est Africaine, les autorités prévoient une connexion à haut débit dans la région de l'Afrique de l'Est. Actuellement, le gouvernement a exonéré l'importation des équipements et matériels informatiques.

74. C'est à la fin des années 1980s, que l'information agricole est rentrée dans les préoccupations des décideurs. Ce qui a conduit notamment à l'élaboration du projet BDI/89/018 appelé « Système d'Alerte Rapide et Gestion de l'Information Alimentaire », (SARGIA) et signé en octobre 1990 entre la FAO, le PNUD et le Gouvernement du Burundi. Le système ainsi mis en place avait pour objectif de rassembler et d'analyser les informations produites par un ensemble hétérogène de services nationaux. Le manque de financements ajouté aux restructurations ministérielles successives mirent prématurément fin en 1993 aux mécanismes qui avaient été mis en place pour le fonctionnement du projet SARGIA.

75. Quelques années plus tard, le projet ARSSA (Appui à la Réhabilitation du Système des Statistiques Agricoles) est lancé pour améliorer les activités de la Direction des Statistiques et Informations Agricoles. Bien qu'ayant bénéficié du soutien de la FAO, le projet ne fonctionnera que deux ans de 1999 à 2000. Malgré une durée de vie brève, le projet a néanmoins permis au Département des Statistiques et Informations Agricoles de tester la méthodologie d'enquête agricole sur cinq provinces.

76. La coopération française a financé un projet pilote SISABU (Système d'Information sur la Sécurité Alimentaire) durant la période de 2003 à 2005. Pendant cette période, le projet a étendu ses activités sur quatre provinces. Cependant, à sa création, le SISABU avait comme objectif de couvrir l'ensemble du territoire national à l'horizon janvier 2006. Mais la situation sécuritaire et d'autres facteurs n'ont pas permis la continuité du projet. Un vide institutionnel s'est alors installé à cause des changements politiques, de la mise en place d'un nouveau gouvernement et, en même temps, des lacunes dans le domaine de l'analyse et de la prise de décision.

77. Les médias, surtout les radios, constituent un canal privilégié d'information de toute la population en peu de temps mais peu participent à la diffusion d'informations agricoles. Il y a des programmes proprement dits d'information agricole au niveau de la radio télévision nationale. D'autres sont des émissions sporadiques circonstancielles.

## **4. ANALYSE DES BESOINS INSTITUTIONNELS: FORCES ET FAIBLESSES**

### **4.1 Besoins en informations**

78. Structurellement, le décret n°100/154 de la 19/10/1993 portant organisation du Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage a apporté de l'importance à l'information dans le développement agricole en mettant sur pied un département des statistiques et Information agricole (DSIA) dont les objectifs peuvent se résumer en deux points à savoir :

- La collecte, l'analyse, le traitement et la constitution d'une banque de données ;
- La diffusion des informations agricoles scientifiques et techniques.

Malheureusement, juste après sa création une crise sociopolitique s'est abattue sur le Burundi et n'a pas permis au département nouvellement créé d'appliquer amplement ses attributions. Les statistiques mises à la disposition des utilisateurs ne sont que des estimations faites sur base des critères qualitatifs du fait que le Burundi n'a jamais fait d'enquêtes agricoles ni de recensement général de l'agriculture qui fourniraient des données reflétant la réalité du terrain.

79. Pour la mise en œuvre des programmes d'activités, les services du Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage à savoir : le Centre Multimédia (CMM) et le service national de statistique et information agricole (DSIA) ayant l'information et la communication dans leurs attributions ont souhaité disposer toutes les catégories d'informations : les informations relatives au développement rural, aux techniques agricoles et à l'économie. Les directions générales (DGE, DGA et DGMAVA) accordent leur priorité à trois catégories d'informations :

- Les problèmes liés à l'agriculture ;
- Le développement et le financement des programmes ; et
- Les réseaux disponibles axés sur l'agriculture et le développement.

Le DSIA porte ses priorités sur les réseaux axés sur l'agriculture et le développement, les conférences et réunions, les problèmes liés à l'agriculture, le profil industriel, le profil des produits de base ainsi que les méthodes de collecte, d'analyse, traitement, d'archivage et de diffusion de l'information agricole. A titre d'exemple, le réseau des moniteurs agricoles permet de relayer l'information agricole de la base jusqu'au niveau de la Direction Générale de la Mobilisation pour l'Auto-développement et la Vulgarisation Agricole (DGMAVA) en temps réel.

80. Lesdits services ministériels veulent recevoir des informations agricoles sous les formats suivants : les informations visuelles, illustrées ou audio visuelles (Films), les documents rédigés dans une langue usuelle, les documents adaptés à la diffusion massive, les normes d'utilisation des produits phytosanitaires et les matériels cartographiques sur la pédologie et la fertilité des sols, les notes d'informations et de synthèses des résultants de recherche, les articles de revues et les fiches techniques. Le DSIA voudrait aussi bénéficier des données statistiques et les informations sous formats de CD/DVD.

81. Les entreprises publiques telles que l'Institut des sciences agronomiques du Burundi (ISABU) et le Centre Nationale des Technologies Agro alimentaires (CNTA) ont besoin des informations suivantes : les problèmes liés à l'agriculture, le développement et le financement des programmes, les réseaux disponibles axés sur l'agriculture et le développement, les variétés des cultures, la lutte intégrée contre les maladies et parasites nuisibles aux plantes. Pour le CNTA spécialement, les informations relatives à des technologies post récolte, au conditionnement, à l'utilisation des déchets ainsi que le profil

industriel ont été pointé du doigt comme ses principaux besoins. L'office National des Télécommunications (ONATEL) n'a manifesté aucun intérêt pour les besoins en information agricole. Quant aux formats, les institutions publiques ont besoin d'informations sous formes de : documents adaptés à la diffusion massive, résumés, brevets, notes d'information et de synthèses, documents rédigés dans une langue appropriée (usuelle), les articles de revues ainsi que les normes et les matériels cartographiques.

82. Les institutions éducatives et d'enseignements dans le secteur de l'agriculture ont besoin des informations relatives aux problèmes liés à l'agriculture, au développement et financement des programmes, aux réseaux disponibles axés sur l'agriculture et le développement, les variétés des cultures, la lutte intégrée contre les maladies et parasites nuisibles aux plantes, les technologies post récoltes, l'utilisation des déchets et le profil industriel.

83. La Chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture, et d'artisanat du Burundi (CCIB) s'intéresse plus particulièrement aux questions liées au développement social, aux problèmes d'équilibre hommes-femmes, foires commerciales, ressources non agricoles et aux réseaux disponibles axés sur l'agriculture et le développement. Les problèmes liés à l'agriculture viennent en complément à ces besoins déjà mentionnés. Les formats très sollicités sont : les normes, les informations audiovisuelles ou illustrées, les documents adaptés à la diffusion massive ainsi que les articles de revue.

84. Les organisations non gouvernementales telles que la Confédération des Associations des Producteurs Agricoles pour le Développement (CAPAD) et la Collectif des Associations et ONGs Féminines au Burundi (CAFOB) s'intéressent plus particulièrement aux réseaux disponibles axés sur l'agriculture et le développement (régionaux et internationaux), le développement et le financement des programmes, les problèmes d'équilibre hommes femmes et les problèmes liés à l'agriculture. En second lieu, ces organisations mentionnent qu'elles ont aussi besoin des informations sur les foires commerciales, les technologies post récolte, les réunions et les conférences, les systèmes de tri, le conditionnement, les variétés des cultures ainsi que les systèmes de financement et le microcrédit. Les formats les plus souhaités sont : les documents adaptés à la diffusion massive, les documents rédigés dans une langue appropriée (le français), les normes et les notes d'informations et synthèses. Dans la catégorie autre, elles ont besoin des affiches, des panneaux publicitaires et des informations audiovisuelles. L'INADES, l'Institut Africain pour le Développement Economique et Social, n'a pas signalé de besoin en information agricole.

85. Les médias comme la Maison de la Presse (MP), la Radio Télévision Renaissance (RTR) et la Radio télévision Nationale du Burundi (RTNB) souhaitent bénéficier des informations relatives aux questions liées au développement social, au développement et financement des programmes. Dans la catégorie autre, ils sont intéressés par les informations relatives à la gestion de l'information au sein de l'organisation, aux médias électroniques et audiovisuelles. Un organe privé des Télécommunications, Unité de Communication (U-COM), n'a manifesté aucun intérêt sur les besoins en information agricole.

Tableau n°4 : Les besoins en information des institutions interviewées

Type	Nom	Format d'information et médias difficilement accessibles	Principaux besoins en information	Principales sources d'information
Services ministériels	Département des Statistiques et Information Agricole (DSIA)	Information visuelle, illustrée ou audio visuel (films)	Problèmes liés à l'agriculture, Ressources non agricoles, Questions liées au développement social, Problèmes d'équilibre homme-femme (genre), Réglementations ministérielles et internationales, Conférences et réunions, Foires commerciales, Développement et financement de programmes, Réseaux disponibles axés sur l'agriculture et le développement, Systèmes de tri, Technologie post-récolte, Variétés de cultures, Conditionnement, Utilisation des déchets, Lutte intégrée contre les nuisibles, Financement et micro crédit, Données relatives aux marchés, Identification des marchés, Profils des produits de base, Systèmes d' assurances des récoltes	Bulletins SA/PSA de la FAO Réunions avec les bénéficiaires OIE ISABU Centre de documentation agricole du DSIA Association paysannes Banque Mondiale Spore CTA IRAZ ISTEEBU
	Centre multimédia (CMM)	Documents adaptés à la diffusion massive		
	Direction générale de l'Elevage	Normes et matériel cartographiques		
	Direction générale de l'Agriculture	Note d'information et synthèses		
	Direction Générale de la Mobilisation pour l'Auto développement et la vulgarisation Agricole (DGMAVA)	Normes Documents rédigés dans une langue appropriée		
Direction provinciale de Kirundo (DPAE-Kirundo)	Données statistiques Articles de revues Fiches techniques CD/DVD			
Entreprise publique et recherche	Institut des Sciences agronomiques du Burundi (ISABU)	Documents adaptés à la diffusion massive Résumés	Problèmes liés à l'agriculture, Développement et financement des programmes, Réseaux disponibles axés sur l'agriculture et le développement, Variétés de cultures, Lutte intégrée contre les nuisances, Technologies post récolte, Conditionnement, Utilisation des déchets, Profil industriel	IRRI, ISABU CIAT, ILRI, IFPRI, CIP, ASARECA, CEPGL, CIRAD, FARA et CIALCA
	Centre national de technologies alimentaires (CNTA)	Normes Brevets, Normes et matériel cartographiques Note d'information et synthèses Documents rédigés dans une langue appropriée Articles revues		
Entreprise publique /communication	Office National des Télécommunications (ONATEL)	Aucun	Aucun	UIT Les opérateurs nationaux de télécommunications (UCOM, ECONET, etc) Les banques nationales (BANCOBU, FINBANK)
Education/ Enseignement	Facultés des sciences Agronomiques (FACAGRO)	Articles des revus Notes d'information et synthèses Information visuelle ou illustrée	Développement agricole et rural en général Information techniques issues des recherches Réseaux disponibles axé sur le développement et l'agriculture	ISABU, IRAZ, OTB, SRDI, COGERCO, OCIBU, IGEBU, ASARECA, IRRI, VLIR/CUD CTA
	Institut Supérieur d'Agriculture (ISA)	Articles des revus Notes d'information et synthèses Information visuelle ou illustrée Ouvrages techniques à diffusion massive et en une langue appropriée, le français	Développement agricole et rural en général Information techniques issues des recherches Réseaux disponibles axé sur le développement et l'agriculture	IRAZ, ISABU, DPAEs CNTA SOSUMO

Type	Nom	Format d'information et médias difficilement accessibles	Principaux besoins en information	Principales sources d'information
Chambre de commerce et d'industrie	Chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture, et d'artisanat du Burundi (CCIB)	Normes Information audiovisuelle ou illustrée Documents adaptés à la diffusion massive Articles de revue	Problèmes liée à l'agriculture, Ressources non agricoles, Questions liées au développement social, problèmes d'équilibre homme femme, Conférences et réunions, Foires commerciales, Développement et financement des programmes, Réseaux disponibles axés sur l'agriculture et le développement.	Magazine <i>Spore</i> du CTA WREN MEDIA CCI Les chambres de commerces à l'échelle mondiale Publication du CTA
Organisation non gouvernementale	Confédération des Associations des Producteurs Agricoles pour le Développement (CAPAD)	Article de revue Documents adaptés à la diffusion massive Note d'information et synthèses Information visuel ou illustré	Développement et financement des programmes, Les problèmes liés à l'agriculture, Les réseaux disponibles axés sur l'agriculture et le développement social, Foires commerciales, Réunions et conférences, Les systèmes de tris, Technologies poste récolte, Les variétés de cultures, Le conditionnement, Financement et microcrédit	DSIA DGPAE Projet CATALIST de l'IDFC
	Collectifs des Associations et ONGs féminines au Burundi (CAFOB)	Documents adaptés à la diffusion massive Résumés Normes Brevets, Normes et matériel cartographiques Note d'information et synthèses Affiches Documents rédigés dans une langue appropriée Articles revues	Développement et financement des programmes, Les problèmes liés à l'agriculture, Les réseaux disponibles axés sur l'agriculture et le développement social, Foires commerciales, Réunions et conférences, Les systèmes de tris, Technologies poste récolte, Les variétés de cultures, Le conditionnement, Financement et microcrédit.	CEI/ACIPA, PNUD, UNOB, UNICEF, NCOS, Royaume de Belgique Action Aid International Alert UNIFEM Volontaires des Nations Unies
	Institut africain pour le développement économique et social (INADES)	Aucun	Aucun	CTA (Magazine <i>Spore</i> , Publication) MINAGRIE (OCIBU, COGERCO, PRASAB Secrétariat général de l'INADES Formation
Medias	Maison de la presse (MP)	Articles des revus	Questions liées au développement social, Développement et financement des programmes Gestion de l'information au sein de l'organisation Médias électroniques et audiovisuelle	Organisation des nations unies (PNUD, BINUB UNESCO) Institut Panos Paris ARCANE Ministère de l'information Associations des médias (ABJ, ABR), CNLS, Projet Gutwaraneza, Twitezimbere
	Télévision Renaissance (RTR)	Notes d'information et synthèses Information visuelle ou illustrée		
	Radio Télévision Nationale du Burundi (RTNB)			
Organe privé des Télécommunications	Unité de Communication (UCOM)	Aucun	Aucun	ND

Source : Résultats de la présente étude, 2009

#### **4.2 Besoins en termes de renforcement des capacités (politiques & stratégies de l'IC, sensibilisation, réseautage, compétences, formation, media, TIC, équipement)**

86. Les besoins en termes de renforcement des capacités compilés dans le tableau 5 ne varient pas beaucoup du fait que peu de structures interviewées ne disposent pas d'entité, à part entière, qui s'occupe de la gestion de l'information et de la communication. Le personnel de certains institutions interviewées n'ont pas suivi une formation scolaire dans le domaine de l'information et la communication. Il y a eu une acquisition des compétences par l'expérience. La plupart des structures souhaite l'assistance technique et financière en matière de la GIC et TIC. Aussi, la mise en place d'un réseau d'information sur les marchés dans la région des grands lacs, basé sur l'utilisation des médias, radio, journaux et surtout les téléphones mobiles s'avère indispensable pour juguler la problématique de l'information agricole dans nos pays respectifs.

87. L'analyse des résultats de terrain en ce qui concerne les besoins en termes de renforcement des capacités, exprimés par les institutions interviewées, montrent qu'aucun document sur la stratégie de l'information et de la communication n'est pas disponible pour la plupart des institutions. Donc, une stratégie nationale de communication et d'information agricole s'impose. C'est l'un des principaux besoins prioritaires en matière de renforcement des capacités. Les décideurs pourront suivre les orientations et programmes de ce plan pour promouvoir le développement agricole.

88. La plupart des enquêtés affirment que leur bibliothèque (ou centre de documentation) n'est pas bien réhabilité depuis la fin de la guerre civile; les utilisateurs ne trouvent pas des ouvrages plus récentes et d'actualités. Le mode de leur gestion reste toujours classique. Le recyclage du personnel et l'acquisition de l'information agricole par abonnement et/ou site Internet demeure des besoins incontournables pour relancer le développement agricole et rural.

89. Les institutions interviewées ont évoqué plusieurs problèmes qui constituent des obstacles à la réalisation de leur mission. Il s'agit de :

- Insuffisance du personnel qualifié en GIC et en maintenance des TIC
- Faible débit d'internet et les sites web en cours de construction
- Bibliothèque pauvre et non réhabilitée
- Manque de formation et recyclage et perfectionnement du personnel en GIC/TIC.
- Insuffisance d'ouvrages nouvellement édités
- Insuffisance des ressources humaines compétentes dans la gestion des bibliothèques
- Insuffisance des équipements informatiques performants
- Absence d'une stratégie de développement des statistiques du secteur agricole
- Absence d'une stratégie nationale d'information agricole
- Absence des unités ou divisions en charge des GIC/TIC
- Insuffisance de collaboration avec le CTA et les autres partenaires en matière d'information et communication agricole et rurale
- Affectation insuffisante ou inexistence des budgets réservés spécifiquement aux activités des TIC/GIC
- Manque d'appui aux initiatives relatives à la GIC/TIC
- Absence d'échange d'information sur internet en matière d'information agricole et rurale
- Inexistence des stratégies ou politique d'information et communication agricole et rurale.

- Manque de logiciels de gestion des bases de données.
- Inexistence d'une politique de gestion des connaissances du personnel en charge des GIC/TIC
- Problème d'accès aux pièces de rechange pour les équipements des multimédias
- Insuffisance de collaboration avec les centres internationaux de transfert de technologies agroalimentaires.

90. L'analyse de ces faiblesses permet de dégager un problème global qui est l'absence d'un mécanisme de gestion et de coordination des activités d'un réseau national opérationnel en matière de l'information agricole et rurale. Les causes majeures à l'origine de ce problème sont :

- Insuffisance des moyens matériels et financiers dans les services en charge des TIC/GIC due aux couts exorbitants de communication, à l'absence des ouvrages techniques nouvellement édités, insuffisance des matériels informatiques, aux manques de partenariat accru avec le CTA et les autres organismes internationaux en matière d'information agricole et rurale ;.
- Absence des programmes de développement du secteur de l'information et la communication agricole et rurale due au manque d'une stratégie nationale de développement de l'information agricole et à l'insuffisance d'échange d'information entre les acteurs ;
- Insuffisance des ressources humaines compétentes due au manque de perfectionnement du personnel en TIC/GIC, à l'absence des unités ou des divisions en charge des GIC et TIC et à l'absence d'une politique de gestion des connaissances du personnel.

Tableau n° 5 : Besoins en renforcement des capacités des institutions interviewées

Nom de l'Institution	Forces	Faiblesses	Besoins en termes de renforcements des capacités
Direction des Statistiques et Informations Agricoles (DSIA)	<p>Existence d'une bibliothèque agricole</p> <p>Existence du serveur et d'Internet</p> <p>Existence d'un projet d'information sur les prix</p> <p>Beaucoup d'utilisateurs de la base de données et de la bibliothèque</p> <p>Avoir des missions de rassembler et de diffuser l'information agricole</p> <p>Avoir des cadres de formation supérieur</p> <p>Disposer d'une base de données agricole</p> <p>Site internet en cours de construction</p> <p>Spécialisé dans la production des rapports, dans la gestion des bases de données agricoles et l'information agricole</p>	<p>Pas de personnel qualifié en GIC et maintenance des TIC,</p> <p>Faible débit d'internet, Site www.minagri.bi en cours,</p> <p>Peu de moyen financiers, Bibliothèque non réhabilitée,</p> <p>Insuffisance d'ouvrages nouvellement édités, Manque de la bibliothèque numérique, Manque des bibliothécaires qualifiés, Peu d'outils informatiques, Absence d'une stratégie de développement des statistiques du secteur agricole</p> <p>Absence d'une stratégie d'information agricole</p>	<p>Assistance technique et financière de programmes</p> <p>Perfectionnement du personnel en TIC et GIC</p> <p>Elaboration d'une stratégie nationale de communication et d'information agricole</p> <p>Participation dans des séances d'information et de formation du CTA</p> <p>Mise en place d'un réseau nationale d'information agricole (RNIA)</p> <p>Création d'une radio rurale axée sur le développement de l'agriculture</p> <p>Informatisation de la bibliothèque agricole pour devenir un centre de référence nationale du développement rural (CRNDR)</p> <p>Une étude de faisabilité pour RNIA et CRNDR</p> <p>Collaboration effective avec CTA</p> <p>Assistance en ouvrages divers utiles pour nos utilisateurs d'information</p> <p>Equipement en outils de GIC et TIC</p> <p>Réalisation d'un 1er recensement agricole</p>
Directions Provinciales d'Agriculture et E levage (DPAEs)	<p>Existence d'un projet de développement agricole de Kirundo géré au sein de la DPAE-Kirundo</p> <p>Existence d'un service de suivi évaluation</p> <p>Les projets de réhabilitation des centres semenciers dans tous les DPAEs</p>	<p>Un seul individu est chargé de l'information agricole</p> <p>Absence de ressources humaines compétentes en GIC et TIC</p> <p>Manque du matériel informatique</p>	<p>Formation du personnel en TIC et GIC</p> <p>Création du site internet et connexion ADSL</p> <p>Renforcement des liens de collaboration avec CTA</p> <p>Ouvrages techniques</p>
Direction Générale de mobilisation pour l'auto développement et la vulgarisation agricole (DGMAVA)	<p>Service de coordination de toutes les 16 DPAEs chargé de la mobilisation et la vulgarisation agricole</p> <p>Existence d'une structure décentralisée de la base au sommet</p> <p>Organe de formation des moniteurs et des agronomes communaux sur les techniques nouvelles agricoles</p> <p>Mise en place d'un réseau des moniteurs agricoles</p>	<p>Insuffisance du personnel compétent en GIC et TIC</p> <p>Manque de recyclage du personnel</p> <p>Pas de connexion internet</p> <p>Rapport transmis tardivement</p> <p>Manque de logiciel de traitement des données</p> <p>Manque de collaboration avec CTA</p>	<p>Assistance dans la formation du personnel en TIC et GIC</p> <p>Abonnement internet pour la transmission électronique des rapports</p> <p>Acquisition des logiciels de gestion des base de données</p> <p>Partenariat avec CTA accrue</p>
Direction Général de l'Élevage (DGE)	<p>Existence d'un système de surveillance épidémiologique (épizooties)</p> <p>Existence laboratoire d'analyse de maladies des animaux</p> <p>Collaboration effective avec OIE</p> <p>Existence des pharmacies vétérinaires</p> <p>Existence d'un laboratoire et pharmacie vétérinaire (LAPHAVET)</p>	<p>Insuffisance du personnel compétent en TIC et GIC</p> <p>Manque d'appui aux initiatives en TIC et GIC</p> <p>Débit internet insuffisant</p> <p>Manque de la plate forme électronique utilisable par les DPAEs et les services centraux du Ministère de l'Agriculture</p> <p>Insuffisance d'outils informatique</p>	<p>Assistance de formation en GIC et TIC</p> <p>Connexion internet des services d'élevage via la plate forme électronique</p> <p>Acquisition d'outils informatique</p> <p>Recyclage du personnel de laboratoire vétérinaire en analyse des résultats en vue d'un bon suivi épidémiologique</p> <p>Collaboration effective dans les programmes initiés par le CTA relatifs à l'élevage</p>

Nom de l'Institution	Forces	Faiblesses	Besoins en termes de renforcements des capacités
Direction générale de l'agriculture (DGA)	Existence d'une structure d'inspecteurs phytosanitaires et semenciers de 10 ans Commission nationale de coordination de lutte contre les maladies et ravageurs depuis 2 ans	Manque de budget de fonctionnement des organes Bibliothèque pauvre Insuffisance des équipements Echanges sur internet peu développées Pas d'une division de TIC et GIC proprement dite	Appui budgétaire de fonctionnement en TIC et GIC Ouvrages en techniques d'application des engrais et des produits phytosanitaires Renseignement sur la commercialisation des intrants agricoles Collaboration avec le CTA Renforcement des capacités des inspecteurs de ladite commission
Institut Africain pour le Développement Economique et Social (INADES)	Appui à distance sous formes de cours par correspondance et partage d'apprentissage en agriculture Existence du personnel diversifié Existence du centre de documentation, des publications et site web	Pas de division en charge de TIC et GIC Pas de ressources humaines en TIC et GIC Inexistence de programmes de TIC ou GIC Sans politique ou stratégie d'information et de communication Manque de politique de gestion de connaissance	Formation du personnel en TIC et GIC Création d'une division en charge des TIC et GIC Aider à faire des programmes en information et communication de l'institut Favoriser la politique de gestion des connaissances Diffusion à grande échelle des revues TERIMBERE en milieu rural Formation des cadres en gestion des sites web Acquisition des outils informatiques
Confédération des associations des producteurs agricoles pour le Développement (CAPAD)	Le CAPAD compte plusieurs dizaines de coopératives comme membres. Organisme avec expérience en encadrement des associations paysannes ayant des activités dans les domaines variées (agriculture, service financiers, commercialisation) Membres importants (20 130 ménages) réparties en 72 coopératives Accès facile aux TIC	Budget de GIC sous estimés (2%) Personnel insuffisant pour les TIC et GIC Manque de moyens pour recruter le personnel qualifié Matériel non adéquat Pas de programmes en GIC et TIC Pas de politique ou stratégies d'information et de communication ou de gestion de connaissance Pas de collaboration Avec CTA	Appui budgétaire en TIC et GIC Acquisition du matériel informatique Collaboration efficace avec CTA Formation du personnel existant en TIC et GIC Elaborer une politique en gestion des connaissances
Chambre de commerce, d'industrie d'agriculture et d'artisanat (CCIB)	Compétences en communication et disposant une radio CCIB FM+ Représentants du secteur privé Centre de documentation Collabore avec le CCI	Site web en construction Pas de programme en information agricole Peu d'équipement et budget de fonctionnement Pas encore eu une politique ou stratégie de développement de l'information et de la communication	Initier les programmes de communication et d'information agricole au niveau du secteur privée Appui budgétaire pour la gestion des TIC et GIC Collaborer efficacement avec le CTA sur la radio rurale
Radio Télévision Renaissance (RTR)	Elle a d'expérience dans la rédaction, service d'émissions et techniques Elle a une grande audience à Bujumbura	Pas d'un programme relatif à l'agriculture Pas de recyclage de ressources humaines Problèmes d'accès aux pièces de rechange	Aider les radios privées à intégrer les programmes d'information agricole et rurale Financement des programmes des radios liées au développement du monde rural Collaboration avec le CTA
Centre multimédia (CMM)	L'unité multimédia de la DGMVA s'est spécialisée dans les spots publicitaires Rédaction d'un petit journal "le messenger agricole" mensuel.	Manque du personnel formé en GIC Un seul journaliste Peu de programmes d'information agricole	Formation du personnel en GIC et TIC Recrutement du personnel formé et qualifié Accroître les programmes d'informations agricoles Collaboration efficace avec CTA
Centre Nationale de	Seul centre public qui s'occupe des activités de	Manque de matériel informatique	Formation du personnel en TIC et GIC

Nom de l'Institution	Forces	Faiblesses	Besoins en termes de renforcements des capacités
Technologie Alimentaire (CNTA)	transformation des produits agricoles. Il met au point les technologies agricoles post récolte appropriées pour les diffuser auprès des agriculteurs	Insuffisance de formation du personnel en GIC et TIC Manque de collaboration avec les centres internationaux de transfert de technologies agroalimentaires	Mise à jour des matériels techniques et informatiques Appui budgétaire des programmes de diffusion des technologies en milieu rural Collaborer efficacement avec le CTA
Maison de la Presse (MP)	Organisation professionnel des médias non étatique C'est un lieu de rencontre et d'épanouissements intellectuels des journalistes	Pas de programmes d'information agricole Manque de financement de formation des journalistes Outils informatiques insuffisant Manque de formation en TIC et GIC	Aider les médias à insérer des programmes d'information agricole Organiser des formations en TIC et GIC Acquisition des outils informatiques Mise à jour des TIC, création et gestion du site et son exploitation Collaboration avec le CTA
Institut des Sciences Agronomiques du Burundi (ISABU)	Des chercheurs sont à l'œuvre dans des programmes de développement agricole Expérience de plus de 20 ans dans la recherche.	peu de personnel chargé des TIC et GIC Insuffisance d'outils informatiques Manque du Budget alloué aux TIC et GIC Peu de programmes y relatifs	Appui au perfectionnement du personnel Acquisition d'outils informatiques Assistance technique et financière en matière des TIC et GIC Collaboration avec le CTA
Office Nationale des Télécommunications (ONATEL)	Détenteurs du monopole du réseau des téléphones fixes Entreprise publique présente dans tous le pays	Insuffisance du perfectionnement du personnel Peu de renouvellement d'outils informatiques	Collaborer avec le CTA Formation en perfectionnement du personnel Appui au renouvellement du personnel
Collectif des Associations et ONGs Féminines du Burundi (CAFOD)	Regroupe 52 associations avec un effectif de 30 milles femmes œuvrant dans divers domaines de développement	Insuffisance du personnel Manque des logiciels de gestion des bases de données Sous alimentation du site web Manque du personnel suffisant pour les antennes provinciales	Assistance technique et financières en GIC et TIC Ouvrages sur la promotion du genre dans le développement rural Recrutement du personnel qualifié en TIC et GIC
Unité de Communication (UCOM)	Personnelle suffisamment outillée dans les TIC Large couverture du signal	Pas un programme relatif au secteur agricole	Sensibilisation du secteur des télécommunications sur l'utilité de l'information axée sur le développement agricole et rural Formation sur la GIC
Radiotélévision nationale du Burundi (RTNB)	Radiotélévision publique, la plus importante au niveau de la couverture géographique et de l'audience. Plus de 120 machines Equipement numériques pour la production des émissions et diffusion Capacité exceptionnelle en informations diverses	Budget non précis en GIC et TIC Manque de logiciel d'archivage Pas de centre de lecture Insuffisance de formation des cadres en GIC et TIC	Assistance Technique et financière Outils informatiques d'archivage Recyclage du personnel en TIC et GIC Elaboration d'une politique interne en gestion des NTIC et des connaissances Mise à jour des logiciels selon les NTIC
Faculté des Sciences agronomiques du Burundi (FACAGRO)	La FACAGRO de l'Université publique du Burundi forme des Ingénieurs Agronomes et mène des recherches dans le domaine agricole.	Manque du budget en GIC et TIC Manque du personnel pouvant s'occuper des TIC et GIC Sans programme en GIC Manque de connexion internet stable	Outils informatiques performants Création d'une filière de spécialisation en GIC et TIC en matière de développement agricole et rurale Assistance technique et financière en GIC et TIC

Source : Résultats de la présente étude, 2009

### **4.3 Feedback sur l'utilisation des produits et services CTA**

91. Parmi les institutions interviewées dans le secteur agricole et rural au Burundi, sept institutions (CCIB, ISABU, FACAGRO, CNTA, INDES, DSIA et DPAE-Kirundo) affirment connaître les différentes activités exercées par le CTA. La plupart de ces institutions reçoivent le magazine *Spore* du CTA alors que les autres produits et services du CTA leur sont inconnus. Il s'agit des produits et services DORA et DSI et d'autres publications nécessaires au développement agricole et rural. Deux institutions (DSIA et FACAGRO) sur 19 interviewées affirment avoir participé aux séminaires organisés par le CTA et une seule institution a signalé qu'il a reçu un kit des ressources de radios rurales.

92. A titre d'exemple, les chercheurs et les étudiants de la faculté des sciences agronomiques (FACAGRO) apprécient le contenu du magazine *Spore*. Les organes de télécommunication et de presse déclarent qu'ils ne sont pas au courant des activités du CTA sauf la CCIB qui reçoit le magazine *Spore* et les différentes publications du CTA.

93. Toutes les institutions interviewées souhaitent connaître davantage le CTA et bénéficier de ses produits et services sauf l'U-COM.

## 5. Conclusions et recommandations

### 5.1. Conclusions

94. Le Burundi a enregistré des retards remarquables dans le développement du secteur de l'information et de la communication en général et en particulier en matière de l'information agricole et de développement rural. Les violences conflictuelles répétitives de 1972 à 2000 n'ont pas permis un développement harmonieux de ce secteur. C'est durant cette période post crise de 1993 que le Gouvernement du Burundi a relancé le développement du secteur privé concurrentiel en matière de l'information et la communication. Depuis lors, on observe une tendance concurrentielle du développement dudit secteur. A titre d'exemple, des radios et télévisions privées, les compagnies privées de la téléphonie mobile ont vu le jour, mais avant 1993 l'usage de la téléphonie était une chasse gardée pour certaines personnes privilégiées. Des efforts restent à fournir dans le secteur de l'information et la communication en matière de l'agriculture.

#### 5.1.1. Besoins en information

95. L'analyse des besoins en information agricole des institutions contactées montre que tous les types d'informations sont nécessaires pour la réalisation des projets et programmes initiés pour satisfaire leurs attributions.

96. En vue de résoudre les contraintes liées à l'insuffisance de l'information et de la communication dans le domaine agricole, deux types de besoins ont été définis. Il s'agit des besoins principaux et des besoins secondaires. Les besoins principaux ont été définis comme étant les besoins qui ont été sollicités par plus de trois types d'institutions interviewées. Les besoins secondaires sont des besoins spécifiques sollicités par une ou deux types d'institutions interrogées.

97. Les besoins principaux en informations exprimés par les institutions interrogées sont :

- Les problèmes liés à l'agriculture ;
- Le développement et le financement des programmes ;
- Les réseaux disponibles axés sur l'agriculture et le développement ;
- Le conditionnement des produits agricoles ;
- La technologie post récolte ;
- Les variétés de cultures ;
- Les foires commerciales
- Les conférences et les réunions ;
- Les questions liées au développement social ;
- Les informations techniques issues des recherches.

98. Les besoins secondaires exprimés sont :

- Les ressources non agricoles ;
- Les systèmes de tri ;
- Les problèmes d'équilibre hommes femmes ;
- L'utilisation des déchets à des fins agricoles et non agricoles ;
- La lutte intégrée contre les maladies nuisibles des plantes ;
- Les données relatives aux marchés ;
- L'identification des marchés des produits agricoles ;
- Le financement et l'octroi de microcrédit ;
- Les profils des produits agricoles de base ;
- Les systèmes d'assurance de récolte ;
- Le profil industriel du secteur agricole ;
- La gestion de l'information au sein de l'organisation ;
- Les médias électroniques et audiovisuels.

99. La coordination des services chargés de la gestion de l'information et de la communication pour le développement agricole et rural n'est pas efficace. Toutes les institutions interviewées n'ont pas des bases de données et des sites web fonctionnels et accessibles aux utilisateurs. Suite à l'inexistence d'une stratégie nationale d'information agricole et rurale et d'une politique de gestion des connaissances du personnel en GIC et TIC. Il y a l'impossibilité d'échanger en permanence de l'information agricole. Des actions sporadiques de faible performance sont observées très couramment. On signale aussi la faible performance du personnel et les connexions internet fonctionnant de façon irrégulière.

100. La population rurale du Burundi étant majoritairement analphabète, les radios publiques et privées et la télévision nationale constituent ses principaux canaux d'informations. La téléphonie mobile se généralise de plus en plus en milieu rural ce qui pourrait permettre la diffusion massive et individualisée des informations sur les marchés via les alertes téléphoniques et SMS, etc. L'Office national des télécommunications (ONATEL) serait privilégié pour disséminer l'information agricole en milieu rural en vue de stabilisation des prix sur les marchés.

### *5.1.2. Besoins en termes de renforcement des capacités*

101. Les différentes institutions qui ont été contactées ont manifesté un désir de renforcer leur capacité pour les services et produits d'information nécessaires à la réalisation de leurs objectifs. Les besoins en termes de renforcement des capacités sont regroupés en trois volets :

- Le renforcement des compétences en ressources humaines ;
- Le renforcement des capacités institutionnelles ; et
- Le renforcement des capacités opérationnelles.

#### a) Renforcement des compétences en ressources humaines

- Perfectionnement du personnel en TIC et GIC de toutes les institutions potentielles sélectionnées ;
- Recyclage du personnel du laboratoire vétérinaire en analyse des résultants en vue d'un bon suivi épidémiologique ;
- Renforcement des capacités des inspecteurs phytosanitaires ;
- Recrutement du personnel formé et qualifié.

#### b) Renforcement des capacités institutionnelles

- La mise en place d'un système d'information sur les marchés basé sur l'utilisation des téléphones portables et sur la plate forme électronique ;
- Appuyer la création des unités ou divisions chargées des TIC ou de la GIC dans les institutions potentielles ;
- Financement des programmes de développement des TIC et de la GIC des institutions potentielles ;
- Elaboration d'une stratégie de l'information et de la communication pour le développement de l'agriculture ;
- Création d'une radio rurale ;
- Informatisation des bibliothèques ou les centres de documentation des institutions interviewées ;
- Etude de faisabilité d'un réseau national d'information agricole
- Collaboration effective des institutions potentielles avec le CTA à travers un partenariat accru ;
- Aider les radios et les compagnies de télécommunications privées à intégrer les programmes d'information agricole ;
- Recensement général de l'agriculture.

#### c) Renforcement des capacités matérielles et informationnelles

- Assistance documentaire aux institutions potentielles sélectionnées ;
- Abonnement Internet pour la transmission des rapports électroniquement ;
- Acquisition des logiciels et des outils informatiques ;
- Acquisition des ouvrages de techniques culturelles, d'application d'engrais et des produits phytosanitaires ou vétérinaires ;
- Diffusion à grande échelle des revues TERAMBERE en milieu rural
- Forte sensibilisation, la bonne compréhension et l'implication des autorités des institutions concernées du développement de l'information agricole.

### 5.1.3. Points de vue sur les produits et services CTA

102. D'une façon générale, le Burundi, à travers les institutions interrogées ne bénéficie pas suffisamment des produits et services du CTA. On a remarqué que six institutions interviewées apprécient les produits et services du CTA, tandis que les autres ont entendu parler du CTA pour la première fois lors des interviews et elles ont souhaité être en contact permanent ou être tenues au courant des produits et services du CTA. Peu de burundais ont bénéficié des opportunités des stages et de formation, des séminaires et co-séminaires organisés par le CTA à cause du manque d'information.

### 5.1.4. Partenaires et bénéficiaires potentiels

103. En tenant compte de l'analyse des forces et faiblesses des institutions interviewées et sur la base des termes de référence, des missions et de la couverture spatiale des institutions, neuf partenaires et bénéficiaires potentiels des produits et services du CTA ont été identifiés au Burundi.

Liste des Institutions partenaires et bénéficiaires potentiels

N°	Institutions	Sigles	Types	Rôles
1	Faculté des sciences Agronomiques du Burundi	FACAGRO	EDU	FRM
2	Institut des sciences agronomiques du Burundi	ISABU	GOV	R&D RUR
3	Centre nationale de Technologie agro alimentaire	CNTA	GOV	R&D RUR
4	Collectif des associations et ONGs féminines au Burundi	CAFOB	ONG	RUR
5	Confédération des associations des Producteurs Agricoles pour le Développement	CAPAD	ONG	RUR FRM
6	Radio télévision Nationale du Burundi	RTNB	PUB	INF
7	Office Nationale des Télécommunications	ONATEL	PUB	RUR FRM
8	Direction des statistiques et Informations agricoles	DSIA	GOV	PP, RUR
9	Direction Générale de la mobilisation pour l'Auto développement et la Vulgarisation Agricole	DGMAVA	GOV	PP RUR

**Source :** Résultat de l'étude, 2009

## 5.2. Recommandations

104. Cette étude a révélé que les institutions disposent de différentes catégories d'information mais que cette information n'est pas gérée de façon qu'elle permette l'accès facile aux utilisateurs. Cela montre qu'il y a une faible capacité de gestion de l'information et de la communication en matière de l'agriculture. Des systèmes d'information doivent être mis en place pour fournir une information agricole à jour et pertinente au Burundi.

105. Le Gouvernement du Burundi et les autres acteurs sont concernés par la mise en œuvre de ces recommandations. Le CTA apportera son appui pour les activités de perfectionnement du personnel, d'assistance documentaire, d'assistance techniques et

d'équipement divers (surtout en informatique). Le Gouvernement veillera à la disponibilité des ressources humaines, à l'affectation des ressources financières au niveau des unités ou divisions de la GIC et des TIC nouvellement créées.

106. Dans le but d'améliorer l'accès à l'information et à la communication agricole et rural, sur la base des résultats de cette étude sur le Burundi, la satisfaction des principales institutions repose sur les recommandations suivantes :

- Sensibiliser l'administration publique, le secteur privé et les ONG sur les effets de l'accessibilité et la dissémination de l'information en vue de comprendre l'environnement politique en GIC/TIC ;
- Faire comprendre à tout le public le rôle de l'information agricole à des fins de développement agricole et rural ;
- Aider les institutions partenaires à se procurer des sources d'information comme journaux actualisés, les archives, les livres, les articles, les catalogues, le matériel didactique, le matériel de vulgarisation, les bases de données électroniques, les diapositives et les cassettes vidéos ;
- Établir des plates formes ou des mécanismes de partage de l'information aux niveaux national, régional et international ;
- Des efforts doivent être entrepris par les institutions nationales pour améliorer leurs capacités de gestion de l'information en vue de satisfaire d'abord leurs besoins et ensuite faciliter l'accès des utilisateurs à l'information disponible.

#### *5.2.1. Besoins en information*

107. Les recommandations à l'intention du Gouvernement du Burundi, du CTA et des partenaires du Burundi au Développement :

- Organisation des ateliers nationaux entre les producteurs et les utilisateurs pour échanger sur les voies et moyens à mettre en place pour développer l'information et la communication agricole et rurale. La tenue de l'atelier contribuera à la définition des priorités et de la plate forme nationale de concertation entre les institutions intervenant dans le secteur de l'information et de la communication pour le développement agricole et rural ;
- Couvrir les besoins en production de l'information agricole et rurale ;
- Appuyer la création des réseaux d'échanges par le biais des sites web, de base de données et la gestion de l'information et la communication agricole et rurale ;
- La création d'une radio rurale.

108. Les recommandations à l'intention du Gouvernement du Burundi :

- Améliorer le réseau national d'information agricole et rurale. Ce réseau permettra la circulation de l'information agricole et rurale en vue de briser certaines attitudes de rétention de l'information ;
- Favoriser une coordination efficace entre les structures de production et d'utilisation de l'information et les structures de recherches et de vulgarisation en vue d'asseoir un échange permanente d'information ;
- Instaurer les instruments juridiques et des structures organisationnels adéquats.

109. Les recommandations à l'intension du CTA :

- Permettre et améliorer la disponibilité de l'information agricole et rurale à savoir :
  - les besoins principaux :
    - Les problèmes liés à l'agriculture
    - Le développement et le financement des programmes
    - Les réseaux disponibles axés sur l'agriculture et le développement

- Le conditionnement des produits agricoles
- La technologie post récolte
- Les variétés de cultures
- Les foires commerciales
- Les conférences et les réunions
- Les questions liées au développement social
- Les informations techniques issues des recherches.
- Les besoins secondaires :
  - Les ressources non agricoles
  - Les systèmes de tri
  - Les problèmes d'équilibre hommes femmes
  - L'utilisation des déchets à des fins agricoles et non agricoles
  - La lutte intégrée contre les maladies nuisibles des plantes
  - Les données relatives aux marchés
  - L'identification des marchés des produits agricoles
  - Le financement et l'octroi de microcrédit
  - Les profils des produits agricoles de base.

### 5.2.2. Besoins en termes de renforcement des capacités

110. En termes de renforcement des capacités, les recommandations sont faites à l'intention du Gouvernement du Burundi et du CTA.

111. A l'intention du Gouvernement du Burundi :

- L'instauration des unités ou divisions chargées de la gestion de l'information et de communication fonctionnelle dans tous les secteurs de la vie nationale ;
- L'appui à la coordination des institutions en charge de la gestion de l'information et de la communication pour le développement agricole et rurale ;
- Recrutement du personnel qualifié en GIC et TIC ;
- Réaliser le recensement général de l'agriculture ;
- Collaboration effective avec le CTA à travers un partenariat accru ;
- Inciter les radios, télévisions et les compagnies publiques et privées à intégrer les activités liées à la gestion de l'information et de la communication agricole et rurale.
- La prise des dispositions nécessaires et suffisantes pour permettre l'accès à toutes les couches de la population burundaise à un réseau de communication de haut débit.

112. A l'intention du CTA :

- Recyclage et perfectionnement du personnel en charge des TIC et de la GIC dans toutes les institutions potentielles identifiées ;
- Assistance en fonds documentaires des institutions publiques et privées en vue d'accéder aux sources d'information agricole et rurale ;
- Appui à l'élaboration de la stratégie d'information et de la communication pour le développement agricole et rurale ainsi que la politique nationale de gestion des connaissances des ressources humaines ;
- Appui au financement des programmes des TIC et GIC identifiés par les institutions partenaires ;
- Appui au Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage pour réaliser l'étude de faisabilité du réseau national d'information agricole et rurale ;
- Appui à l'abonnement à Internet et à l'acquisition des logiciels et des outils informatiques au niveau des institutions potentielles identifiées ;
- Appui à la décentralisation des cybercafés, des télé centres en milieu rural pour faciliter l'accès au site du CTA en vue d'une meilleure connaissance des produits et services du CTA ;
- Coordination d'une étude détaillée des besoins des institutions sélectionnées potentielles et des utilisateurs pour faciliter l'élaboration de la stratégie nationale

d'information et de la communication pour le développement agricole et rurale ainsi que celle relative à la gestion des connaissances du personnel.

113. A l'intention du Gouvernement du Burundi, du CTA et de tous les partenaires traditionnelles au Développement :

- La mise en place d'un système d'information sur les marchés basé sur l'utilisation des téléphones portables et sur la plate forme électronique
- Réhabilitation et informatisation des bibliothèques ou les centres de documentation des institutions publiques et privées.

### *5.2.3. Produits et services du CTA*

114. Étant donné que le CTA est peu connu par les institutions en charge du développement de l'information et de la communication agricole et rurale, le CTA pourra étendre la fourniture de ses produits et services suivants:

- L'extension de la diffusion des produits et services du CTA à tous les institutions rencontrées : le magazine *Spore*, publications du CTA, les services questions réponses (SQR) et les programmes DORA et DSI.
- La désignation d'un point focal qui aura la charge de coordonner les activités nationales et celles du CTA, de faciliter les abonnements, de recueillir les avis et les considérations des utilisateurs en vue de répondre aux préoccupations en matière de la recherche d'information sur les produits et services du CTA.
- L'organisation des ateliers et des séminaires de formation des agents en charge de la GIC et des TIC des neuf institutions sélectionnées.
- Appui à la mise en place d'un système d'information sur les marchés (SIM) au Burundi pour résoudre le problème de flambée des prix et accroître le niveau d'accès à l'information en milieu rural. Le SIM sera un projet conjoint entre les producteurs et les utilisations de l'information en vue d'une meilleure circulation de l'information agricole et rurale.
- Appui au Gouvernement du Burundi pour l'implantation progressive des cybercafés et télé centres communautaires polyvalents en milieu rural, pour un meilleur accès au site du CTA. .

### *5.2.4. Partenaires et bénéficiaires potentiels.*

115. Les partenaires identifiés sont incontournables pour promouvoir le secteur de l'information et la communication en matière de l'agriculture et le développement rural. En nouant des relations de partenariat stratégique avec les institutions potentielles et en leur apportant une expertise technique en plus du soutien financier dans le cadre du contrat, le CTA va contribuer à provoquer des changements attendus en termes de disponibilité, d'accessibilité de l'information aux producteurs et à toutes les parties prenantes nationales.

116. Dans le domaine de la recherche et de la formation agricole, l'Institut des sciences agronomiques du Burundi (ISABU), le Centre National de Technologies Agroalimentaires (CNTA) et la Faculté des sciences agronomiques (FACAGRO) sont des institutions partenaires privilégiées à raison de leurs domaines d'intervention orientée vers la recherche scientifique. Les trois institutions sont complémentaires au point de vue du développement agricole et rural.

117. Avec les ONG, la Confédération des associations des producteurs agricoles pour le développement (CAPAD) et le Collectif des associations et ONGs féminines au Burundi (CAFOB) sont des partenaires potentiels de la société civile qui interviennent dans le domaine du développement agricole et la promotion féminine au Burundi.

118. Dans le domaine de l'information et la communication, la Radio télévision national du Burundi (RTNB) et l'Office National des Télécommunications (ONATEL) sont des partenaires incontournables à raison de leur couverture du territoire nationale. Le CTA en collaboration avec le Ministère de l'agriculture et de l'Elevage pourra les associer pour mettre en place un système d'information sur les marchés (SIM) efficace, efficient et opérationnel.

119. Dans le domaine de la documentation, de la planification et vulgarisation agricole, le Département des statistiques et informations agricoles (DSIA) et la Direction général de la mobilisation pour l'auto développement et la vulgarisation agricole (DGMAVA) sont des partenaires potentielles à raison de leur champ d'action nationale. Elles travaillent en collaboration étroite avec le monde rural en vue d'un développement harmonieux de l'agriculture et de l'élevage.

## **6. PROPOSITION DE STRATEGIE D'INTERVENTION ET D'UN PLAN D'ACTION POUR LE CTA**

120. Dans cette étude sur le Burundi en matière d'évaluation des besoins en information agricole, il est nécessaire de dégager de manière succincte des buts et objectifs à atteindre à partir des besoins (en information agricole et en renforcement des capacités) émis par des institutions interviewées. Des stratégies d'intervention et un plan d'action pour le CTA sont proposés dans les paragraphes suivants.

### **6.1 Stratégies d'intervention**

121. Pour apporter des solutions aux problèmes identifiés aux points précédents (cf. 4.2) et en fonction de l'objectif global et des objectifs spécifiques du plan stratégique du CTA, les stratégies suivantes sont proposées.

#### **a) stratégie globale**

Contribuer à la mise en place d'un mécanisme de gestion et de coordination des activités d'un réseau national opérationnel en matière de l'information agricole et rurale

#### **b) Les stratégies spécifiques**

Les différentes activités à mener pouvant aider à lever les contraintes des institutions impliquées dans le développement et la circulation de l'information agricole s'exécuteront autour des stratégies spécifiques suivantes :

- (i) Contribuer à l'accroissement du financement du secteur de l'information et de la communication agricole et rurale
  - Création des partenariats avec le CTA et les autres institutions nationales et internationales
  - Organisation des ateliers et séminaires nationaux entre les producteurs et utilisateurs de l'information agricole
  - Organisation d'une table ronde des bailleurs de fonds pour le financement du secteur de l'information agricole.
  - Allocation du budget conséquent aux fonctionnements des institutions en charge de l'information agricole et rurale
  - L'extension de la diffusion des produits et services du CTA à tous les institutions rencontrées (le magazine *Spore*, publications du CTA, les services questions réponses (SQR) et les programmes DORA et DSI).
  - Favoriser l'accès à tous les niveaux (pauvres/riches) de la population burundaise à un réseau de communication de haut débit, fiable.
  - Couverture des besoins en production de l'information agricole et rurale

- (ii) Accroître les programmes de développement du secteur de l'information et de la communication agricole et rurale
  - Appui à la mise en place d'un système d'information sur les marchés (SIM) au Burundi
  - Élaboration d'une stratégie nationale d'information agricole et rurale
  - Implantation progressive des cybercafés et télé centres communautaires polyvalents en milieu rural (décentralisation des services d'information via internet)
  - Appuyer l'abonnement internet et la création des sites internet interactifs
  - Désignation d'un point focal qui aura la charge de coordonner les activités nationales et celles du CTA par ce dernier.
  - Améliorer le fonctionnement du réseau national d'information agricole et rurale
  - Réaliser le recensement général de l'agriculture
  - Création d'une radio rurale axée sur l'agriculture et de développement rurale
  - Réhabilitation et informatisation des bibliothèques ou les centres de documentation des institutions publiques et privées.
  - Assister et encourager les chercheurs dans la publication des résultats de la recherche dans les journaux internationaux
- (iii) Promouvoir le renforcement des capacités de ressources humaines et institutionnelles
  - L'organisation des ateliers et des séminaires de formation des agents en charge de GIC et TIC de neuf institutions sélectionnées.
  - Appuyer l'acquisition des logiciels et des outils informatiques au niveau des institutions potentielles identifiées.
  - Création des unités ou des divisions en charge de l'information et de la communication dans les institutions publiques et privées
  - Recrutement du personnel qualifié en technologies d'information et de la communication
  - Élaboration d'une politique de gestion des connaissances du personnel
  - Recyclage et perfectionnement du personnel en charge des technologies de l'information et de la communication agricole et rurale ainsi que des agents de recherche et de vulgarisation
  - L'appui à la coordination des institutions en charge de la gestion de l'information et de la communication pour le développement agricole et rurale.
  - Inciter les radios, télévisions et les compagnies publiques et privées à intégrer les activités liées à gestion de l'information et de la communication agricole et rurale.
  - Assistance en fonds documentaire des institutions publiques et privées en vue d'accéder aux sources d'information agricole et rurale.
  - Motivation des services détenteurs de l'information agricole et rurale

## 6.2 Plan d'action du CTA

Stratégies spécifiques	Activités	Indicateurs de Performance	Institutions responsables	Echéance Calendrier /
1. Accroître le financement du secteur de l'information et de la communication agricole et rurale	1. Organisation des ateliers et séminaires nationaux entre les producteurs et les utilisateurs de l'information agricole	Les ateliers et les séminaires sont organisés à Bujumbura	MINAGRIE & CTA	1 <sup>re</sup> et deuxième année
	2. Organisation d'une table ronde des bailleurs de fonds pour le financement des programmes d'information et la communication agricole et rurale	Une table ronde des bailleurs de fonds est organisée à Bujumbura	MINAGRIE & CTA	1 <sup>ere</sup> Année
	3. Création des partenariats avec le CTA et les autres institutions nationales et internationales en information agricole.	Des partenariats avec le CTA et les autres partenaires sont créés	Gouvernement du Burundi	Toutes les années (10 ans)
	4. Allocation du budget conséquent aux fonctionnements des institutions en charge de l'information agricole et rurale	Les budgets de fonctionnement sont augmentés aux institutions en charge des GIC et TIC	Gouvernement Du Burundi	Toutes les années (10 ans)

Stratégies spécifiques	Activités	Indicateurs de Performance	Institutions responsables	Echéance / Calendrier
2. Accroître les programmes de développement du secteur de l'information et de la communication agricole et rurale	1. Appui à la mise en place d'un système d'information sur les marchés (SIM) au Burundi	Le SIM est fonctionnel dans toutes les provinces du Burundi	Gouvernement du Burundi & CTA et les partenaires au développement	Cinq premières années
	2. Élaboration d'une stratégie nationale d'information agricole et rurale	Une stratégie nationale d'information agricole et rurale est élaborée	MINAGRIE & CTA	1 <sup>ere</sup> Année
	3. Implantation progressive des cybercafés et télé centres communautaires polyvalents en milieu rural (décentralisation des services d'information via internet)	Les services d'information et de communication sont décentralisés dans toutes les provinces du pays	Gouvernement du Burundi & CTA	Toutes les années (10 ans)
	4. Appuyer l'abonnement internet et la création des sites internet interactifs dans les institutions potentielles	Les institutions potentielles sont abonnées à l'internet et des sites web interactifs sont créés	CTA	Cinq premières années
	5. Désignation par le CTA d'un point focal qui aura la charge de coordonner les activités nationales et celles du CTA.	Le point focal est désigné par le CTA	CTA	1 <sup>ere</sup> année
	6. Identification des besoins et suivi des programmes retenus par le CTA	Les besoins sont identifiés et les programmes retenus par le CTA sont suivis par le point focal	CTA & le point focal	1 <sup>ere</sup> année
	7. Améliorer le fonctionnement du réseau national d'information agricole et rurale	Le fonctionnement du réseau national d'information agricole et rural est assuré et amélioré	Gouvernement du Burundi & CTA	1 <sup>ere</sup> année
	8. Réaliser le recensement général de l'agriculture	Le recensement général de l'agriculture est réalisé	Gouvernement du Burundi	Deux premières années

Stratégies spécifiques	Activités	Indicateurs de Performance	Institutions responsables	Echéance / Calendrier
	9. Création d'une radio rurale axée sur l'agriculture et de développement rurale	La radio rurale est créée et est fonctionnelle	Gouvernement du Burundi & CTA	Deux premières années
	10. Réhabilitation et informatisation des bibliothèques ou les centres de documentation des institutions publiques et privées.	Les bibliothèques et les centres de documentation sont réhabilités en livres, publications et supports informatiques	Gouvernement du Burundi & CTA	Trois premières années
	11. Assister et encourager les chercheurs dans la publication des résultants de la recherche dans les journaux internationaux	Les chercheurs sont encouragés et assistés et les résultants de leur recherche sont publiés dans les journaux internationaux	Gouvernement du Burundi & CTA	Cinq premières années

Stratégies spécifiques	Activités	Indicateurs de Performance	Institutions responsables	Echéance / Calendrier
3. Promouvoir le renforcement des capacités de ressources humaines et institutionnelles	1. Appuyer l'acquisition des logiciels et des outils informatiques au niveau des institutions potentielles identifiées.	Les institutions potentielles identifiées sont équipées en logiciels et en outils informatiques.	CTA	Deux premières années
	2. Créer les unités ou des divisions en charge de l'information et de la communication dans les institutions publiques et privées	Des unités ou divisions en GIC et TIC sont créées et sont fonctionnelles	Gouvernement du Burundi & secteur privé	1 <sup>ère</sup> année
	3. Recruter le personnel qualifié en technologies d'information et de la communication	Le personnel qualifié en TIC et GIC est recruté	Gouvernement Du Burundi	2 <sup>ème</sup> année
	4. Élaboration d'une politique de gestion des connaissances du personnel	La politique de gestion des connaissances est élaborée	MINAGRIE et CTA	1 <sup>ère</sup> année
	5. Recyclage et perfectionnement du personnel en charge des technologies de l'information et de la communication agricole et rurale ainsi que des agents de recherche et de vulgarisation	Le personnel en charge des TIC et GIC ainsi que les agents de recherche et de vulgarisation sont recycle et perfectionnée.	CTA	Toutes les années (10 ans)
	6. Appui à la coordination des institutions en charge de la gestion de l'information et de la communication pour le développement agricole et rurale.	Les institutions en charge des TIC et GIC sont appuyées et coordonnées	Gouvernement du Burundi	1 <sup>ère</sup> année
	7. Inciter les radios, télévisions et les compagnies publiques et privées à intégrer les activités liées à gestion de l'information et de la communication agricole et rurale.	Les institutions privées et publiques ont intégrées les activités des GIC et TIC	Gouvernement du Burundi	Trois premières années
	8. Assistance en fonds documentaire des institutions publiques et privées en vue d'accéder aux sources d'information agricole et rurale du CTA.	Des institutions publiques ont l'accès aux sources d'information agricole et rurale du CTA	CTA	Toutes les années (10 ans)
	9. Motivation des services détenteurs de l'information agricole et rurale	Les détenteurs de l'information agricole et rurale sont motivés	Gouvernement Du Burundi	Toutes les années (10 ans)
	10. L'extension de la diffusion des produits et services du CTA à tous les institutions interrogées	Les produits et services du CTA sont bénéficiés par toutes les institutions interrogées	CTA	Toutes les années (10 ans)

Stratégies spécifiques	Activités	Indicateurs de Performance	Institutions responsables	Echéance / Calendrier
	11. Favoriser l'accès à tous les niveaux (pauvres/riches) de la population burundaise à un réseau de communication de haut débit, fiable et moins chère	Les antennes VISAT sont installées dans toutes les provinces du Burundi Le réseau est fonctionnel	CTA & Gouvernement du Burundi	Deux premières années
	12. Assurer la couverture des besoins en production de l'information agricole et rurale	La couverture des besoins en production de l'information agricole et rurale sont assurées	CTA & MINAGRIE	Toutes les années (10 ans)
	13. Appui aux institutions potentielles pour participer aux ateliers/séminaires/Conférences internationales sur GIC/TIC en matière de l'agriculture et le développement rural	Les institutions potentielles sont appuyées et les ateliers /séminaires et conférences ont été suivies avec intérêt.	CTA	Toutes les années (10 ans)

**LES ANNEXES**

# Annexe I : Termes de référence

## 1. Introduction

Le Centre technique de coopération agricole et rurale (CTA) a été créé en 1983, dans le cadre de la Convention de Lomé entre les États du groupe ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique) et les pays membres de L'union européenne. Depuis 2000, le CTA exerce ses activités dans le cadre de l'Accord de Cotonou ACP-CE.

Le CTA a pour mission d'élaborer et de fournir des services qui améliorent l'accès des pays ACP à l'information pour le développement agricole et rural, et de renforcer la capacité de ces pays à produire, acquérir, échanger et exploiter l'information dans ce domaine. Les programmes du CTA s'articulent autour de trois principaux axes d'intervention : fournir un large éventail de produits et services d'information et mieux faire connaître les sources d'information pertinentes ; encourager l'utilisation combinée de canaux de communication adéquats et intensifier les contacts et les échanges d'informations (entre les acteurs ACP en particulier) ; renforcer la capacité ACP à produire et gérer l'information agricole, à élaborer et mettre en œuvre des stratégies de gestion de l'information et de la communication (GIC), notamment en rapport avec la science et la technologie. Ces activités tiennent compte de l'évolution des méthodologies appliquées dans le traitement des questions transversales (le genre, les jeunes, les technologies de l'information et de la communication – TIC – et le capital social), des résultats d'évaluations d'impact et des évaluations de programmes, mais aussi des thèmes d'information prioritaires pour l'agriculture ACP<sup>1</sup>.

Les activités du CTA sont aujourd'hui réparties entre trois groupes de programmes/départements opérationnels :

- Produits et services d'information ;
- Services et canaux de communication ;
- Techniques et systèmes de gestion de l'information et de la communication (GIC).

Ces départements opérationnels sont appuyés par l'unité Planification et services communs (P&CS) qui leur fournit la base méthodologique nécessaire pour mener à bien leur travail et assure le suivi de l'environnement ACP, avec pour objectif d'identifier les questions et tendances naissantes et de formuler des propositions qui seront traduites dans les programmes et activités du Centre. La présente évaluation s'inscrit donc parfaitement dans le cadre du mandat de l'unité P&CS.

## 2. Rappel historique

Depuis 2003, le CTA entreprend systématiquement des études d'évaluation des besoins dans l'ensemble des régions ACP (Afrique – Caraïbes - Pacifique), régions qu'il a pour mission de servir en vertu du mandat qui lui a été confié. Ces études sont une réponse directe aux appels lancés au CTA – à travers diverses évaluations de ses produits, services et programmes – pour qu'il procède à des choix plus stratégiques lorsqu'il s'agit à la fois de mettre en oeuvre son propre agenda et de répondre à la demande des utilisateurs. En concevant son Plan stratégique et cadre d'action pour 2001–2005, le CTA a adopté une approche pragmatique, axée à la fois sur la nécessité urgente de répondre aux exigences exprimées par les parties prenantes et l'intérêt, à long terme, d'élaborer des programmes qui prennent en compte les besoins futurs.

---

<sup>1</sup> Les thèmes d'information prioritaires pour l'agriculture ACP ont fait l'objet de plusieurs études, ateliers et séminaires auxquels ont pris part différentes parties prenantes, organisations et institutions du secteur du développement agricole et rural. Les documents afférents (ou des extraits de ces documents) seront fournis aux consultants.

Le nouveau Plan stratégique du Centre, qui couvre la période 2007–2010, s'articule autour de deux objectifs majeurs : (i) améliorer l'efficacité du CTA et l'extension de son champ d'action en s'attaquant au problème majeur que représente la difficulté ou le manque d'accès à l'information dans les pays ACP ; (ii) affiner le profil du CTA et mieux identifier le « créneau » sur lequel il présente un avantage comparatif. C'est pourquoi il est crucial pour le CTA non seulement d'atteindre un plus grand nombre de bénéficiaires et de renforcer ses réseaux de partenariat, mais aussi de rendre plus accessibles les stratégies de TIC et de GIC.

### **3. Principaux enjeux**

C'est essentiellement par le biais de ses partenaires des secteurs public et privé (centres de recherche, services de vulgarisation, bibliothèques, ONG, organisations paysannes, organisations et réseaux régionaux...) que le CTA s'efforce de promouvoir le développement agricole et rural. Dans le nouveau plan stratégique, les organisations ciblées vont s'étendre aux organes de presse, maisons d'édition, stations radiophoniques, chaînes de télévision et réseaux de journalistes ; ce qui permet au CTA d'élargir au maximum son rayon d'action. Au travers de ces partenariats, le CTA espère accroître le nombre d'organisations ACP capables d'accéder aux TIC et d'utiliser à la fois les technologies conventionnelles et modernes, de générer et de gérer l'information, mais aussi d'élaborer leurs propres stratégies de GIC. C'est pourquoi, il est très important d'identifier et de choisir les partenaires appropriés, en prenant en considération la couverture géographique, la décentralisation, la régionalisation et l'orientation thématique, sur la base de critères de sélection objectifs et transparents.

### **4. Objectif général**

Améliorer les stratégies de collaboration avec les organisations ACP actives dans l'agriculture et la pertinence de l'appui du CTA aux pays africains ACP.

### **5. Portée de l'étude**

L'étude s'attachera à :

- passer en revue les principaux services et les acteurs du secteur de l'agriculture (en matière d'offre d'informations), en mettant l'accent sur leurs atouts, leurs points faibles et les opportunités de collaboration avec le CTA ;
- identifier les besoins des acteurs clés / des principaux partenaires stratégiques pour les produits et services du CTA, en termes d'informations agricoles et de renforcement des capacités de GIC ;
- identifier de potentiels partenaires stratégiques pour les activités et services du CTA (en accordant une attention particulière à des entités telles que les organes de presse, les maisons d'édition, les stations radiophoniques, les chaînes de télévision et les réseaux de journalistes) ;
- élaborer des données de référence sur l'état de la GIC et des TIC dans le pays concerné pour faciliter les activités ultérieures de suivi et de mise à niveau.

L'étude devra aider le CTA à améliorer et mieux cibler ses interventions et activités en faveur des partenaires et bénéficiaires potentiels (notamment les femmes, les jeunes, le secteur privé et les organisations de la société civile) ; avoir un tableau plus détaillé de leurs besoins, mettre au point une stratégie adaptée et élaborer un cadre d'action en conséquence. L'étude devra également mettre en évidence les besoins spécifiques en produits et services du CTA et permettre ainsi d'en améliorer la fourniture.

## **6. Résultats attendus**

Les résultats attendus de cette étude sont les suivants :

- Une description et une analyse de l'état des infrastructures, des services d'information et des capacités de GIC des institutions impliquées dans l'agriculture et le développement rural ;
- Une identification des besoins en termes d'information et de renforcement des capacités de GIC pour les principales institutions et les potentiels partenaires clés du CTA présents dans le secteur du développement agricole et rural ;
- Une compilation de données de référence sur l'état de la GIC et des TIC dans l'agriculture et le développement rural pour un meilleur suivi de la situation.

Le profil de chaque pays étudié sera ainsi actualisé, avec des données fiables sur l'état des services d'information agricole, de la GIC et des TIC. Le CTA pourra alors décider, en connaissance de cause, des actions à mettre en œuvre et des partenaires qu'elle aura à choisir. Ces données seront résumées dans un (1) rapport principal sur chaque pays étudié ne dépassant pas 30 pages hors annexes (voir la section 8 ci-dessous).

## **7. Méthodologie**

Le consultant utilisera des méthodes d'évaluation rapide, à la fois qualitative et quantitative :

- passage en revue de la littérature et des sources d'information disponibles, y compris les conclusions des évaluations de programmes ;
- entretiens avec les acteurs clés et les parties prenantes concernés ;
- usage limité des questionnaires.

La méthode d'évaluation rapide permettra d'avoir un aperçu des principaux problèmes et de connaître les profils des entreprises / organisations dans chaque pays, informations qui pourraient, à l'avenir, servir de base à des études approfondies si nécessaire.

## **8. Rédaction des rapports**

Les rapports élaborés sur chacun des pays étudié ne dépasseront pas 30 pages (hors annexes) et seront structurés comme suit :

### **Rapport principal**

#### **Remerciements**

#### **Sigles, abréviations et acronymes**

#### **Résumé analytique**

### **1. Introduction**

### **2. Profil du pays**

2.1 Brève présentation de l'activité agricole et derniers développements notés dans le secteur :

- 2.1.1 Agriculture
- 2.1.2 Pêche
- 2.1.3 Foresterie
- 2.1.4 Pastoralisme / Élevage (s'il y a lieu)

2.2 Brève présentation des infrastructures de TIC et derniers développements notés dans le secteur

### **3. L'information et la communication pour le développement agricole et rural**

#### 3.1 Cadre institutionnel, réglementaire et politique

Diagnostic des politiques nationales et/ou sectorielles en matière d'information et de communication pour le développement agricole et rural ; définition des enjeux stratégiques majeurs et des principales caractéristiques ; opportunités et risques liés à l'environnement politique, institutionnel et réglementaire.

#### 3.2 Aspects opérationnels

3.2.1 Diagnostic des services et de l'information agricoles (principaux acteurs du secteur de l'information et de la communication pour le développement agricole et rural)

3.2.2 Produits et services d'information offerts

3.2.3 Capacités de gestion de l'information et de la communication

#### 3.3 Actions censées promouvoir l'information et la communication pour le développement agricole et rural

Cette section passe en revue les principales actions menées, planifiées ou prévues par l'État, les organismes donateurs et le secteur privé (par exemple, celui des télécommunications) pour répondre aux besoins identifiés. Une attention particulière doit être accordée aux priorités définies et aux moyens mobilisés, sans oublier les enseignements tirés des différentes interventions.

#### 3.4. Analyse des besoins (goulots d'étranglement et insuffisances)

##### 3.4.1 Besoins en informations

3.4.2 Besoins en termes de renforcement des capacités (politiques et stratégies d'information et de communication, sensibilisation, travail en réseau, compétences et savoir-faire, formation, médias, TIC, équipements).

### **4. Conclusions et recommandations**

#### 4.1 Conclusions

##### 4.1.1 Besoins en informations

##### 4.1.2 Besoins en termes de renforcement des capacités

##### 4.1.3 Partenaires stratégiques potentiels

#### 4.2 Recommandations

##### 4.2.1 Besoins en termes de renforcement des capacités

##### 4.2.2 Besoins en informations

##### 4.2.3. Partenaires stratégiques potentiels (institutions)

### **Proposition d'une stratégie d'intervention et d'un plan d'action pour le CTA**

En partant de l'analyse ci-dessus, faire le lien entre les besoins qui restent à satisfaire ou qui nécessitent d'autres actions et l'offre de produits et services du CTA. Cela devrait donner lieu à l'élaboration d'une stratégie globale et cohérente pour le CTA, avec la mise en place d'un plan d'action en fonction des priorités et d'un calendrier de mise en œuvre.

### **Annexes**

#### **1. Termes de référence**

#### **2. Profil des pays concernés**

2.1 État général de l'agriculture (sur la base de la documentation disponible) :

2.1.1 Taille de la population agricole (hommes / femmes / jeunes).

2.1.2 Superficie des terres cultivées, forêts, zones de pêche.

2.1.3 Systèmes agricoles.

2.1.4 Rôle de l'agriculture dans l'économie (en pourcentage du PIB).

2.1.5 Principales denrées agricoles et produits dérivés de l'agriculture.

2.1.6 Principaux marchés à l'exportation.

- 2.1.7 Accords commerciaux portant sur l'agriculture.
- 2.1.8 Politiques sectorielles axées sur l'agriculture, la pêche et la foresterie.
- 2.2 Profil socio-économique (sur la base de la documentation disponible)
  - 2.2.1 Total de la population active, répartition démographique.
  - 2.2.2 Niveau d'alphabétisation et langues parlées.
  - 2.2.3 Accès aux services (santé, école, eau et électricité).
  - 2.2.4 Exode rural
- 2.3 Médias et télécommunications (mise à jour / vérification)
  - 2.3.1 Journaux, périodiques, magazines, stations radiophoniques, chaînes de télévision.
  - 2.3.2 Services de télécommunication (téléphone fixe, mobile, etc.).
  - 2.3.3 Ordinateurs et accès au réseau Internet.

### **3. Profil des institutions**

- 3.1 Liste de toutes les institutions présentes dans l'agriculture et le développement rural, y compris celles du secteur privé et les organisations de la société civile, avec le nom, les coordonnées et contact, le type et le rôle de chaque institution.
- 3.2 Parmi cette liste, les principales institutions clés impliquées dans l'information et la communication pour le développement agricole et rural, avec des données et informations détaillées sur celles-ci, les problèmes qu'elles rencontrent et les raisons pour lesquelles on les considère comme des acteurs clés du développement.

### **4. Une liste des personnes/institutions interrogées, avec leurs adresses, leurs numéros de téléphone et fax, leurs adresses mél (le cas échéant).**

### **5. Bibliographie.**

### **9. Délais**

La version provisoire du rapport et de ses annexes devra être remise dans un délai de trois mois à compter de la signature du contrat par le CTA.

La version finale du rapport et de ses annexes devra être remise dans un délai de deux semaines après réception des commentaires et observations du CTA.

### **10. Expertise requise dans le pays enquêté**

Les consultants nationaux doivent être titulaires d'un diplôme universitaire ou équivalent, et avoir au moins 10 ans d'expérience dans les domaines de l'agriculture, du développement rural ou des sciences sociales / économiques. Ils doivent avoir une parfaite connaissance du secteur agricole de leur pays, ainsi que des principales parties prenantes et institutions / organisations actives dans ce domaine. Des connaissances en sciences de l'information seront un atout supplémentaire. La capacité à communiquer et à rédiger en anglais ou en français est indispensable. La maîtrise d'au moins une des langues locales pour les besoins des échanges et des interviews sera également un avantage.

En plus de disposer des compétences ci-dessus citées, le coordonnateur régional devra parler couramment l'anglais et le français, connaître les pays faisant l'objet de cette étude d'évaluation et avoir une expérience avérée dans la coordination d'études menées par plusieurs consultants à la fois, ainsi que dans la production de rapports de synthèse.

La coordination globale de cette étude sera assurée par Melle Christine Webster, responsable adjointe de l'unité Planification et services communs du CTA.

### **11. Définition des rôles et responsabilités**

#### **Coordonnateur régional**

- Respecter le calendrier concernant la remise des rapports ainsi que les délais fixés.
- Aider à identifier / examiner les consultants nationaux.
- Assister aux réunions et pré-réunions d'information.
- Étudier les termes of référence.

- Finaliser les questionnaires<sup>2</sup> et l'approche méthodologique, après avoir consulté comme il se doit l'équipe du CTA.
- Finaliser les notes d'information et les instructions<sup>3</sup> destinées aux consultants locaux, afin de garantir une application précise et cohérente de la méthodologie convenue pour la - collecte de données.
- Répondre aux questions (techniques et d'autre ordre) des consultants locaux.
- Contrôler et fournir l'assistance technique et l'information nécessaires aux consultants locaux pendant la phase d'étude.
- Revoir les rapports préliminaires et leurs conclusions sur le pays et renvoyer les commentaires aux consultants locaux.
- Envoyer au CTA la version finale du projet de rapport pour « feedback ».
- Assurer la coordination et la cohérence des études.
- Préparer le rapport récapitulatif en prenant en compte les conclusions et recommandations de l'ensemble des études par pays (table des matières à approuver).

### **Consultants locaux**

- Respecter le calendrier concernant la remise des rapports ainsi que les délais fixés.
- Assister aux réunions d'information.
- Se familiariser avec les documents de base reçus du CTA, y compris les termes de référence.
- Étudier les documents nécessaires pour préparer le profil du pays, la liste des institutions présentes dans l'agriculture, ainsi que la liste des institutions présélectionnées.
- Effectuer des visites d'étude dans le pays spécifié dans le contrat.
- Mener des interviews et collecter des informations dans le pays spécifié dans le contrat.
- Rédiger les projets de rapport sur le pays concerné et les envoyer au coordonnateur régional pour commentaires et observations.
- Sur la base des commentaires émanant du coordonnateur régional, effectuer des mises à jour et envoyer au CTA un projet de rapport et un rapport final dans les délais impartis.
- Finaliser les études par pays en tenant compte des commentaires et observations reçus du CTA et envoyer le rapport final au CTA.

### **Rôle du CTA**

- Élaborer les termes de référence et préparer les documents de fond nécessaires.
- Nommer le coordonnateur régional et les consultants locaux ACP.
- Préparer les réunions d'information (« briefing ») des consultants et y assister.
- Inviter aux réunions d'information le coordonnateur régional et les consultants locaux.
- Fournir des données au coordonnateur régional pour contribuer à affiner les termes de référence, les questionnaires et les directives pour les consultants, concernant la conduite des interviews et l'élaboration des rapports.
- Fournir des documents de fond pertinents aux consultants locaux et au coordonnateur régional.
- Établir le budget et discuter des obligations contractuelles avec l'équipe de consultants et le coordonnateur régional.
- Être en liaison avec le coordonnateur régional tout au long de l'étude.
- Régler les factures pour les services rendus à temps et si les conditions de paiement sont réunies.
- Garantir la supervision et la réalisation des études.
- Prendre en charge les coûts et frais convenus (billets d'avion aller-retour en classe économique, hébergement à l'hôtel et indemnités journalières durant les réunions d'information ou les visites sur le terrain).
- Faire des commentaires et observations aux consultants locaux sur les projets de rapport.

<sup>2</sup> Les documents utilisés dans les précédentes études d'évaluation des besoins sont disponibles et vont nécessiter quelques légères modifications.

<sup>3</sup> Voir note de bas de page ci-dessus.

- Faire des commentaires et observations au coordonnateur régional sur le rapport récapitulatif.

### **Calendrier de mise en œuvre (CTA)**

- Préparation/Finalisation des termes de référence ; Identification/présélection des consultants (potentiels) ; Consultation du marché : Octobre 2007 – janvier 2008.
- Sélection des consultants et élaboration des dispositions contractuelles : février – mars 2009.
- Réunion(s) d'information : mars/avril 2009.
- Début du contrat : mars/avril 2009.
- Période de mise en œuvre : mars-Août 2009.
- Fin du contrat: Août 2009.

### **Principaux documents mis à la disposition des consultants**

Le/la consultant(e) aura à sa disposition la documentation suivante :

- Accord-cadre de Cotonou ;
- Extraits des sections afférentes du Plan stratégique et cadre d'action du CTA (2007-2010) ;
- Rapports annuels ;
- Documents concernant les thèmes d'information prioritaires identifiés pour la région Afrique ;
- Exemples de rapports de synthèse de précédentes études d'évaluation des besoins ;
- Documents sur les produits et services fournis par le CTA.

-----

## Annexe II. Profil du pays – Burundi

### 2.1 Profil général du secteur de l'agriculture

#### 2.1.1 Taille de la population agricole

La population du Burundi est estimée à 8 275 177 d'habitants au 31 juin 2008 tandis que la population rurale est de 90% et est constituée à 46% des jeunes de moins de 15 ans. La densité est de 317 habitants au km<sup>2</sup> (NTAHOMPAGAZE, P., 2008). Le taux d'accroissement annuel de la population est de 3% et l'indice synthétique de fécondité est de 6,0. Selon le rapport DHD (Développement Humain Durable) du Burundi en 2005, l'incidence de la pauvreté du pays est de 70% l'indice de développement humain est de 0,339 et le Burundi est le 169<sup>ème</sup> pays sur 177 au niveau du classement mondial. La population vit en dessous du seuil de pauvreté. La seule grande agglomération urbaine reste Bujumbura, la capitale, qui est suivie de loin par la ville de Gitega et celle de Ngozi. Certains des milieux urbains ne diffèrent guère des milieux ruraux limitrophes.

Tableau n° 1 : Taille de la population agricole rural en 2005

Province	Population	Tranche d'âge		
		0-14 ans	15-65 ans	65 ans et plus
Bubanza	351 836	172 361	169 545	9 930
Bururi	486 619	239 286	231 178	19 155
Cankuzo	200 701	95 898	95 659	9 144
Cibitoke	485 768	243 135	229 718	12 915
Gitega	689 900	320 823	339 316	29 761
Karuzi	422 237	205 134	199 142	17 961
Kayanza	514 075	235 016	255 635	23 424
Kirundo	597 063	297 966	277 801	27 262
Makamba	485 401	242 394	229 445	13 562
Muramvya	273 563	130 091	131 185	12 287
Muyinga	591 092	291 928	276 210	22 954
Mwaro	247 589	116 118	119 858	11 613
Ngozi	700 438	336 321	334 583	29 534
Rutana	291 707	142 289	137 546	11 872
Ruyigi	366 588	175 230	175 232	16 126

Source: MININTER/UPP, 2006

Le Burundi est composé de 17 provinces. La province de Bujumbura ne figure pas sur le tableau 1 car les études monographiques de 2006 n'ont pas pu être faites pour cause d'insécurité qui régnait dans la province. Le Mouvement armé FNL (Force Nationale de Libération) n'avait pas encore retiré ses combattants dans la région. Cependant, la situation démographique est presque la même sur tout le territoire national. On signale en passant que d'après le Département de la planification centrale, composante Population et Développement en 2007, la superficie et l'effectif de la population de Bujumbura mairie sont estimés respectivement à 86,52 km<sup>2</sup> et 402920 habitants tandis que ceux de Bujumbura rural sont estimés respectivement à 1232,62 km<sup>2</sup> et 525287 habitants.

### **2.1.2 Superficie des terres cultivées, forêts, zones de pêche**

Le Burundi est un pays de 27 834 km<sup>2</sup> de superficies. Il est caractérisé par une des densités les plus fortes d'Afrique. Sur 2 350 000 hectares (ha) considérés comme aptes à l'agriculture, environ 1 400 000 hectares sont exploités : 87% sont occupés par les cultures vivrières, 7% par les cultures industrielles (café, thé, canne à sucre et coton), 6% par les cultures de marais. La superficie totale des marais est estimée à 117 993 hectares tandis que celle des forêts et des boisements privés est estimée à 365 000 hectares (NTAHOMPAGAZE, P., 2008). A l'heure actuelle, les superficies des exploitations agricoles sont à la limite de l'exploitabilité. Le pays compte environ 1 200 000 exploitations dont 700 000 pratiquent l'élevage. Parmi les exploitations pratiquant l'élevage, 20% possèdent des bovins, 45% des petits ruminants et 5% des porcs. Le reste des exploitants pratique un élevage mixte (SAN, 2008)

Tableau n° 2 : Répartition de la superficie par différentes occupations du sol

<b>Différentes occupations du Sol</b>	<b>Superficies en (ha)</b>	<b>Fréquence (%)</b>
Lacs et rivières (zones de pêches)	263 400,0	9,463
Végétation naturelle + boisements privés (forêt)	365 000,0	13,113
Superficies de terres cultivées	1 400 000,0	50,298
Pâturages, marais et aires protégées	755 000,0	27,125
Superficie totale du pays	2 783 400,0	100

Source : Ntahompagaze, P., 2008

Le Burundi dispose de 943 marais représentant une superficie totale de 117.993 hectares répartis dans toutes les provinces. Une superficie de 81.403 hectares (représentant 68,99% de la superficie totale) fait l'objet d'une exploitation en agriculture sans avoir bénéficié d'aménagements particuliers contre 6.567 hectares ayant fait l'objet d'aménagements au cours des années 90 mais qui nécessitent une sérieuse réhabilitation. Sur cet ensemble, 26.021 hectares n'ont fait l'objet d'aucune exploitation représentant 22,5 %. Les plans d'eau, où se pratique la pêche, sont constitués principalement par le lac Tanganyika (8% de la superficie totale du lac soit 2.280 km<sup>2</sup> et 9% de la longueur de la ligne côtière soit 159 km), la partie sud des lacs Cohoha et Rweru au Nord-Ouest (environ 140 km<sup>2</sup>), les eaux des huit autres lacs naturels du Nord et les eaux des cours d'eau drainant le Burundi, les mares et lacs artificiels (SAN, 2008).

### **2.1.3 Systèmes de production agricole**

Le système de production agricole est de type traditionnel. Il est caractérisé par de multitudes d'exploitations agricoles familiales de faible superficie de 0,60 ha en moyenne nationale (SNVAB, 1999). On observe l'usage d'outils rudimentaires (houe, machette, serpette, hache, etc.). La main d'œuvre est familiale et la production est destinée à l'autoconsommation. Lorsqu'il y a un peu de surplus, il est vendu au marché, sous l'œil spéculateur des commerçants, pour subvenir aux besoins de première nécessité. Pour ce type de système, les engrais et les produits phytosanitaires sont d'usage rare pour les cultures vivrières (MINIPLAN, 2006). Le type traditionnel est un système extensif et le mode de culture prédominant est l'association de culture.

Des cas isolés de système intensif s'observent au niveau des groupements de paysans progressistes qui pratiquent la monoculture de pomme de terre sur une superficie avoisinant 2 hectares (MINIPLAN, 2006). Le type extensif et intensif, coexistant se montrent par deux catégories de producteurs qui se distinguent par les producteurs individuels et d'autres qui se sont regroupés en organisation de producteurs ; mais chacun des producteurs en association entretient son propre lopin de terre familial. Individuellement, les exploitants

agricoles pratiquent la culture extensive sur les lopins de terre familiale et en association, on pratique le type intensif. Les organisations de producteurs sont constitués par de multitude d'associations sur les collines ou dans les marais avec près de 23000 associations en 2006 (SAN, 2008) Elles ont un niveau d'organisation et de gestion encore bas ou inexistant.

Les associations autour des filières agricoles ne se regroupent que pour pouvoir défendre un intérêt commun. Ces organisations à l'intérieur d'une filière n'ont pas encore compris le souci de prévoir les formations de renforcement de capacité interne.

Il existe un autre groupe d'exploitants isolés soutenus par la chaîne de solidarité communautaire intégrant l'élevage dans leur exploitation. C'est une sorte d'exploitation moderne qui a été initiée dans les régions densément peuplées par la FAO en 1990. Selon NTAKIRUTIMANA, L. (2006), l'intégration de l'agroforesterie et l'élevage en stabulation permanente dans l'agriculture a permis aux exploitants de bénéficier du fumier (engrais organique) nécessaire pour les champs protégés de l'érosion par des courbes de niveaux dont on a installé des haies antiérosives au coté supérieur du tranché. C'est un système modèle applicable dans tout le pays.

La faible production agricole due à l'exiguïté des terres est un problème majeur de sorte que des systèmes d'exploitation agricoles hors sols commencent à être envisagés dans les provinces plus densément peuplées. Dans la province Kayanza et Ruyigi, de la terre mélangée avec du fumier organique et minéral sont mis dans des grands sacs perforés de trous dans lesquels on plante soit des oignons ou autres légumes et ces sacs sont arrosés régulièrement. A la récolte, on obtient des rendements impressionnants.

La culture des champignons comestibles se fait en hors sols. Elle permet la valorisation des résidus des cultures comme les sons de riz, les fanes de haricots ou les brisures de bois, etc. Les résidus, traités par la chaleur (stérilisés) dans de sachets, sont ensemencés par les germes de champignons. Avec l'arrosage régulier, la récolte est bonne. Le problème est lié à l'habitude alimentaire des burundais qui ne sont pas habitués à ce type d'aliments.

Les principales productions végétales au Burundi sont regroupées entre les cultures vivrières (légumineuses, céréales, tubercules et racines, bananes) et les cultures de rente traditionnelles (café, thé, sucre, quinquina).

En bref, les systèmes de production agricole au Burundi se caractérisent par :

- de petites exploitations agricoles familiales d'une superficie moyenne d'environ 0,5 hectare, pratiquant la polyculture - élevage. Les techniques culturales sont exclusivement manuelles ce qui demande une disponibilité en main d'œuvre importante. Ceci dénote la très forte pression sur la terre et l'implication en termes de pauvreté dans laquelle se trouvent ces ménages qui doivent tirer leur subsistance sur des terrains si petits.
- des systèmes de culture complexes, basés sur la diversification des productions et l'association des cultures. Ils se caractérisent par :
  - une base commune à l'ensemble des régions composée de 7 cultures principales (banane, haricots, maïs, patate douce, manioc, sorgho, pommes de terre);
  - des spécificités régionales liées aux conditions agro écologiques (altitude, sol) et socio-économiques (voies de communication, marchés, organisation des producteurs, ...).
- des systèmes d'élevage qui jouent un rôle essentiel dans l'économie familiale, et dans la gestion de la fertilité à proximité de l'habitation familiale (disponibilité de fumier). L'élevage est aussi traditionnel mais le système intensif commence à s'installer sous l'effet de la pression démographique. Puisque le pâturage s'est réduit

sous la conquête des terres cultivables, des populations environnant les aires protégées du Burundi et les marais qui étaient source principale de fourrage pour le bétail ont été envahis.

#### **2.1.4 Rôle de l'agriculture dans l'économie (en pourcentage du PIB)**

Le secteur agricole reste le secteur le plus important de l'économie du Burundi. Il contribue à plus de 50 % du Produit Intérieur Brut (PIB) en termes réels, fournit 90% des emplois et représente plus de 95% des exportations (SAN, 2008). Selon le Rapport du PNUD en 2003, 67 % de la population burundaise survivent avec moins de US \$1 par jour ; ce chiffre était estimé à 33 % avant le déclenchement de la guerre.

De même, le taux d'investissement a fortement diminué, passant de près de 18 % du PIB en 1992 à moins de 9 % en 2002. Dans le même temps, les exportations sont passées soit d'US \$79,3 millions en 1992 à US \$31,0 millions en 2002. En 2003, le niveau d'endettement du Burundi avait atteint 208 % de son PIB. L'encours de la dette extérieure représentait 180 % du PIB en 2002, ce qui explique les grandes difficultés éprouvées par le pays pour satisfaire les besoins sociaux élémentaires de sa population.

Sur la base du rapport de la BRB (Banque de la République du Burundi) de 2006, l'économie burundaise a réalisé de bonnes performances en 2006, le taux de croissance du PIB (Produit Intérieur Brut), en termes réels, ayant atteint 5,1 au lieu de 0,9 p.c. (prix constant) l'année précédente. Des données récentes publiées par l'Institut des Statistiques et des Etudes Economiques (ISTEEBU), le Produit Intérieur Brut (PIB) a une croissance annuelle de 3,6% depuis 2004 jusqu'à 2007.

Tableau n° 3: Evolution du taux de croissance annuel du PIB

Année	Taux de croissance
2003	-4,4
2004	4,8
2005	0,9
2006	5,2
2007	3,6

Source : Plaquette ISTEEBU « Burundi, les dix chiffres –clés de l'Economie Burundaise, Mai 2008)

Le secteur primaire (agriculture vivrière, agriculture d'exploitation, élevage, pêche, etc.) a été soutenu par l'agriculture d'exportation qui a bénéficié d'une récolte caféière abondante tandis que les résultats de l'agriculture vivrière ont été mitigés. Pour les cultures agro-industrielles, le café représente une production nationale qui oscille depuis 1982 entre 5.600 et 44.000 tonnes de café marchand en deçà de la capacité des usines de déparchage.

Par ailleurs le thé dont l'importance des revenus distribués en milieu rural (plus de 4 milliards de francs burundais (fbu) soit 2 693 603 euros correspondant à la fois au règlement des produits au producteur (2,4 milliards (fbu) soit 1 616 162 euros et à la couverture de la masse salariale des unités de transformation (1,8 milliards de fbu) 1 212 121 euros représente une spéculation stratégique en matière de redistribution de revenu.

Pour le coton, les recettes à l'exportation se sont élevées à 1 137 497,6 US dollar (Dollar Américain), et les ventes locales ont quant à elles, rapporté 214,5 MBIF (milliard de francs burundais) pour un tonnage de 187 T (tonnes).

Le palmier à huile permet actuellement la distribution de 8 milliards de fbu aux palmiculteurs, une économie de devises de l'ordre de 25 millions de US Dollar et représente 2,7% du PIB.

Tableau n°4 : Produit intérieur brut de 2006 en milliards de francs burundais (à prix courants)

Rubriques	2002	2003	2004	2005	2006
Secteur primaire <sup>(1)</sup>	230217	205281	222374	389200	445842
Secteur secondaire <sup>(2)</sup>	91076	120699	145981	132300	150997
Secteur tertiaire <sup>(3)</sup>	200612	257600	306973	280300	323933
PIB au coût des facteurs	521905	583580	675238	801800	920772
PIB au prix du marché	584605	644680	748486	861000	986601

Source : MPDRN cité par la Banque de la République du Burundi, 2006

(1): comprend l'agriculture vivrière, élevage, pêche, sylviculture et les produits d'exportation

(2): comprend l'industrie, mines, et énergie

(3): comprend services marchands et non marchands

Tableau n°5 : Produit intérieur brut en variations à prix constants (prix de 1996)

Rubriques	2002	2003	2004	2005	2006
Secteur primaire <sup>(1)</sup>	8,0	-8,8	4,9	-6,3	5,0
Secteur secondaire <sup>(2)</sup>	2,1	8,2	8,2	7,4	4,7
Secteur tertiaire <sup>(3)</sup>	3,0	5,1	5,8	9,0	6,2
PIB au coût des facteurs	5,6	-2,3	5,7	0,7	5,4
PIB au prix du marché	4,5	-1,2	4,8	0,9	5,1

Source: MPDRN cité par la Banque de la République du Burundi, 2006

(1): comprend l'agriculture vivrière, élevage, pêche, sylviculture et les produits d'exportation

(2): comprend l'industrie, mines, et énergie

(3): comprend services marchands et non marchands.

Ces deux tableaux montrent que la monnaie burundaise s'est beaucoup dépréciée durant ces dernières années. Depuis 2002, la monnaie burundaise a subi des dépréciations relativement limitées par rapport au dollar américain (-13,9%) mais de façon remarquable par rapport à l'euro (-40,7%). Par exemple, le taux de change moyen annuel du dollar américain et de l'euro a passé respectivement de 930,75 FBU et 870,92 FBU en 2002 à 1028,97 FBU et 1293,95 FBU en 2006 (Ntahompagaze, P., 2008).

### **2.1.5 Principales denrées agricoles et produits dérivés de l'agriculture**

Les cultures vivrières comprennent, par ordre d'importance en volume produit, les bananes et plantains, les tubercules et racines (patate douce, manioc, colocase, pomme de terre), les légumineuses (haricot, petit pois), les céréales (maïs, riz, blé, sorgho, orge), les légumes et fruits ainsi que les oléagineux (arachide, soja, tournesol).

Les productions vivrières de l'année 2007 sont évaluées à 3 779 000 tonnes contre 3 641 000 tonnes en 2006, soit une augmentation de 4%. Toute augmentation des productions vivrières brutes surtout celle de l'année 2007 est très faible par rapport aux niveaux des productions d'avant la crise, si on se réfère à l'augmentation de la population de 4 398 800 habitants en 1982 à 8 062 413 d'habitants en 2007. La production globale a augmenté de 24% contre 45% pour la population. Il apparaît donc que, de 1982 à 2007, et malgré les investissements réalisés dans le secteur agricole et l'extension des superficies vivrières de 39%, les rendements des cultures vivrières déjà bas en 1982 ont encore baissé (SAN, 2008).

Tableau n°7 : Evolution de la production vivrière par groupe de cultures (en milliers de tonnes)

Année	2004	2005	2006	2007	2008
Céréales	280	290	287	290	287
Légumineuses	280	250	247	241	222
Tubercules et racines	1 641	1 575	1 508	1 527	1 548
Bananes	1 587	1 636	1 654	1 721	1 751
Total	3 788	3 751	3 696	3 779	3 808

Source : FAO-urgences, 2008

### 2.1.5.1. L'agriculture

Les cultures vivrières sont constituées par les bananes, les tubercules, les céréales et les fruits et légumes. Les bananes sont cultivées dans tout le pays et sont plus produites au Burundi. Les tubercules et racines sont des cultures de soudure pendant la saison sèche. Elles sont consommées et constituent l'aliment de base des Burundais.

Le volume produit par les légumineuses qui fournissent l'essentiel des protéines consommées a connu une baisse de 43% et 34% respectivement par rapport à l'année 1982 et à la période 1988-1993. Le riz est cultivé dans les marais des plateaux centraux et dans les plaines. Les rendements du riz varient entre 3 et 5 T/ha (tonnes par hectares).

Les cultures fruitières et les légumes sont entraînés d'être promus dans tout le pays surtout la plantation des avocatiers, les orangers citronniers et mandariniers. Les cultures légumes (choux, tomates, oignons, aubergines, etc.) sont des cultures de la saison sèche dans les marais.

Le secteur horto-fructicole du Burundi représentait en 1994 près de 0,4% du PIB, soit le double de la filière coton actuellement et affichait un poids économique relatif équivalent à celui de la filière du Zimbabwe. S'agissant de la seule filière rose, un programme d'extension sur 200 hectares aurait permis, toute chose égale par ailleurs de présenter un montant de recettes en devises de 60 millions de \$ ou l'équivalent de 60% des ressources en devises procurées par le café.

Les cultures d'oléagineux (le tournesol, le soja et l'arachide), à part le palmier à huile, poussent dans beaucoup de zones écologiques du pays mais entrent très peu dans la constitution de la ration alimentaire des populations rurales à cause de l'insuffisance ou de l'absence des infrastructures de transformation post-récolte et de programmes cohérents de promotion. Cependant, elles peuvent contribuer à réduire le déficit en lipides alimentaires estimé à 78%, à améliorer l'alimentation animale et à sauvegarder les devises actuellement utilisées pour importer l'huile comestible.

### *La filière café*

Tableau n°8 : Evolution de la production du café (parche et vert) par campagne en tonnes

Campagnes	ARABICA		ROBUSTA	TOTAL	variation annuelle	Prix kg cerise	Cours int. cts/lb <sup>1</sup>
	Café parche	Café vert	Café vert	CAFE VERT		fbu/kg	
1997-1998	25 800	19 991	204	20 195	-25%	70	189,06
1998-1999	21 979	16 937	98	17 035	-16%	90	135,23
1999-2000	40 605	31 027	290	31 317	84%	100	103,90
2001-2001	25 304	18 517	758	19 275	-38%	100	87,07
2001-2002	20 754	15 891	231	16 122	-16%	100	62,28

Campagnes	ARABICA		ROBUSTA	TOTAL	variation annuelle	Prix kg cerise	Cours int. cts/lb <sup>1</sup>
	Café parche	Café vert	Café vert	CAFE VERT		fbu/kg	
2002-2003	46 205	36 155	0	36 155	124%	110	61,54
2003-2004	7 286	5 673	0	5 673	-84%	110	64,20
2004-2005	48 127	38 273	0	38 273	575%	120	80,47
2005-2006	7 949	5 883	0	5 883	-85%	220	114,86
2006-2007	37 135	30 081	0	30 081	411%	250	102,60

<sup>1</sup> OIC - Cours mondiaux (moyenne, other mild arabica) tiré prévention des conflits dans le processus de privatisation de la filière café au Burundi (PAGE)

**Source : OCIBU, 2007**

La campagne café 2006/2007 a enregistré une abondante production. En effet, les apports de café Arabica en parche se sont établis à 37.135 contre 7.949 T la campagne précédente. Cet accroissement est lié essentiellement au phénomène de cyclicité des caféiers et aux bonnes précipitations. La qualité de café vert s'est détériorée avec des parts des Brisures (42,7 contre 34,1 p.c.) et des Washed (8,7 contre 7,3 p.c.) en augmentation au détriment de celle des FW qui ont fléchi (48,6 au lieu de 58,6 p.c.) en liaison avec la forte production qui a dépassé la capacité de traitement des SOGESTAL.

#### *La production de thé*

Tableau n° 9 : Evolution de la production de thé sec - période de 2000 à 2005

Années	Rwegura	Teza	Tora	Ijenda	Buhoro	Total	%Ac crt.
2000	2 212	1 404	1 447	1 588	467	7 118	76,2%
2001	2 790	1 632	1 656	2 189	743	9 010	123,0%
2002	1 790	1 603	1 160	1 484	606	6 643	64,4%
2003	2 045	1 701	1 519	1 609	507	7 381	82,7%
2004	2 172	1 759	1 517	1 544	710	7 702	90,6%
2005	1 836	1 934	1 717	1 764	603	7 854	94,4%

Source : SAN, 2008

La production est passée de 4 040 tonnes en 1990 à 6 858 tonnes en 2007 après avoir franchi un pic de 9.010 tonnes en 2001 du fait de conditions climatiques particulièrement favorables. Ces 5 dernières années, la production a évolué en dents de scies, avec parfois des baisses dues aux aléas climatiques et au manque d'engrais. La culture du thé, comme celle du palmier procure des revenus réguliers toute l'année, ce qui en fait une culture commerciale tout à fait appréciée. La récolte de thé en feuilles vertes a chuté de 21,4 p.c. par rapport à celle de l'exercice précédent, revenant de 39 251 à 30 837 T. Ce recul est principalement lié à la non fertilisation, à la sécheresse prolongée et à la vétusté des équipements de transformation qui a contraint à la réduction de la cueillette. La baisse de la production a touché toutes les régions théicoles.

#### *La production de coton*

La production a chuté depuis 1993 de 8 813 tonnes à 2 869 tonnes en 2007, et cela malgré le programme de relance des activités mis en place en 1999. Des phénomènes de sécheresse ayant touché certaines zones productrices en 1996, 1999 et en 2000 pourraient être à l'origine de cette baisse. Les superficies, après avoir atteint des sommets de 9.900 hectares au cours des années 60 oscillent actuellement autour de 4.000 hectares et les rendements autour de 900 kg/ha. Mais la raison principale de cette diminution des emblavements résulte du faible intérêt des agriculteurs pour la culture du coton du fait de la très grande exigence de la culture en travaux et intrants.

Cette culture demande un très grand investissement en travail, mais aussi en argent pour acquérir les intrants nécessaires. La production de coton graines a enregistré un recul plus prononcé qu'en 2005 (-32,6 contre -6,1 p.c.), la récolte revenant de 4.442 à 2.995 T en liaison avec la diminution des emblavures (3.658 contre 5.058 ha). Cette baisse est en rapport avec la sécheresse prolongée qui a retardé le semis et le gel du prix au producteur qui a pesé sur l'engouement des planteurs pour cette culture. La quantité de coton-fibre produite a régressé de 29,9 p.c. (1.347 contre 1.921 T) suite à la diminution de la production de coton-graine. Le rendement à l'égrainage s'est, par contre, légèrement amélioré, passant de 43,3 à 44,4 p.c.

#### *La production du quinquina*

La production du quinquina s'est accrue de 139,8 p.c. (247 contre 103 T) en rapport avec l'extension des superficies récoltées. Les superficies en production ont été estimées à 188 contre 85 ha, soit une progression de 121,2 p.c. suite au retour de la sécurité et au prolongement de la saison sèche, propice à la récolte. L'accroissement de la production a entraîné la progression des exportations du quinquina. Cependant, les réalisations ont reculé de 30,8 p.c., s'établissant à 45,2 contre 65,3 MBIF en rapport avec le faible rythme d'encaissement. Les superficies plantées en quinquina n'ont pas évolué ces dernières années. Durant la crise, la production d'écorces de quinquina a été pratiquement arrêtée, à cause essentiellement de l'insécurité qui a régné dans les zones de production. Elle a également souffert de la baisse continue des prix de vente de ce produit sur les marchés d'écoulement.

#### *La filière palmier*

Tableau n° 10: Evolution de la production de l'huile de palme par type d'unité de trituration

	2002	%	2003	%	2005	%	2006	%	2007	%
UATH	1685	88,8	11954	90,6	8 439	81,8	11 643	84,6	12 700	87,5
HPB	966	5,3	572	4,3	1 005	9,7	1 275	9,3	1 460	10,1
COGEMINI	744	4,1	272	2,1	269	2,6	191	1,4	0	0,0
RUPO <sup>1</sup>	351	1,9	389	2,9	598	5,8	661	4,8	350	2,4
TOTAL	18 346	100	13 187	100	10 311	100	13 770	100	14 510	100

Source: Rumonge Oil Palm (RUPO), 2007

La filière peut être considérée comme marginale comparée aux autres filières de rente comme le café et le thé, mais elle demeure cependant très importante sinon stratégique, pour l'approvisionnement du marché national en huile végétale avec ses 9 000 hectares de palmiers sélectionnés de souche « tenera » et ses 3 000 hectares de palmeraie naturelle.

#### *La production de sucre*

La canne à sucre est gérée par la Société Sucrière du Moso (SOSUMO) sous régime d'économie mixte. Celle-ci exploite en régie 3.000 ha de plantations avec des variétés améliorées importées de l'Île Maurice. Le rendement en champ est de 70 tonnes/ha de cannes fraîches tandis que celui à l'usinage est de 11,5%. L'unité d'usinage a une capacité de 22.000 tonnes/an du produit final.

La production moyenne annuelle est de 20.000 tonnes/an avec un chiffre d'affaire de 25 milliards de fbu. Sur base d'une production estimée à 20.000 Mt dont 5.000 Mt destinée à l'exportation. Cette filière permet une économie de devises de l'ordre de 22,5 millions de Dollars et une participation au PIB de 3,0%. Les possibilités d'extension des superficies de cannes et des capacités d'usinage offre par ailleurs de réelles chances d'amélioration substantielle des résultats de la filière.

### 2.1.5.2. La pêche et pisciculture

La pêche est pratiquée sur le lac Tanganyika, la partie sud du lac Cohoha et au Nord Ouest de Rweru. Cette filière fait vivre plus de 300.000 personnes appartenant à des communautés déjà classées en 1995 parmi les plus pauvres du pays (100-200 \$ US par personne/an). Notons que la pêche sur le Lac Tanganika est faite par 1.197 unités de pêche réparties en 2 unités industrielles, 738 unités de pêche coutumière, 328 unités de pêche artisanales simples et 129 unités de pêche artisanales avec « appolo ». Il faut signaler qu'il a été interdit de pêcher durant la période de 1993 à 1994 pour des raisons de sécurité, de diminution de la productivité due à la surexploitation du lac Tanganyika et à la pollution chimique et biologique (les déchets de la ville Bujumbura, jacinthe d'eau douce, etc).

La production piscicole provient des étangs aménagés par des groupements et des associations des pisciculteurs s'élevant à environ 150. La production moyenne reste faible (200 à 500 Kg/ha/an). La principale espèce élevée est le Tilapia nilotica, espèce pour laquelle on dispose des techniques d'élevage bien adaptées au contexte local par sa rusticité, sa productivité et sa valeur commerciale.

L'évolution des captures burundaises de 1993 à 2006 se présente comme suit :

En terme de capture, deux espèces pélagiques-prédominantes : le Ndagala (très petits clupéidés : Limnothrissa miodon et Stolothrissa Tanganicae) à 65%, suivi du Mukéké (Luciolates stappersii, une sorte de Lates) moins de 30%. Le reste (environ 5%) est composé d'une multitude d'espèces dont environ 2% d'espèces de grandes valeurs commerciales composées spécialement de trois sortes de Capitaine (Lates mariae, Lates angustifrons, Lates microlepis).

### 2.1.5.3. L'élevage

L'élevage joue un rôle principal dans le système de production agricole et alimentaire du pays. Il contribue à la restauration et au maintien de la fertilité des sols (fumier) et apporte des éléments nutritionnels d'origine animale (protéines, lipides) dans les rations alimentaires. L'élevage au Burundi est caractérisé par trois grandes périodes :

- La période 1962-1970 : Augmentation du cheptel bovin, une stagnation des effectifs en petits ruminants et apparition de l'élevage porcin et la cuniculture ;
- La période de 1980-1993 : Evolution liée à la croissance démographique, réduction des pâturages au profit des champs vivriers et des cultures de rente avec un remplacement progressif du bovin par les petits ruminants dans les zones densément peuplées ;
- La période de post-crise - jusqu'aujourd'hui: Repeuplement du cheptel par de grands projets agricoles (PRASAB, PTRPC, PARSE, PRDMR, PPCDR) et des ONGs qui interviennent dans la sécurité alimentaire.

Tableau n 11: Evolution des effectifs du cheptel animal pour quelques années illustratives

Espèces	1999	2000	2004	2005	2006	2007
Bovins	355.416	358.492	374.475	395.741	433.800	479.106
Caprins	775.801	868.039	1.108.952	1.194.780	1.438.713	1.606.717
Ovins	211.389	224.663	235.611	242.933	266.510	292.916
Porcins	206.273	194.218	136.360	169.572	178.737	189.505

Source : SAN, 2008

La crise socio politique qui a duré plus de 10 ans (dès 1993) a fortement touché l'élevage. Une évaluation des pertes menées en 1997 a révélé que des pertes en tête de bétail étaient de 32% de bovins, 40% de caprins, 51% des ovins. Les contraintes majeures de l'élevage sont : (i) pâturages pauvres en perpétuelle régression, pratique d'élevage extensif ; (ii) faible pouvoir d'achat de l'éleveur pour acheter les intrants d'élevage, faible valeur ajoutée et absence des unités de transformation et de conservation; (iii) pression parasitaire (maladies à tiques, les verminoses et les épizooties diverses : fièvre aphteuse, peste bovine, etc.) (iv) insuffisance du personnel qualifié.

#### 2.1.5.4. La foresterie

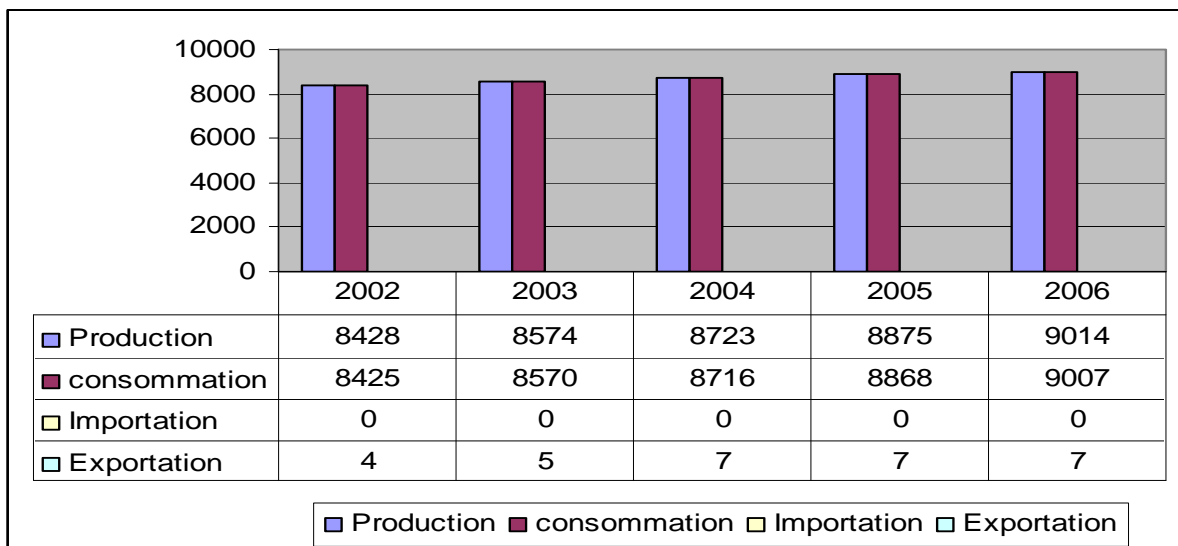
Les forêts sont la responsabilité de la Direction des forêts sous tutelle de la Direction Générale de l'aménagement du territoire, de l'environnement et du tourisme (MINATTE, 2003). Selon les résultats d'une étude d'inventaire de la biodiversité biologique publiée en 2000 par le Ministère de l'Aménagement du Territoire, du Tourisme et l'Environnement, le Burundi possède des écosystèmes très riches et variés peuplés par 2909 espèces végétales. L'écosystème forestier est constitué par des forêts naturelles et des forêts plantées (reboisement). La plupart des forêts existantes sont des aires protégées par l'institut National pour l'environnement et la Conservation de la Nature (INECN). On distingue :

- Parc national de la KIBIRA : 40 000 ha
- Parc national de la RUVUBU : 50 800 ha
- Réserve naturelle de la RUZIZI : 5 900 ha
- Réserve naturelle de Bururi : 3300 ha
- Réserve naturelle de Vyanda-Rumonge-Kiguena : 5600 ha
- Réserve naturelle de Monge : 5000 ha
- Réserve naturelle de Rwihinda : 425 ha
- Réserve naturelle de Makamba : 8500 ha
- Paysage protégée de Gisagara : 6 000 ha
- Monuments naturels, les chutes de la Karera et les failles de Nyakazu : 740 ha

Le rapport d'évaluation des besoins en matière de formation forestière au Burundi de 2002 réalisé par le réseau des institutions de formations forestières et environnementales de l'Afrique centrale (RIFFEAC) a montré que le Burundi est menacé par une dégradation générale des ressources floristiques et faunistiques: l'instabilité climatique, diverses sources de maladies de végétaux et des animaux, la pression démographique sur les aires protégées, etc. Le Burundi a ratifié les conventions en rapport avec la gestion de la biodiversité: (i) convention sur la conservation de la biodiversité (1997); (ii) convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvage menacées d'extinction, etc.

La superficie forestière boisée est estimée à 180.000 hectares. La consommation du bois énergie représente 95% du bilan énergétique global, soit environ 6.400.000 m<sup>3</sup> par an. Le bois rond est une catégorie qui comprend les conifères et les non conifères. Il s'agit du bois provenant des quantités enlevées en forêt ou provenant des arbres poussant hors forêt, y compris le volume récupéré sur les déchets naturels et les déchets d'abattage et de transport pendant la période envisagée, année civile ou forestière. (FAO, 2008). Il est important de signaler qu'à travers tout le pays plusieurs initiatives de reboisement et de la reforestation ont été réalisées dans la perspective de la protection de l'environnement.

Figure n°1 : Evolution de la production en tonnes du bois rond au Burundi



Source : FAO, 2008

En analysant cette figure, on remarque que la production du bois rond est utilisée pour l'autoconsommation. La consommation du bois a augmenté en 2006 et l'exportation est insignifiante durant toute la période considérée. Comme on le montre sur cette figure, l'exportation et l'importation des produits forestiers sont presque inexistantes.

### 2.1.6 Principaux marchés à l'exportation

Les principaux produits exportés sont le café et le thé qui procurent respectivement 80% et 10% des recettes d'exportation. Les cuirs et les peaux sont exportés essentiellement vers le Kenya, Ouganda, Hong Kong et Emirats arabes Unis. Les poissons d'ornement sont exportés vers les pays d'Europe et d'Amérique. Les produits de forêt sont exportés en quantité insignifiante.

Tableau n°13 : Exportation par produit et par destination pour l'année 2006 (en tonnes)

Description marchandise	Europe	Kenya	Uganda	RSA	Rwanda	RDC	Swaziland	Tanzanie	Egypte	Afrique	Asie	Amérique
Café	16716	0	40	0	0	0	0	283		323	448	127
Thé	1745	0	0	0	0	0	0	0	1488	1488	3566	91
Coton	200	0	0	0	7	0	0	0	0	7	0	0
Sucres et Sucrieries	0	0	0	0	1000	0	0	0	0	1000	0	0
Bières	0	0	0	0	6	1172	0	0	0	1178	0	0
Fruits	0	0	0	0	0	31	0	0	0	31	0	0
Plantes vivantes et les produits de la floriculture	166	0	0	0	5	0	0	0	0	5	0	0
Graine et huiles oléagineux	83		0	0	0	84	40	20	0	144	0	0
Peaux	108	828	0	30	6	0	40	0	0	922	811	0
Eaux minérales ou gazeuses	0		0	0	4	0	0	0	0	4	0	0
Tissus en coton	915		0	0	72	10	0	82	0	597	0	0
Minerais	129		0	44	553		0		0		0	0
Divers	2	50	23	0	1064	147	0	17	0	1302	24	0

Source: BRB, 2006.

Le rapport sur l'économie burundaise 2007 publié en 2008 montre que l'importation des produits industriels alimentaires a baissé passant de 46990 tonnes en 2006 à 33643 tonnes en 2007. Le thé est exporté principalement via la vente aux enchères de Mombasa. Les principaux pays acheteurs sont le Royaume-Uni, le Pakistan, Oman et Egypte.

Le marché d'écoulement du café burundais reste dominé par la catégorie des « Autres pays » (63,6 p.c.) dont la Suisse en tête. L'Union Européenne (34,6 p.c.) occupe la deuxième place avec une prépondérance de la Belgique (17,2 p.c.). La part du continent américain s'est un peu relevée (1,9 contre 0,3 p.c.) en liaison avec les ventes de promotion. Néanmoins, en 2006, l'Europe vient en tête suivie par l'Asie.

### **2.1.7 Accords commerciaux portant sur l'agriculture**

Le Burundi a signé des accords commerciaux avec les pays de la sous régions à travers différents organisations régionaux. Les accords ont été signés pour l'établissement de la communauté l'Afrique de l'Est (EAC) débouchant sur l'union douanière, unicité monétaire et une seule entité administrative et l'autre accord concerne l'établissement du marché commun des pays de l'Afrique de l'Est et Australe (COMESA) en 1994 avec l'objectif principal d'accroître le volume des échanges commerciaux entre ses membres. Le commerce dans la région du COMESA se fait à deux niveaux :

- a) soit par les grandes sociétés ;
- b) soit par des commerçants transfrontaliers qui vendent de petites quantités de marchandises transportés à bord de leur véhicule, sur leur bicyclette ou sur la tête (RECOS).

Le RECOS (régime Commercial Simplifié) permet aux petits commerçants des pays frontaliers d'entretenir l'échange des produits agricoles qui figurent sur la liste commune du COMESA. C'est le régime le plus important car il permet une amélioration du niveau de vie des populations leur permettant, au fur et à mesure, de se pourvoir en denrées alimentaires et d'envoyer les enfants à l'école, etc.

La libéralisation des échanges commerciaux se fait dans le cadre des accords régionaux ou internationaux auxquels le Burundi a adhéré. Dans le cas de l'OMC (Organisation Mondiale de Commerce), le Burundi a signé les accords de MARRAKECH et du cycle d'Uruguay. D'autres accords commerciaux sont en vue dans le cadre de la CEEAC (Communauté Economique des Pays d'Afrique Centrale), de l'EAC (Communauté des Pays d'Afrique de l'Est). Enfin, le pays fait partie du Groupe ACP et bénéficie des avantages offerts dans le cadre du partenariat avec l'Union européenne.

### **2.1.8 Politiques sectorielles axées sur l'agriculture, la pêche et la foresterie**

Le document de stratégie agricole nationale (SAN) a été formulé en s'inspirant d'une série de documents de politiques de développement du pays. Les principaux documents sont les suivants : Le CSLP (Cadre Stratégique Complet de Lutte contre la Pauvreté adopté en septembre 2006) demeure le document de base qui doit servir de référence à l'élaboration de toute stratégie sectorielle. Il a permis de dégager, pour le moyen et long terme, quatre axes stratégiques dont celui relatif à « la relance des activités productives agricoles en engageant des investissements conséquents pour restaurer les conditions d'une agriculture vivrière viable et le développement de la pluriactivité rurale », sa mise en œuvre est explicitée dans le Programme d'Actions Prioritaires du CSLP 2007-2010. (PAP-CSLP 2007-2010).

La stratégie agricole nationale tient compte des objectifs que le Gouvernement s'est fixés dans le cadre du « Programme du Gouvernement du Burundi 2005-2010 » qui sont

essentiellement le rétablissement de l'équilibre alimentaire et nutritionnel, la sécurité alimentaire, la contribution à l'amélioration de la balance commerciale du pays, à l'augmentation des revenus des familles rurales ainsi que l'amélioration de la productivité du secteur agricole de manière à transformer une agriculture de subsistance en une agriculture de marché.

Cette stratégie devrait s'appuyer sur la mise en œuvre des stratégies respectives suivantes : (i) constituer rapidement et valoriser les facteurs de production de manière à renverser la tendance baissière des rendements des cultures ainsi que ceux des différentes spéculations animales; (ii) mobiliser toutes les potentialités locales de financement, réviser les méthodes d'encadrement de la population, gérer rationnellement les moyens en luttant contre les malversations et mener une politique claire des prix ; (iii) Augmenter la productivité par unité de surface et par spéculation agricole ; (iv) Elargir les marchés d'écoulement des produits agricoles ; (v) Améliorer la qualité afin d'assurer la compétitivité de nos produits sur les marchés régionaux et internationaux ; (vi) Gérer rationnellement les revenus du secteur et choisir de façon judicieuse les nouveaux créneaux d'investissements ; (vii) Créer des conditions favorables aux investisseurs privés.

Le Forum sur les Etats généraux de l'Agriculture et de l'Elevage tenue en juillet 2007 a permis de dégager un certain nombre d'actions stratégiques qui peuvent s'énumérer comme suit (i) diversifier les sources de croissance économique et initier la libéralisation des activités commerciales et la privatisation des outils de production dans le sens de l'amélioration de la qualité et de la compétitivité des produits agricoles, (ii) assurer une meilleure maîtrise de la gestion des eaux et une exploitation durable des ressources naturelles; (iii) garantir une meilleure disponibilité des intrants agricoles et d'élevage ; (iv) s'attacher à résoudre la problématique foncière ; (v) renforcer la recherche agronomique et l'encadrement en vue d'augmenter la production agricole ; (vi) régionaliser les cultures et l'élevage selon les avantages comparatifs des zones, provinces d'introductions ; (vii) garantir une meilleure conservation, transformation, commercialisation des produits et profiter des perspectives d'intégration régionale ; (viii) assurer la mobilisation des financements nécessaires et améliorer la coordination des actions.

Aujourd'hui, une stratégie agricole nationale (SAN) a été élaborée sous l'orientation du Ministre de l'Agriculture et de l'élevage contenu dans la lettre du 9 novembre 2007 adressée aux membres de la Commission Ministérielle. Cette dernière était chargée d'élaborer une la Stratégie et son Plan d'Actions à Moyen Terme. La lettre avait douze axes fondamentaux notamment (i) la réhabilitation de l'outil de production et le financement durable du secteur agricole, (ii) les spéculations vivrières et animales indispensables pour la sécurité alimentaire ainsi que les sources de croissance économique pour le pays et les populations rurales, (iii) la fertilité des sols, la maîtrise de l'eau et sa valorisation pour l'irrigation des cultures y compris toutes autres alternatives aux perturbations climatiques, (iv) la professionnalisation du métier d'agriculteur et l'organisation des producteurs autour des filières de production agro-sylvo-zootecanique ; (v) l'implication du secteur privé et des professionnels du métier dans la modernisation du secteur agricole, (vi) la politique et la couverture des besoins en intrants des exploitations agricoles, (vii) l'accès aux innovations technologiques de production, de transformation et conservation des produits agricoles, animaux et sylvicoles, (viii) l'intégration régionale de l'agriculture et l'accès général aux marchés d'écoulement des produits agricoles, (ix) l'analyse et la certification de la qualité des intrants et des produits du secteur agricole, (x) l'éducation à une alimentation suffisante et équilibrée, (xi) les informations et statistiques agricoles pour une planification réaliste et réalisable du développement agricole, (xii) les réformes institutionnelles éventuelles à opérer à tous les niveaux de la structure actuelle du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage pour plus d'efficacité dans la coordination et la gestion du développement agricole.

L'analyse de tous ces documents a conduit les rédacteurs à définir quatre axes stratégiques suivants (i) accroissement durable de la productivité et de la production agricole, (ii) promotion des filières et de l'agrobusiness, (iii) appui à la professionnalisation des

producteurs et développement des initiatives privées (iv) renforcement des capacités et gestion et de développement du secteur agricole.

### **2.1.9 Cadre institutionnel, politique et réglementaire**

Au Burundi, l'information et la communication relèvent du niveau politique du Ministère de l'Information et de la Communication dont le titulaire est aussi porte – parole du gouvernement et est en charge des relations avec le Parlement. Par contre, les télécommunications dépendent du Ministère des Transports, Postes et Télécommunications. Le Ministère de l'Information et de la Communication est responsable des politiques du gouvernement régissant les médias, alors que les nouvelles technologies de l'information, comprenant la téléphonie fixe et mobile, Internet, etc. relèvent du Ministère des Transports, Postes et des Télécommunications.

En matière de l'information et de la communication, le décret loi n° 1/011 du 01 septembre 1997 prône la politique de (i) la libéralisation du secteur des télécommunications; (ii) la séparation des fonctions de régulation de celles de l'exploitation; (iii) la création d'une autorité de régulation; (iv) la fixation des conditions d'exploitation des activités dans le secteur des télécommunications. Les textes d'applications sont contenus dans le décret n° 100/182 du 30 septembre 1997 portant création et organisation et fonctionnement de l'ARCT (agence de régulation et de contrôle des télécommunications) dont les missions sont :

- Assurer la surveillance du secteur des télécommunications, faire respecter la politique tarifaire et allouer les fréquences et gérer le spectre radioélectrique ;
- Participer aux négociations des traités, des conventions et règlements internationaux relatifs aux télécommunications ainsi qu'aux conférences régionales et internationales sur les télécommunications et, en fin, verser les contributions aux organismes régionaux et internationaux de télécommunications ;
- Définir les règles d'utilisation des circuits ou des réseaux loués à des utilisateurs privés et approuver les équipements terminaux d'abonnés et en autoriser la vente et le raccordement au réseau public;
- Octroyer les autorisations d'exploitation de liaisons, de réseaux privés indépendants, de services à valeur ajoutée fournis par des opérateurs publics et privés et les autorisations d'installation d'abonnés, de construction de réseaux et d'équipements aux entrepreneurs privés agréés ;
- Donner des avis techniques au Gouvernement pour les autorisations d'exploitation de services marchands ;
- S'assurer que les accords d'interconnexion au réseau public sont non discriminatoires, équitables et raisonnables, et offrent le plus grand bénéfice à tous les usagers, veiller à ce que ces accords respectent les normes techniques, les exigences de qualité, les conditions de confidentialité des conversations ou données transmises et établir les procédures de résolution des différends entre fournisseurs de service et utilisateurs, et intervenir en cas de saisine.

En particulier, l'information agricole et de la communication relève du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage qui dispose en son sein d'un département des statistiques et information agricoles (DSIA). Etant donné que l'information agricole est toute donnée en rapport avec l'agriculture : besoins en intrants agricoles, les techniques culturales, les disponibilités en denrées sur le marché, les données de rendement, les performances régionales, l'adaptabilité, etc, le DSIA gère l'information agricole en collaboration avec d'autres institutions pour produire et diffuser l'information agricole. On peut citer :

- L'institut des Statistiques et des Etudes Economiques du Burundi (ISTEEBU) du Ministère de la Planification et du Développement Rural ;
- Les Directions Provinciales d'Agriculture et de l'Elevage (DPAE) du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage ;
- La Direction du Commerce Intérieur du Ministère du Commerce ;
- La Direction du Commerce extérieur du Ministère du Commerce.

Ces cinq institutions et administrations sont impliquées dans la collecte, l'analyse et la diffusion des données sur le secteur de l'agriculture et de l'élevage.

L'ISTEEBU produit régulièrement un indice mensuel des prix à la consommation des ménages de Bujumbura. Ces indices mensuels sont publiés dans un Bulletin Mensuel des Prix et dans l'annuaire statistique du Burundi.

Le DSIA a été mis en place par le décret loi n°100/154 du 19 octobre 1993 portant organisation du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage. Ses missions sont : (i) rassembler les données statistiques collectées par les centres de responsabilité ; (ii) les traiter, les analyser et les publier ; (iii) En constituer une banque de données ; (iv) organiser et gérer le réseau national d'information sur le secteur agricole ; (v) mettre en place et gérer le réseau national documentaire du secteur rural ; (vi) développer des relations avec d'autres circuits internationaux du secteur.

Ledit Département créé pendant la crise socioéconomique, qui a débuté en 1993, n'a pas pu avoir des assises solides pour remplir correctement ses missions. On remarque la faiblesse des centres de responsabilités fournisseur des données et aux moyens humains et financiers mis à la disposition du Département. Cependant, le DSIA dispose des opportunités axées sur un système d'information sur les prix (SIP) en cours qui est basé sur l'utilisation de la technologie de l'information et la communication (TIC). Les DPAEs seront en communication régulière avec le DSIA via Internet.

Les DPAEs fournissent des données agricoles au service national de statistique agricole (DSIA). La direction de commerce intérieur fait une activité administrative simple de relevés des prix des produits de première nécessité. La direction du commerce extérieur fait des relevés hebdomadaires des quantités et des quantités et de valeurs des produits d'import-export.

## **2.2. Profil socio-économique**

L'économie burundaise est en grande partie dominée par le secteur primaire qui constitue la principale source de revenus du pays avec plus de 90% des recettes d'exportation. Si l'on considère les principales composantes de ce secteur, l'agriculture vivrière se taille une part importante dans l'économie nationale (MINIPLAN, 2008).

Les effets de la guerre déclenchée en 1993 se sont traduits par un ralentissement significatif des performances de l'économie nationale et par un appauvrissement généralisé de la population. Cet impact qui était omniprésent et se lisait à travers la régression sensible des investissements et une récession durable à la base d'une importante érosion du pouvoir d'achat de la population et, partant, de son accessibilité financière aux soins et services de santé. Dès 2005, le Gouvernement du Burundi a pris des mesures pour que les soins de santé pour les femmes enceintes et les enfants de moins de 5 ans soient gratuits. La scolarisation au niveau du primaire est gratuite. A partir du 1<sup>er</sup> mai 2009, certains médicaments qui luttent contre la malaria (l'aritésinate et l'amodia quine) sont gratuits à la population.

Le tableau n°14 montre que le niveau de l'IDH a augmenté de 2000 à 2003 passant de 0,325 à 0,375. Le niveau de l'IDH montre l'état des lieux de ses composantes, à savoir l'indice de l'espérance de vie, l'indice de niveau de l'éducation, l'indice du PIB et indice de développement humain (%). Quand les niveaux de ses composantes augmentent, l'IDH augmente. Cette augmentation a commencé à se manifester après les accords d'Arusha de paix et de réconciliation en 2000.

Tableau n°14 : Comparaison de l'IDH du Burundi avec les pays voisins

Pays/année	2000	2001	2002	2003
Congo	0,487		0,494	0,512
Ouganda			0,493	0,508
Kenya	0,496		0,488	0,474
Rwanda	0,413	0,42	0,431	0,450
Tanzanie	0,403		0,407	0,418
RDC		0,36	0,365	0,385
Burundi	0,325	0,338	0,339	0,378

Source : Rapport mondial sur le développement humain, 2005

### 2.2.1 Population active, à charge et répartition démographique

Tableau n°15 : Répartition de la population par provinces et sexe en 2005

Province	Superficies En km <sup>2</sup>	Population	Densité	Hommes	Femmes	Active (15-64ans)	Charge (0-14 et 65 ans -plus)
Bubanza	1 089,04	351 836	323	176 082	175 754	169 545	182 109
Bururi	2 465,12	486 619	197	236 396	250 223	228 178	258 441
Cankuzo	1 964,54	200 701	102	99 051	101 650	95 659	105 042
Cibitoke	1 635,52	485 768	297	241 617	244 151	229 718	256 050
Gitega	1 978,96	689 900	349	326 895	363 005	339 316	350 585
Karuzi	1 475,72	422 237	286	202 890	219 347	199 142	223 095
Kayanza	1 233,24	514 075	417	247 363	266 712	255 635	258 440
Kirundo	1 703,34	598 180	351	285 914	312 216	278 946	319 271
Makamba	1 959,60	485 401	248	240 643	244 758	229 445	255 956
Muramvya	695,52	273 563	393	131 184	141 379	131 185	142 378
Muyinga	1 836,26	591 711	322	286 855	304 237	276 210	314 882
Mwaro	839,6	247 589	295	114 502	133 087	119 858	127 731
Ngozi	1 373,96	700 438	510	339 918	360 520	334 583	365 855
Rutana	1 959,48	291 707	149	141 567	150 140	137 546	154 161
Ruyigi	2 338,80	366 588	157	178 350	188 238	175 232	191 356

Source: MININTER/UPP, Mars 2006.

La population est essentiellement rurale, plus de 90 % vivent en milieu rural dans des maisons isolées implantées au milieu de l'exploitation agricole. Au Burundi, il y a plus de femmes que d'hommes surtout en milieu rural (93 hommes pour 100 femmes). En général, la part de la population féminine est de 51,7 %. La population active travaillant dans l'agriculture représente 90% du total des actifs alors que le taux d'urbanisation est de 8%. La population active arrivant sur le marché du travail connaît une croissance tendancielle forte en raison de la croissance démographique et de l'urbanisation, rendant difficile l'absorption des nouveaux actifs.

### 2.2.2. Niveau d'alphabétisation et langues parlées

L'évolution du taux d'alphabétisation des plus de 15 ans est passée de 37,0% en 1990 à 50,4% en l'an 2000. En 1999, on comptait 276 000 apprenants dont les 80% étaient

accueillis dans les Centres d'éducation de base Yaga Mukama gérés par le Bureau National de l'Enseignement Catholique. Parmi les autres intervenants, on compte le Service National d'Alphabétisation avec ses 149 centres répartis sur l'ensemble du territoire.

Le taux d'analphabétisme reste très élevé et inégal entre les genres. Le taux moyen d'alphabétisation était de 37,37% en 1998 avec 48,32% pour les hommes et 27,23% pour les femmes. Le sous-secteur de l'éducation non-formelle se caractérise par : (i) l'absence de rémunération et le faible niveau des alphabétiseurs, (ii) l'insuffisance des matériels didactiques, (iii) l'inexistence d'une politique de formation des formateurs et (iv) le manque de coordination dans les activités conduites par les nombreux intervenants.

Le taux brut de scolarisation au niveau du primaire a chuté de plus de 20% entre 1992 (67,3 %) et 1995 (26 %), mais on observe une tendance à l'amélioration depuis 2003, où on a enregistré un taux de 56 %. Au niveau du secondaire, le taux de scolarisation est passé de 6 % en 1992 à 11 % en 2001-2002, alors qu'au niveau du supérieur, ce taux est resté stationnaire et très bas au cours de la période de 1992 à 2002; il est estimé à environ 1 %.

En 2004, le taux brut de solarisation des filles au primaire est de 71.71% contre 87.46% pour les garçons. Au secondaire, il est de 8.91% pour les filles contre 13.36% pour les garçons ; et au supérieur, il est de 0.84% pour les filles et de 2.65% pour les hommes. Mais, la tendance générale est le rééquilibrage en terme d'effectifs entre les garçons et les filles. Tout indique que d'ici 2015, la cible des OMD est d'éliminer les disparités entre les sexes dans l'enseignement primaire, secondaire et même l'enseignement supérieur pourrait être atteint. Le taux d'alphabétisation est passé, de 48,25 à 50,33% en 1990 et de 27,31 à 29,31 % en 2000 respectivement pour les hommes et les femmes.

Le Kirundi est la langue nationale parlée sur tout le territoire, la langue officielle est le français, utilisée dans l'administration, mais l'anglais et le Swahili figurent, depuis 2006, dans les programmes d'enseignement du primaire. Il n'y a que trois ethnies (hutu, tutsi et twa) qui parlent la même langue qui diffèrent par l'histoire de leur participation aux activités politiques, sociales et économiques.

Les langues étrangères ne sont parlées que par une minorité de la population et essentiellement en milieu urbain, surtout à Bujumbura. A cause de la proximité avec l'Est de la RDC, le swahili est parlé par une proportion relativement élevée le long de la frontière avec ce pays, mais proximité de la Tanzanie. Par contre, elles vont se développer à cause de l'adhésion récente du pays à la Communauté des Etats d'Afrique de l'Est, dont les pays membres sont anglophones et les populations utilisent largement le swahili comme langue vernaculaire.

### **2.2.3 Accès aux services de base**

#### 2.2.3.1 Secteur de la santé

Tableau n°16: Situation des indicateurs des ressources par rapport aux normes de l'OMS

<b>Ressources</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>Valeurs au Burundi</b>	<b>Normes OMS</b>
Physiques	Nombre d'habitants pour 1 hôpital	298099 (2006)	100 000
	Nombre d'habitants pour 1 centre de santé	20559 (2006)	10 000
Humaines	Nombre d'habitants pour 1 médecin	34 744 (2006)	10 000
	Nombre d'habitants pour 1 infirmier	3500 (2006)	3000
	Nombre d'habitants 1 pharmacien	110 000 (2006)	15 000
Financières	% budget public de fonctionnement	4,97% (2007)	15%
		5,81 % (2008)	

Source : PETS, Op. Cit. Kengne Tsimpo, C., 2008

Ce tableau montre que par rapport aux normes de l'OMS, le Burundi accuse un grave déficit de cadre qualifié et de logistique en matière de la santé. Selon l'étude sur le diagnostic du secteur de santé effectué par Kengne Tsimpo, C. en 2008, la ville de Bujumbura compte plus de médecins et d'infirmiers que toutes les zones rurales. Le faible taux de connexion au réseau téléphonique et la rareté des ambulances rendent difficile l'accès physique des populations surtout les pauvres ruraux aux soins de santé. Les pauvres sont plus éloignés de formations sanitaires que les plus nantis ; cela se vérifie par le temps mis en se déplaçant à pieds pour atteindre les centres de santé ou hôpitaux. Par exemple, à Bujumbura (capitale), il faut 56 minutes pour atteindre une formation sanitaire contre 96 minutes pour l'intérieur du pays.

Dans cette situation, selon le rapport sur économie nationale en 2007, publié en 2008, l'espérance de vie à la naissance est de 42 ans pour les hommes contre 46 ans pour les femmes. Le nombre de naissance était de 357400, tandis que celui de décès était de 165086. Les taux bruts de natalité et de mortalité sont respectivement 44,1 et 20,4 pour 1000.

Tableau n° 17: Le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans

Année	Naissances	Morts de moins de 5 ans	%
2000	1000	223	22,3
2001	1000	315	31,5
2002	1000	315	31,5
2003	1000	385	38,5

Source : ISTEERU, Base de données DHD, 2005

La mortalité des enfants de moins de 5 ans dépend de plusieurs facteurs comme la pauvreté monétaire, l'éducation des femmes, la santé maternelle, etc. Comme les chiffres ci-dessus le montre, l'état sanitaire des enfants de moins de 5 ans s'est détérioré, éloignant davantage l'OMD de réduction de deux tiers le taux de mortalité de ces enfants, entre 1990 et 2015.

La couverture vaccinale des moins de 1 an évolue en dents de scie sur la période 2000-2004, tantôt elle augmente, tantôt elle diminue. Le constat est qu'elle a sensiblement augmenté au cours des années 2003 et 2004, avec des taux de plus de 80%, alors qu'ils tournent autour de 60% pour les années 2000-2002 (ISTEERU, 2005). Selon l'étude sur le diagnostic du secteur de santé effectué par Kengne Tsimpo, C. en 2008, l'incidence du paludisme est plus forte en milieu rural qu'en milieu urbain. Cela s'explique par le niveau d'éducation du chef de ménage. L'impact du niveau d'éducation sur l'incidence du paludisme a deux principales explications : (i) le niveau d'étude élevé garantit un emploi décent et de bon niveau de revenu qui permet au ménage de vivre avec des moustiquaires et des insecticides pour lutter efficacement contre les moustiques ; (ii) et l'éducation qui permet de mieux comprendre certaines règles de vie.

Que ce soit pour le paludisme ou la diarrhée, les femmes sont plus vulnérables que les hommes. L'accès à l'eau potable, la maîtrise des règles d'hygiène, la possession des réfrigérateurs et des sanitaires appropriés sont des déterminants clés de certaines maladies de mains sales comme la diarrhée. Le milieu rural est plus affecté par les maladies de mains sales car c'est un milieu où la population est moins instruite, plus pauvres, plus vulnérables ; l'éducation et les revenus entraînent le traitement d'eau avant de la boire et d'avoir les moyens d'acheter les produits nécessaires à ce traitement.

### 2.2.3.2 L'accès à l'éducation

Les enfants de 3 à 6 ans sont admis dans l'enseignement préscolaire qui comprend trois structures : les écoles maternelles, les garderies communautaires et scolaires). Ces

structures existent surtout à Bujumbura (64% des salles et 58% des effectifs). Le nombre d'enfants qui atteignent ce niveau d'enseignement est encore très faible (de l'ordre de 1.6% de la population de cet âge.

L'enseignement universel est pratiqué au niveau du primaire à partir de 2006 pour pouvoir éliminer les disparités entre sexe. A cause de la pression démographique, la demande d'entrée en 1<sup>ère</sup> année est forte alors que la disponibilité en infrastructures et équipements est très faible. Du fait de cette initiative, le taux brut de scolarisation a fortement augmenté à partir de l'année scolaire 2005-2006. Des campagnes de construction des écoles primaires sont entrain d'être faites pour pouvoir disposer d'une école primaire sur chaque colline de recensement.

Tableau 18 : Accessibilité et la qualité des apprentissages pour le primaire

<b>Variables</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>	<b>2008</b>
Taux net d'admission en 1 <sup>ère</sup> Année	30,7	32,1	53,5	48,3	49,4
Fille	29,0	30,6	53,7	47,7	49,0
Garçon	32,4	33,6	53,3	48,9	49,8
Ecolier par classe	74	76,3	86,3	84,7	84,4
Taux de parité entre les sexes en matière d'alphabétisme	0,60	0,61	0,91	0,93	0,95
Taux de qualification des maitres	85,1	87,4	88,7	90,2	92,6
Taux net de scolarisation	59,1	59,8	72,4	82,6	84,6
Fille	53,3	54,3	71,1	81,1	84,1
Garçon	65,3	65,5	73,7	84,4	85,1

Source : Base de données, Ministère de l'Education Nationale, 2008

Le passage de l'enseignement primaire à l'enseignement secondaire est très limité en fonction des places disponibles au secondaire. Malgré la création des collèges communaux, le taux brut de scolarisation est ainsi très faible; il était de 11.14% seulement en 2003-2004.

Tableau 19: Accessibilité et qualité de l'apprentissage pour l'enseignement secondaire

<b>Variables</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>	<b>2008</b>
Taux de transition du primaire au secondaire (public-communal-privée)	33,00	34,10	30,70	32,70	32,80
Taux net de scolarisation au secondaire	8,54	8,62	8,54	8,59	9,00
Garçon	9,69	9,84	9,62	9,71	10,20
Fille	7,51	7,39	7,44	7,39	7,70

Source : Base de données, Ministère de l'éducation, 2008

Concernant l'enseignement supérieur, à cause d'une croissance constante des étudiants à l'université du Burundi, des universités privées ont pris naissance. Le nombre des étudiants est passé de 53 étudiants en 1961 à 15 501 en 2004 pour les deux types d'enseignement. Comme dans les autres niveaux d'enseignement, les filles sont moins nombreuses dans l'enseignement supérieur (27.7% du total en 2003-2004).

Tableau 20: Accessibilité et qualité des apprentissages pour l'enseignement supérieur

<b>Variables</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>	<b>2008</b>
Effectif total des étudiants	16 480	17 315	17 811	20 059	20 599
Masculin (%)	68,8	68,7	69,3	67,6	67,3
Féminin (%)	31,2	31,3	30,7	32,4	32,7
Ratio étudiant par professeur qualifié	19 690	20 002	20 860	23 090	24 795

Source : Base de données, Ministère de l'éducation nationale, 2008.

L'enseignement non formel est dispensé à travers les Centres d'alphabétisation et les centres d'enseignement des métiers ainsi que la formation et le perfectionnement professionnels.

L'enseignement des métiers est assuré à travers les Centres d'enseignement des métiers. Au cours de l'année scolaire 2003-2004, il existait une capacité d'accueil d'environ 12 000 apprenants (mais seuls 78 centres étaient fonctionnels et 67 non fonctionnels avec 1820 apprenants et 544 formateurs).

La formation et le perfectionnement professionnel sont assurés par les centres de formation et de perfectionnement à travers la formation initiale des jeunes, la formation des formateurs et le perfectionnement en cours d'emploi. Ces centres sont très peu fréquentés. On estime le nombre d'apprenants à 500 personnes en 2004.

Le secteur de l'enseignement souffre de programmes mal adaptés et non actualisés à tous les niveaux, d'une mauvaise qualité des enseignants consécutive à une formation initiale non solide et une formation continue des enseignants inexistante, au manque du matériel didactique, au faible encadrement pédagogique et à la démotivation des enseignants.

### 2.2.2.3 L'accès à l'eau

Le Burundi bénéficie d'un climat tropical humide, et la pluviométrie moyenne est évaluée à 1 139 mm/an. Les ressources en eau produites à l'intérieur du pays sont estimées à 3,6 km<sup>3</sup>/an, soit une disponibilité d'eau par habitant de 566 m<sup>3</sup>.

Le Burundi possède de l'eau en abondance sur son territoire, mais seulement 78% de sa population a accès à une source d'eau potable, d'après la Banque Mondiale. Les prélèvements en eau sont estimés à 0,1 km<sup>3</sup>/an et les prélèvements agricoles à 0,064 km<sup>3</sup> (chiffres paraissant surestimés). Selon la FAO, la consommation annuelle d'eau dans le pays serait de 0.23 km<sup>3</sup>, dont seulement 1% pour l'industrie, 17% pour l'utilisation domestique et 82% pour l'agriculture. A titre comparatif, seulement 14% de l'eau consommée au Rwanda est destinée à l'industrie, 39% à l'agriculture et 48% aux ménages.

La guerre a eu des effets dévastateurs sur la distribution d'eau au Burundi, les infrastructures ayant été très endommagées. Par manque de fonds, et malgré le déficit en eau, la REGIDESO se contente de travaux de réhabilitation de l'existant, finançant ces opérations soit en fonds propres (environ 600 000 USD chaque année) soit avec l'aide des diverses ONG, mais ne parvient à couvrir que 50% des besoins en eau potable de la population.

Fin juillet 2000, la loi de libéralisation du secteur de l'eau potable et de l'énergie électrique a été adoptée. Son objet est de casser le monopole de la REGIDESO dans ce domaine, afin d'attirer des investisseurs capables de financer les investissements nécessaires à la desserte de la population en eau et en énergie. L'objectif gouvernemental est (i) d'assurer une desserte maximale de toute la population qui devra avoir l'eau potable dans un rayon de 500 m; (ii) de s'appuyer sur la réhabilitation des stations et l'extension des capacités de production et de stockage.

Tableau n° 21: Evolution des abonnés en eau au Burundi

<b>Centre</b>	<b>2000</b>	<b>2001</b>	<b>2002</b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>
Bujumbura	17141	18439	19235	29180	21201
Région sud <sup>(1)</sup>	5442	5860	1364	1470	1548
Région Est <sup>(2)</sup>	3543	3891	2231	2508	2648
Région Nord <sup>(3)</sup>	3318	3635	2204	2521	2671
Région Ouest <sup>(4)</sup>	1869	2054	1438	1595	1675
<b>Total</b>	<b>31313</b>	<b>33879</b>	<b>26472</b>	<b>37274</b>	<b>29743</b>

Source : REGIDESO, 2004

(1) : Cette région regroupe Rumonge, Nanza lac, makamba/Mabanda et Bururi/Matana

(2) : Cette région regroupe Gitega, Rutana, Ruyigi et Cankuzo

(3) : Cette région regroupe Karuzi, Muyinga, Kirundo/Marangara, Ngozi et Kayanza

(4) : Cette région regroupe Cibitoke, Gihanga, Muzinda, Bubanza, Mutambu, Gatumba, Mwaro/ijenda/Tora, Muramvya/ Bukeye

#### 2.2.2.4 L'accès à l'électricité

L'utilisation de l'électricité est marginale puisqu'elle ne représente que 2% de la consommation totale d'énergie. L'accès à l'énergie est problématique au Burundi et est un handicap économique important : frein aux investissements, problèmes environnementaux.

##### *Consommation*

Seul 1.8% de la population burundaise a accès à l'électricité, et 90% de cette énergie est consommée dans la capitale Bujumbura. Le nombre d'abonnés est de 25 000, et la consommation annuelle par habitant est de 23 KWh. La consommation d'électricité dans le pays s'est effondrée en 1996 en raison des sanctions économiques prises contre le Burundi, mais celle-ci a régulièrement augmenté jusqu'en 2001 pour entrer dans une phase de stabilisation, malgré la croissance économique notable.

##### *Production*

Le parc de production d'électricité du pays est principalement hydroélectrique (à 95 %) et est constitué de 24 centrales régionales et nationales, dont les deux plus importantes sont Rwegura (18 MW) et Mugere (8 MW). Le reste de la production d'électricité est le fruit de l'énergie thermique et des énergies renouvelables, mais le développement de ces dernières est encore marginal. La production a augmenté ces dernières années, pour atteindre 127 MWh en 2002 suite à d'importantes améliorations dans le fonctionnement des stations hydroélectriques de Mugere et de Rwegura.

##### *Distribution*

Il y a deux principales entités responsables de la production et de la distribution d'électricité au Burundi :

- La Régie de production et de distribution d'eau et d'électricité (REGIDESO) exploite les centrales thermiques qui sont situées pour la plupart dans la capitale et ses environs de même que de petites centrales hydroélectriques situées dans les milieux ruraux. Elle est responsable de la distribution dans les villes de Bujumbura et Gitega, ainsi que dans les régions rurales adjacentes. L'entreprise emploie environ 1200 personnes et est sous tutelle du ministère des mines et de l'énergie via la direction générale de l'eau et de l'énergie.
- La Société Internationale d'Énergie des Grands Lacs (SINELAC), fondée par le Burundi, le Rwanda et la République Démocratique du Congo, est responsable du développement de projets internationaux comme la centrale hydroélectrique de Rusizi, localisée au Burundi, mais exploitée par la RDC.
- La Direction générale de l'hydraulique et des énergies rurales (DGHHER) développe de façon indépendante des projets d'électrification rurale.

La distribution se fait par des lignes hautes tension (110 kV sur 322 km et 70 kV sur 1157 km), moyenne tension (30 kV) et basse tension. Il faut signaler en passant qu'il n'y a pas de centrale privée au Burundi. Jusqu'aux événements de 1993, la REGIDESO gérait et développait son réseau de manière optimale, d'une part avec des financements extérieurs, et d'autre part sur fonds propres.

Cependant, la guerre civile a fortement affecté le fonctionnement de l'entreprise en raison des nombreuses destructions d'équipements par les rebelles. D'importants fonds propres ont été affectés aux réparations d'urgence, et l'entreprise a dû faire face à un manque de liquidités pour le maintien d'un stock de matériel de rechange. Les financements extérieurs

prévus pour le développement du réseau national ont été stoppés. La privatisation de la REGIDESO est actuellement à l'étude par le gouvernement burundais.

Tableau n°22 : Evolution de la consommation en électricité au Burundi

Centre	2000	2001	2002	2003	2004
Basse et moyenne de tension	293732	3385422	4231324	5653805	125769196
Bujumbura	113298455	91599050	93790250	92475414	97232193
Région sud <sup>(1)</sup>	26593873	24445087	20703292	25777429	19480513
Région Est <sup>(2)</sup>	17065053	15557417	13577276	15166563	9635113
Région Nord <sup>(3)</sup>	10015021	8774553	8300937	8220554	10882825
Région Ouest <sup>(4)</sup>	6893417	5516892	5090472	5169001	7933927
Total	173865819	145892999	141462227	146808961	145164571

Source : REGIDESO, 2004

(1) : Cette région regroupe Rumonge, Nanza lac, makamba/Mabanda et Bururi/Matana

(2) : Cette région regroupe Gitega, Rutana, Ruyigi et Cankuzo

(3) : Cette région regroupe Karuzi, Muyinga, Kirundo/Marangara, Ngozi et Kayanza

(4) : Cette région regroupe Cibitoke, Gihanga, Muzinda, bubanza, Mutambu, Gatumba, Mwaro/ijenda/Tora, Muramvya/ Bukeye

## 2.2.4 Exode rural vers les zones urbaines

On ne peut pas vraiment parler d'exode rural au Burundi, puisqu'il s'agissait d'un pays en guerre où la population était obligée de quitter leur propre domicile soit pour se réfugier dans des localités sécurisées soit pour chercher du travail rémunéré à cause de l'insécurité alimentaire. Les mouvements de la population qui s'observe aujourd'hui sont le retour des réfugiés (rapatriement) et la réinsertion des déplacés internes; ces rapatriés et déplacés retournent soit sur leur colline d'origine soit dans des zones aménagées à cet effet. Il est alors difficile de distinguer les mouvements de populations suite à l'insécurité dans leurs villages et des départs volontaires des campagnes vers les villes à la recherche d'un emploi.

En temps de guerre, les populations déplacées s'élevaient en effet à quelque 280 000 personnes auxquelles s'ajoutaient environ 60 000 déplacés temporaires chaque mois. Aujourd'hui, la situation n'est pas encore assez claire pour avoir une information fiable sur l'exode rural.

## 2.3 Médias et télécommunication

### 2.3.1 Journaux, périodiques, magazines, stations radios, chaînes de télévision

Les journaux, périodiques et magazines sont peu nombreux. On en dénombre une quarantaine mais leur régularité n'est pas toujours assurée. La plupart de ces journaux en langue française alors que vu le taux d'alphabétisation, presque la population agricole peut lire et écrire en langue nationale, le Kirundi. Les journaux qui parlent des activités agricoles sont presque inexistantes, un seul journal d'information agricole "Itoto mu matongo" donne quelques extraits des ateliers et des activités des autorités ministérielles.

Tableau n° 23 : Principaux organes de presse au Burundi

Nom de l'organe	Type	Fréquence FM	Boite Postale (Buja)	Téléphone (Code: +257)	Email
Radio Télé Nationale	Radio Télévision	90,2	1900	22223742	<a href="mailto:rtnb@cbinf.com">rtnb@cbinf.com</a>
Radio Télé renaissance	Radio télévision	101,4	2986	79910588	<a href="mailto:imuhozi@cbinf.com">imuhozi@cbinf.com</a>
Radio CCIB FM+	Radio	99,4	313	22228253	<a href="mailto:ccib@cbinf.com">ccib@cbinf.com</a>

Radio culture	Radio	88,2	489	22218452	<a href="mailto:racultur@cbinf.com">racultur@cbinf.com</a>
Radio Bonesha FM	Radio	96,8	531447	22217069	<a href="mailto:bonesha@cbinf.com">bonesha@cbinf.com</a>
Radio publique Africaine	Radio	93,7	6927	22243378	<a href="mailto:rpa@cbinf.com">rpa@cbinf.com</a>
Radio Isanganiro	Radio	89,7	810	22246595	<a href="mailto:isanganiro@cbinf.com">isanganiro@cbinf.com</a>
Radio Ivyizigiro	Radio	90,9	6445	22243239	<a href="mailto:outreach@cbinf.com">outreach@cbinf.com</a>
Radio IJWI RY'AMAHORO	Radio	97,7	690	22253977	<a href="mailto:muyehee@yahoo.fr">muyehee@yahoo.fr</a>
Radio Maria	Radio	98,4	690	22403880	-
Radio Scolaire NDERAGAKURA	Radio	87,9	-	22242387	-
Agence Burundaise de presse	Agence de presse	-	2870	22213083	<a href="mailto:abp@cbinf.com">abp@cbinf.com</a>
Agence net press	Agence de presse	-	2054	22217080	<a href="mailto:netpress@cbinf.com">netpress@cbinf.com</a>
Studio Tubane	Studio	-	1240	22243077	<a href="mailto:tubane@cbinf.com">tubane@cbinf.com</a>
Studio Ijambo	Studio	-	6180	2219696	<a href="mailto:asindayigaya@sfcg.org.bi">asindayigaya@sfcg.org.bi</a>

Source : Résultats de l'étude, 2009

A part ces organes locaux, les chaînes internationales dont certaines émettent en FM, comme la BBC, VOA, RFI, et DW sont écoutées avec intérêt surtout la BBC et la VOA qui ont des émissions en Kirundi.

La télévision nationale du Burundi (RTNB) qui était l'unique chaîne de télévision au Burundi a été mise en concurrence avec des chaînes de télévision privées; il s'agit entre autres Télé Renaissance (TR), Héritage Télévision (HTV), etc. Les chaînes internationales sont accessibles par abonnement pour ceux qui peuvent acquérir un décodeur et souvent une antenne parabolique.

Les stations radiophoniques connaissent une certaine floraison puisqu'on en dénombre plus d'une dizaine, d'obédience religieuse pour la plupart.

Tableau n° 24 : Les principaux journaux et périodiques du Burundi

Organe	Type	Propriétaire	Prog. agricole	Contact
Le Renouveau	Quotidien	Officielle	rare	BP : 2573 Bujumbura Tél. : +25722225411 Email : <a href="mailto:dgpbb@cbinf.com">dgpbb@cbinf.com</a>
Ubumwe	Hebdomadaire	Officielle	rare	BP : 2573 Bujumbura Tél. : +25722225699 Email : <a href="mailto:dgpbb@cbinf.com">dgpbb@cbinf.com</a>
Le messager 'Itoto mu matongo)	Trimestrielle	MINAGRIE	Souvent	BP 1850 Bujumbura Tél. : +257 22222087 Email : <a href="mailto:minagrie2007@yahoo.fr">minagrie2007@yahoo.fr</a>
Arc en ciel	Hebdomadaire	Privé	absent	BP : 6719 Bujumbura Tél. : +25722218780 Email : <a href="mailto:ndavity@yahoo.fr">ndavity@yahoo.fr</a>
Ubuntu lumière	Hebdomadaire	privé	absent	BP : 6719 Bujumbura Tél. : +257 22250959 Email : <a href="mailto:patricevreb2@yahoo.fr">patricevreb2@yahoo.fr</a>
Intumwa	Mensuel	Partie politique	absent	BP : 690 Bujumbura Tél. : +25722241211 Email : <a href="mailto:info@intumwa.org">info@intumwa.org</a>
Ndongozi	Quotidien	Religieuse	absent	BP : 6218 Bujumbura Tél. : +257 22222762 Email :-

Organe	Type	Propriétaire	Prog. agricole	Contact
Azania	Quotidien	privé	absent	BP : 6719 Bujumbura Tél. : +257 22238333 Email <a href="mailto:magy-x@yahoo.fr">magy-x@yahoo.fr</a>
Syfia grands lacs	Hebdomadaire	privé	absent	BP :6242 Bujumbura Tél. : +25722237363 Email : <a href="mailto:sgl-burundi@gmail.com">sgl-burundi@gmail.com</a>
Aube de la démocratie	Hebdomadaire	Partie politique	absent	BP : 6242 Bujumbura Tél. : +25722217407 Email <a href="mailto:pcimpaye@yahoo.fr">pcimpaye@yahoo.fr</a>

Source : Résultant de l'étude, 2009

Quand aux périodiques et magazines, il n'y a pas ni des magazines ni périodiques qui parlent des activités agricoles mais des rapports d'activités agricoles sont produits par le Département des statistiques et information agricole (DSIA) qui sont publiées à qui de droit. D'autres rapports diverses sont conservés dans la bibliothèque dudit département à des fins de recherche, consultance et d'informations diverses.

### 2.3.2 Services de télécommunication

Les communications au Burundi ont enregistré une grande expansion ces dernières années. La première société privée du mobile est apparue dans les années 1994 sous l'appellation de Télécel / Burundi. Pour l'ensemble de la période 1975-2004, on enregistre une moyenne annuelle de 3,5 d'abonnés pour 1000.

Au Burundi, le nombre d'abonnés au téléphone fixe et mobile est de 17,62 pour 1 000 habitants (2004) tandis que les abonnements au téléphone mobile montent en flèche auprès des 5 compagnies existantes (227 000 abonnés). L'Office national du mobile (ONAMOB) est de création récente, mais vient déjà en seconde position de sérieux concurrents de UCOM, avec un total de 55.442 abonnés à cette branche de l'office national des télécommunications (ONATEL, public) qui revendique également quelque 27.886 clients du fixe dont il a, par ailleurs, le monopôle.

Tableau n° 25: Les opérateurs de communication en téléphonie mobile en 2004

N°	Opérateur	Technologie	Abonnés	Propriétaire
1	AFRICELL / <a href="#">SAFARIS</a>	<a href="#">GSM</a>	12 000	<a href="#">AFRICELL PLC COMPANY</a>
2	ONAMOB / <a href="#">ONATEL</a>	<a href="#">GSM</a>	55 442	<a href="#">ONATEL</a>
3	<a href="#">SPACETEL</a>	<a href="#">GSM</a>	nd	<a href="#">SPACETEL - BURUNDI</a>
4	UCOM/ <a href="#">TELECEL</a>	<a href="#">GSM</a>	150 000	<a href="#">TELECEL BURUNDII COMPANY</a>

Source : Base de données : UCOM, AFRICEL, ONATEL, et SPACETEL, 2004

Les deux géants de la téléphonie mobile (UCOM et ONATEL) sont présents dans pratiquement toutes les 17 provinces du Burundi, mais leur couverture nationale nécessite de l'amélioration car il existe encore des coins où le réseau est rompu.

L'agence de régulation des télécommunications (ARCT) continue de recommander aux fournisseurs de téléphonie mobile (i) d'établir vite une interconnexion des services à valeur ajoutée, notamment, l'échange des SMS et le roaming avec les autres sociétés nationales et internationales des télécommunications; (ii) de revoir à la baisse les tarifs pratiqués compte tenu de l'amortissement supposé de leurs équipements.

Par exemple, le tarif national de l'ONAMOB varient entre 165 et 230 francs la minute contre le tarif international variant de 480 et 1920 francs burundais ; la société privée, UCOM, pratique, de son côté, un tarif national qui varie entre 191 et 227 francs la minute contre un tarif international oscillant entre 359 et 398 francs.

Ces tarifs ne sont toujours pas à la portée des bourses moyennes malgré une concurrence assez forte dans le secteur de la téléphonie mobile. Des progrès réels ont été enregistrés ces dernières années malgré la guerre qui continue à sévir, mais les statistiques montrent que le pays se trouve encore en queue de peloton dans les statistiques mondiales.

Tableau n°26 : Nombre d'abonnées et capacité des réseaux téléphoniques au Burundi

	1999	2000	2001	2002	2003
Nombre d'abonnées	18 993	18 866	19 260	22 311	23 228
Capacité des réseaux	20 452	20 308	2 7854	27 854	27 854

Source : ONATEL, 2003

Ce tableau montre que la capacité des réseaux reste constante mais le nombre des abonnées augmente. Chaque année, de nouveaux abonnés sont enregistrés.

### 2.3.3. Ordinateurs et Internet

Le Kenya, le Madagascar et le Burundi vont tous les trois bénéficier d'un déblocage de fonds de la part de la Banque Mondiale pour développer un réseau Internet à haut débit. L'investissement monte à 164,5 millions de dollars, la Banque Mondiale affirme qu'il permettra d'inciter la concurrence dans la région, et surtout de connecter l'Est et le Sud de l'Afrique, deux régions qui restent encore très loin de l'infrastructure de la grande Toile. «Les étudiants dans les universités souffrent de ne pas pouvoir accéder à l'Internet, et les gouvernements ne peuvent pas communiquer efficacement entre eux ou avec leurs citoyens, parce qu'ils ne sont pas connectés» explique la Banque Mondiale.

Pour l'instant, ces trois pays utilisent difficilement une connexion satellite au Net, rare et lente, en payant le forfait le plus cher au monde. Le Kenya se taille la part du lion, en bénéficiant de 114,4 millions de dollars sur les 164,5 millions investis au total. Madagascar devrait recevoir 30 millions de dollars, le Burundi 20,1 millions. Trois principales institutions fournissent l'accès à Internet dont CBINET le pionnier, ONATEL la compagnie publique et USAN l'américaine.

Tableau n° 27: Comparaison des informations de différents fournisseurs d'Internet

Rubriques	CBNET	ONATEL	USAN
Information			
Débit descendant	2048 Kbit/s	4000 Kbit/s	4096 Kbit/s
Débit ascendant	2048 Kbit/s	2000Kbit/s	2048 Kbit/s
Fournisseur de la connexion	IP Planet-Israel	Intersat-USA	AT&T-USA
Type de connexion	VSAT (Petach Tkva)	VSAT via station terrienne	-
Contact	Cbnet At cbinf.com Tél.: +257 219229	Onatel At onatel.bi Tél. +257 223196	Info AT usan-bu.net
Web site	www.cbinf.com	www.onatel.bi	www.usan-bu.net

Source: CBNET, ONATEL et USAN, 2008

L'analyse de ce tableau montre que l'USAN dispose d'un débit descendant important par rapport à d'autres. Mais, pour le débit ascendant, il égalise avec le CBNET. Les types de connexion diffèrent selon le satellite qui héberge le site.

Tableau n° 28: Comparaison des offres de différents fournisseurs d'Internet

Rubriques	CBNET	ONATEL	USAN	UCOM
Liaison spécialisée (débit descendant et montant)	Radio: 64 Kbit/s	Filaire: 64 Kbit/s	Radio: 64Kbit/s	64 Kbit/s
Type de connexion	Sans fil	Ligne numérique	Sans fil	U-max
Tarif mensuel	1800 \$ (1486€)	900\$ (743€)	1000 FCFA (2 €)	100-360 \$
Lieu	Bujumbura	Bujumbura	Bujumbura	Bujumbura et intérieur
Liaison spécialisée (débit descendant et montant)	Radio: 32 Kbit/s	Filaire: 32 Kbit/s	Radio: 32 Kbit/s	-
Type de connexion	Sans fil	Ligne numérique	Sans fil	-
Tarif mensuel	1000 \$ (826€)	450 \$ (372€)	500 \$ (413€)	-
Lieu	Bujumbura	Bujumbura	Bujumbura	-

Source : CBNET, ONATEL, USAN et U-COM, 2008

Tableau n° 29 : Comparaison des offres des différents fournisseurs d'Internet (suite)

Rubriques	CBNET	ONATEL	USAN	UCOM
Liaison spécialisée (débit descendant et montant)	Radio: 16 Kbit/s	Filaire: 16Kbit/s	Radio: 16Kbit/s	
Type de connexion	Sans fil	Ligne numérique	Sans fil	
Tarif mensuel	500\$ (413 €)	200\$ (165€)	300\$ (248 €)	
Lieu	Bujumbura	Bujumbura	Bujumbura	
Liaison spécialisée (débit descendant et montant)	Radio: 8Kbit/s	-	Radio: -Kbit/s	
Type de connexion	Sans fil	-	Sans fil	
Tarif mensuel	250\$ (206€)	-	-	
Lieu	Bujumbura	-	Bujumbura	
Accès RTC		-		
Type de connexion	Connexion Dial up	-	Dial up	
Tarif mensuel	120 \$ (99€)	-	120\$ (99 €)	
Lieu	Bujumbura	-	Tout le territoire	
Liaison spécialisée (débit descendant et montant)	-	Filaire: 128Kbit/s	-	128 kbit/s
Type de connexion	-	Ligne numérique	-	U-max
Tarif mensuel	-	1200\$ (991€)	-	180-700 \$
Lieu	-	Bujumbura	-	Bujumbura et intérieur
Liaison spécialisée (débit descendant et montant)	-	Filaire: 256 Kbit/s	-	256 Kbit/s
Type de connexion	-	Ligne numérique	-	U max
Tarif mensuel	-	2400\$ (1982€)	-	340-1375\$
Lieu	-	Bujumbura	-	Bujumbura et intérieur
Liaison spécialisée (débit descendant)	-	Filaire: 512 Kbit/s	-	448 Kbit/s

<b>Rubriques</b>	<b>CBNET</b>	<b>ONTATEL</b>	<b>USAN</b>	<b>UCOM</b>
et montant)				
Type de connexion	-	Ligne numérique	-	U max
Tarif mensuel	-	4800 \$ (3 964€)	-	520-1050\$
Lieu	-	Bujumbura	-	Bujumbura et intérieur
Liaison spécialisée (débit descendant et montant)	-	Filaire: 1000Kbit/s	-	-
Type de connexion	-	Ligne numérique	-	-
Tarif mensuel	-	9600\$ (7928€)	-	-
Lieu	-	Bujumbura	-	-

Source: CBNET, ONATEL, USAN et UCOM, 2008

Ce tableau de comparaison montre que, pour l'accès l'internet, U-COM est moins cher par rapport à d'autres; mais au niveau de la téléphonie mobile, il est le plus cher.

## Annexe III. Profils des institutions

### III.1 Liste des institutions impliquées dans le secteur agricole

N°	Nom de l'institution	Adresse de contact	Type	Rôle
1	Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage	B.P. 1850 Bujumbura Tel: (+257) 222087 fax : (+257)22222873 Email: <a href="mailto:minagrie2007@yahoo.fr">minagrie2007@yahoo.fr</a>	GOV	PP
2	Département des Statistiques et de l'Information Agricole (DSIA)	B.P. 1850 Bujumbura, Tel: (+257)22218860/77790218 Fax : +257 22224378 Email: <a href="mailto:leonard.ntakirutimana@yahoo.fr">leonard.ntakirutimana@yahoo.fr</a>	GOV	PP, RUR
3	Direction Générale de l'Agriculture (DGA)	B.P. 114 Gitega Tel: (+257)22402086 Email: <a href="mailto:dgamina@yahoo.fr">dgamina@yahoo.fr</a>	GOV	PP RUR
4	Direction Générale de la Mobilisation pour l'Auto développement et la Vulgarisation Agricole (DGMVA)	B.P. : 1850 Bujumbura Tel: (+257)22402097 Email: <a href="mailto:sinzobatohana@yahoo.fr">sinzobatohana@yahoo.fr</a>	GOV	PP RUR
5	Direction Générale de l'Elevage (DGE)	B.P. :161Gitega Tel: (+257)22402133 Email: <a href="mailto:bakundase2007@yahoo.fr">bakundase2007@yahoo.fr</a> ou <a href="mailto:dgeminaerie2008@yahoo.fr">dgeminaerie2008@yahoo.fr</a>	GOV	PP RUR
6	Institut des Sciences Agronomiques du Burundi (ISABU)	B.P. 795 Bujumbura Tél.: (+257)22256468 Email: <a href="mailto:dqisabu@cbinf.com">dqisabu@cbinf.com</a>	GOV	R&D RUR
7	Office du Thé du Burundi (OTB)	B.P.:2680 Bujumbura Tel: (+257)224228 ; Fax : (+257) 22224657 Email: <a href="mailto:otb@cbinf.com">otb@cbinf.com</a>	PUB	RUR
8	Office du Café du Burundi (OCIBU)	B.P. : 450 Bujumbura, Tel: (+257) 22242685 / 22224017 Email: <a href="mailto:ngayempore@yahoo.fr">ngayempore@yahoo.fr</a>	PUB	RUR
9	Centre National de Technologies Agro-alimentaires (CNTA)	B.P. : 557 Bujumbura Tel: (+257) 222445 Email: <a href="mailto:cntaburundi@yahoo.fr">cntaburundi@yahoo.fr</a>	GOV	R&D RUR
10	Compagnie de Gérance du Coton (COGERCO)	B.P. : 2571 Bujumbura, Tel: (+257)222073 fax : (+257) 22224370 Email: <a href="mailto:cogercos84@yahoo.fr">cogercos84@yahoo.fr</a>	PUB	RUR
12	Faculté des sciences Agronomiques du Burundi (FACAGRO)	B.P. 2940 Bujumbura, Tel: (+257)22224357 fax : (+257)22247530 Email: <a href="mailto:facagroburundi@yahoo.fr">facagroburundi@yahoo.fr</a>	EDU	FRM
13	Institut Supérieur d'Agriculture (ISA)	B.P. 35 Gitega Tel: +257 22 40 25 00 Email: <a href="mailto:ndaydios@yahoo.fr">ndaydios@yahoo.fr</a>	EDU	FRM

N°	Nom de l'institution	Adresse de contact	Type	Rôle
14	Centre Universitaire de Recherche / Développement en Agroéconomie (CERDA)	B.P. : 2940 Bujumbura Tel: +257 22229296 Email: <a href="mailto:jean.ndimubandi@gmail.com">jean.ndimubandi@gmail.com</a>	EDU	R&D
15	Faculté des Sciences Economiques et Administratives/ Département d'Economie Rurale	B.P.1280 Bujumbura Tel: +257222052/226375 Fax : (+257)22223721 Email: <a href="mailto:curdes2008@yahoo.fr">curdes2008@yahoo.fr</a>	EDU	FRM
17	Institut des statistiques et des études économiques du Burundi (ISTEEBU)	B.P. : 1156 Bujumbura Tél.: (+257)22213257 Fax : (+257) 22222635 Email: <a href="mailto:isteebu@cbinf.com">isteebu@cbinf.com</a>	GOV	R&D
19	Chambre de Commerce et d'Industrie du Burundi	B.P. 313 Bujumbura, Tel: +25722228253 Email: <a href="mailto:ccib@cbinf.com">ccib@cbinf.com</a>	CCI	INF
20	Office National des Télécommunications (ONATEL)	B.P. 60 Bujumbura, Tel: (+257) 22223196 Email: <a href="mailto:onatel@onatel.bi">onatel@onatel.bi</a> Website: <a href="http://www.onatel.bi">www.onatel.bi</a>	PUB	RUR FRM
21	Direction Provinciale de Agriculture et de l'Elevage (DPAE)	B.P. 1850 Bujumbura Tel: +257222087 Email: <a href="mailto:minagrie2007@yahoo.fr">minagrie2007@yahoo.fr</a>	GOV	VUL R&D
23	Fédération Nationale des COOPECs du Burundi (FENACOBU)	B.P. : 67 Gitega Tel: +25722402573/22402323 Email: <a href="mailto:ones_nish@yahoo.fr">ones_nish@yahoo.fr</a>	ONG	FIN

### Liste des journaux et medias du Burundi

N°	Nom	Adresse de contact	Type	Rôle
1	Ubumwe	B.P. 2573 Bujumbura Tel: +257 22225699 Email: <a href="mailto:dgppb@cbinf.com">dgppb@cbinf.com</a>	PUB	INF
2	Le Renouveau du Burundi	B.P. 2573Bujumbura, Tel: +257 22225411 Email: <a href="mailto:dgppb@cbinf.com">dgppb@cbinf.com</a>	PUB	INF
3	Radio – Télévision Nationale du Burundi (RTNB)	B.P. 1900 Bujumbura Tel: +25722223742/22226121 Email: <a href="mailto:rtnb@cbinf.com">rtnb@cbinf.com</a>	PUB	INF
4	Radio Publique Africaine (RPA)	B.P. 6927 Bujumbura Tel: +257 22243378 Email: <a href="mailto:rpa@cbinf.com">rpa@cbinf.com</a>	PRV	INF
5	Chambre de Commerce et d'Industrie du Burundi (CCIB)	B.P. 313 Bujumbura Tel: +257 22228253 Email: <a href="mailto:ccib@cbinf.com">ccib@cbinf.com</a>	PUB	INF
6	RADIO SCOLAIRE NDERAGAKURA	B.P. 1900 Bujumbura Tel: +25722242387	PUB	INF
7	ISANGANIRO	B.P. : 810 Bujumbura Tel: +25722246595 Email: <a href="mailto:isanganiro@cbinf.com">isanganiro@cbinf.com</a>	PRV	INF

N°	Nom	Adresse de contact	Type	Rôle
8	BONESHA FM	B.P. 531447 Bujumbura, Tel: +25722217069 Email: <a href="mailto:bonessa@cbinf.com">bonessa@cbinf.com</a> :	PRV	INF
9	RADIO MARIA	B.P. 690 Bujumbura Tel: +25722403880	PRV	INF
10	IJWI RY'AMAHORO	B.P. 690 Bujumbura Tel: +25722253977 Email: <a href="mailto:mvuyehee@yahoo.fr">mvuyehee@yahoo.fr</a>	PRV	INF
12	VYIZIGIRO	B.P. 6445 Bujumbura, Tel: +25722243239 Email: <a href="mailto:outreach@cbinf.com">outreach@cbinf.com</a>	PRV	INF
13	CULTURE	B.P. 489 Bujumbura Tel: +25722218452 Email: <a href="mailto:racultur@cbinf.com">racultur@cbinf.com</a>	PRV	INF
14	REMA FM	B.P. 3610 Bujumbura, Tel: +257 22258401 Email: <a href="mailto:info@rema.com">info@rema.com</a> Website: <a href="http://www.rema.com">www.rema.com</a>	PRV	INF
16	RADIO& RENAISSANCE FM Télé	B.P. 2986 Bujumbura Tel: +25779910588 Email: <a href="mailto:imuhozi@yahoo.fr">imuhozi@yahoo.fr</a>	PRV	INF
17	Ndongezi	B.P. 6218 Bujumbura Tel: +25722222762	PRV	INF
19	L'Aube de la Démocratie	B.P. 6242 Bujumbura Tel: +25777792555 Fax : +257 22217407 Email: <a href="mailto:pcimpaye@yahoo.fr">pcimpaye@yahoo.fr</a>	PRV	INF
20	Centre Multimédia (CMM) : Journal "Itoto mu Matongo"	B.P. 1850 Bujumbura, Tel: +25722402097 Email: <a href="mailto:sinzobatohana@yahoo.fr">sinzobatohana@yahoo.fr</a>	PP	INF
22	Héritage TV	B.P. XX Bujumbura, Tel: +257 XX Email: <a href="mailto:info@televisionheritage.com">info@televisionheritage.com</a>	PRV	INF
23	Association burundaise des journalistes (ABJ)	B.P. 6719 Bujumbura Tel: +25722218780 Email: <a href="mailto:nzogerry@yahoo.fr">nzogerry@yahoo.fr</a>	ONG	INF
27	RPP (Régies de la Production Pédagogique)	B.P. : 3118 Bujumbura Tel: +257 22 22 61 11	PRV	SP-F COM
28	Gaspas Company	B.P. 1923 Bujumbura Tel: +257 22219553 Fax : +275 219564 Email: <a href="mailto:gaspas@gaspas.com">gaspas@gaspas.com</a> Website: <a href="http://www.gaspas.com">www.gaspas.com</a>	PRV	SP-F COM
30	Maison de la Presse du Burundi	B.P. 6719 Bujumbura, Tel: +257 22218759 Email: <a href="mailto:mpresse@cinf.com">mpresse@cinf.com</a>	PUB	INF
31	Conseil National de la Communication (CNC)	B.P. xx Bujumbura, Tel: +25722216760 Email: <a href="mailto:thadesiryu@yahoo.fr">thadesiryu@yahoo.fr</a>	PUB	REG

## Organisations non gouvernementales

### Organisations non gouvernementales locales

N°	Nom	Adresse de contact	Type	Rôle
----	-----	--------------------	------	------

1	Collectif des Associations Paysannes pour l'Auto développement (CAPAD)	BP. 24 Bujumbura Tél. : (+257)22 217902 Email : <a href="mailto:capad_shirukubute@yahoo.fr">capad_shirukubute@yahoo.fr</a> Website : <a href="http://www.capadburundi.org">www.capadburundi.org</a>	ONG	RUR FRM
2	Collectif des Associations Féminines Et ONGs du Burundi (CAFOB)	B.P. 561 Bujumbura Tel: +257 22217758 Email: <a href="mailto:cafob@cbinf.com">cafob@cbinf.com</a>	ONG	RUR
4	Confédération Nationale des Associations des Caféculteurs du Burundi (CNAC)	B.P.XX Bujumbura Tel: +25722244149 Email: <a href="mailto:murimawinsangi@yahoo.fr">murimawinsangi@yahoo.fr</a>	ONG	RUR

### **Organisations non gouvernementales régionales**

N°	Nom	Adresse de contact	Type	Rôle
1	IFDC projet catalyst	B.P. Bujumbura, Tel: Mobile :+257 77 738 573 Fixe : +257 22 257 875 Email: <a href="mailto:alexis@ifdc.org">alexis@ifdc.org</a>	ONG	SP-F
2	Centre d'Initiative et des Perspectives Economiques dans la Région des grands lacs (CIPER)	B.P.1697 Bujumbura, Tel: +257 29554271/77774332 Email: <a href="mailto:ciper_glc@yahoo.fr">ciper_glc@yahoo.fr</a>	ONG	RUR
3	Conseil pour l'Etude et l'Eradication de la pauvreté en Afrique (CEEPA)	B.P. XX Bujumbura Tél. : (+257) 79 913514 (+257)77790218 Email : <a href="mailto:conseil_ceepa@yahoo.fr">conseil_ceepa@yahoo.fr</a> <a href="mailto:leonard.ntakirutimana@yahoo.fr">leonard.ntakirutimana@yahoo.fr</a>	ONG	RUR
4	Institut Africain Pour Le Développement Economique Et Social (INADES)	BP 2520 Bujumbura Tél. : +257 220582 Fax : +257 226586 Email: <a href="mailto:inades@cbinf.com">inades@cbinf.com</a> Website: <a href="http://www.inadesfo.org">www.inadesfo.org</a> ; <a href="http://www.inadesfo.net">www.inadesfo.net</a>	ONG	RUR
5	Coopération Technique Allemande au Burundi (GTZ)	BP : 41 Bujumbura Tél. :+257 22215973 Fax : +257 22221954 Email : <a href="mailto:gtz-burubdi@gtz.de">gtz-burubdi@gtz.de</a>	ONG	RUR

### **Organisations non gouvernementales internationales**

	Nom	Adresse de contact	Type	Rôle
	Agro-Action Allemande	B.P. 2417 Bujumbura, Tel: +25722249859 Email: <a href="mailto:aaabuja@yahoo.fr">aaabuja@yahoo.fr</a> Website: <a href="http://www.welthungerhilfe.de">www.welthungerhilfe.de</a>	ONG	RUR
	Association de Coopération et de Recherche Pour le Développement (ACCORD)	B.P. 2300 Bujumbura, Tel: +257 218309 Fax : +257 218310	ONG	RUR
	Caritas International Belgique	B.P. 7382 Bujumbura, Tel: +257 22222570 Mob : +257 79945441 Email : <a href="mailto:w.delouw@caritasint.be">w.delouw@caritasint.be</a>	ONG	RUR

## Organisations internationales gouvernementales

### *Système des Nations Unies*

N°	Nom	Adresse de contact	Type	Rôle
1	Programme des Nations Unies pour le Développement	B.P.1490 Bujumbura Tel: +257 22 30 11 00 Email: <a href="mailto:registry.bi@undp.org">registry.bi@undp.org</a> <a href="mailto:fo.dbi@undp.org">fo.dbi@undp.org</a> Website: <a href="http://www.undp.org">www.undp.org</a>	RGL	PP
2	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO)	B.P. 1250 Bujumbura Tel: + 25722 20 60 06 Email: <a href="mailto:vital.baranyitondeye@fao.org">vital.baranyitondeye@fao.org</a> Web site : <a href="http://www.fao.org">www.fao.org</a>	RGL	PP RUR
4	Groupe de la Banque Mondiale au Burundi	B.P. 2637 Bujumbura Tel: (+257) 22222443 Email : <a href="mailto:rkigeme@worldbank.org">rkigeme@worldbank.org</a>	RGL	PP RUR
5	Programme Alimentaire Mondiale (PAM)	B.P. 6735 Bujumbura, Tel: +257 22223072	RGL	PP RUR

## Organisations du secteur privé

### *Banques et organismes de crédit*

N°	Nom	Adresse de contact	Type	Rôle
1	Banque Nationale Pour Le Développement Economique (BNDE)	B.P. 1620 Bujumbura, Tel: +257 22 22 28 88 Email: <a href="mailto:bnde@cbinf.com">bnde@cbinf.com</a>	BNQ	FIN
3	Fédération Nationale des COOPECS du Burundi	B.P. 67 Bujumbura, Tel: +257 22402573/ 22 402 323 Email: <a href="mailto:ones_nish@yahoo.fr">ones_nish@yahoo.fr</a>	BNQ	FIN

### *Entreprises/sociétés privées*

N°	Nom	Adresse de contact	Type	Rôle
1	Chambre de Commerce et d'Industrie du Burundi (CCIB)	B.P. 1654 Bujumbura Tel: +257 22228253 Email: <a href="mailto:ntaji@yahoo.fr">ntaji@yahoo.fr</a> <a href="mailto:Jeanjacques.ntamagara@gmail.com">Jeanjacques.ntamagara@gmail.com</a>	CCI	INF
4	Centre National de l'Informatique (CNI)	B.P. 2070 Bujumbura Tel: +257 22222005	PRV	COM

### *Projets de développement rural*

N°	Nom	Adresse de contact	Type	Rôle
1	Programme d'Appui au Secteur Agricole au Burundi (PRASAB)	B.P. Bujumbura Tel: + 257 22254577 + 257 22248699	AUT	RUR
2	Appui et renforcement des Capacités des Acteurs Non Etatiques (ARCANE)	B.P. Bujumbura Tel: +257 22256777 Fax : +257 22256778	AUT	RUR
3	Programme d'Appui à la restauration de la Sécurité Alimentaire (PARSAD) /Système d'Information sur les Prix (SIP) ; (PARSAD/SIP)	B.P. 1850 Bujumbura Tel: +257 22 222087 Email: <a href="mailto:catgiu.s@tiscali.it">catgiu.s@tiscali.it</a>	AUT	RUR

N°	Nom	Adresse de contact	Type	Rôle
4	Programme Post Conflit de Développement Rural (PPCDR)	B.P.462 Bujumbura Tel: +25722243294	AUT	RUR
5	Programme Transitoire de Réhabilitation Post Conflit (PTRPC)	B.P.1953 Bujumbura Tel: +25722249251	AUT	RUR
6	Programme pour la Relance du Développement du Monde Rural (PRDMR)	B.P. 6538 Bujumbura Tel: +25722243096 Fax : +25722242337	AUT	RUR
7	Programme d'Appui à la Gestion Economique (PAGE)	B.P. Bujumbura Tel: +257 22249595 +257 22249592 Email: Website:	AUT	RUR
8	Projet d'Appui pour la Réhabilitation du Secteur Elevage (PARSE)	B.P. 3029 Bujumbura Tel: +257 79 942 047 Fixe : +257 22243030/ 22243031	AUT	RUR
9	Cellule d'Appui à l'Ordonnateur Nationale (CELON)	B.P. 462 Bujumbura Tel: +257 22243294/22243342 Email: <a href="mailto:celon@celon.bi">celon@celon.bi</a> Website: <a href="http://www.celon.bi">www.celon.bi</a>	AUT	RUR

### ***Institutions des TIC et des télécommunications***

N°	Nom	Adresse de contact	Type	Rôle
1	USAN	B.P. Bujumbura, Tel: +257 22222472	PRV	SP
2	CBNET	B.P. 2270 Bujumbura Tel: +257 22241706/22219225 Email: <a href="mailto:info@cbinet.bi">info@cbinet.bi</a> Website: <a href="http://www.cbinet.bi">www.cbinet.bi</a>	PRV	SP
4	ONATEL	B.P. 60 Bujumbura Tel: +257 22266604 Email: <a href="mailto:info@onatel.bi">info@onatel.bi</a> Website: <a href="http://www.oatel.bi">www.oatel.bi</a>	PRV	SP
6	UCOM	B.P. 5186 Bujumbura Tel: +25729590212	PRV	SP
7	Studio ISANGANIRO	B.P.810 Bujumbura, Tel: +257 22246596 Fax : +257 22 246600	PRV	SP
9	Sangomar	B.P. 258 Bujumbura, Tel: +257222232 51	PRV	SP
16	ECONET	B.P. xx Bujumbura Tel: +25776222506 Email: <a href="mailto:sales@econet.bi">sales@econet.bi</a>	PRV	SP-F COM
17	Agence de Régulation et de Contrôle des Télécommunications (ARCT)	B.P. 6702Bujumbura Tel: +25722210276 Fax : +257 22242832 Website: <a href="http://www.arct.bi">www.arct.bi</a>		REG

Les abréviations suivantes seront utilisées :

Type AS-P Association paysanne (y compris les coopératives)  
AS-F Association féminine  
AS-J Association de jeunes  
BNQ Banque ou organisme de crédit  
CCI Chambre de commerce et d'industrie  
CNF Groupe confessionnel  
EDU Éducation/enseignement  
GOV Département/service ministériel  
ONG Organisation non gouvernementale  
PRV Entreprise/société privée  
RGL Organisme/réseau/projet régional  
OFF Organisme officiel/collectivité  
PUB Entreprise publique  
AUT Autre

Rôle VUL Vulgarisation et animation  
INF Services d'information  
FIN Services financier  
PP Politique et planification  
SP-X Secteur privé – Exportateur (produits frais, congelés et séchés)  
SP-M Secteur privé – Produits manufacturés (tanneur, embouteilleur, raffineur, torréfacteur)  
PS-P Secteur privé – Producteur (commerce agricole, société de pêche)  
PS-F Secteur privé – Fournisseur (produits chimiques, équipements, semences)  
R&D Recherche et développement  
REG Réglementation (mise en conformité, normes)  
FRM Formation (niveau secondaire, supérieur et professionnel)  
COM Commerce et vente (y compris la recherche de débouchés)  
RUR Développement rural  
AUT Autre

## Annexe III.2 Liste sélective des principales institutions interviewées

Nom de l'institution :
<b>1. Département des Statistiques et Information Agricole (DSIA)</b>
<p><b>Définition de mission et des objectifs :</b> Le DSIA a pour mission de : (i) rassembler les données statistiques collectées par les centres de responsabilité ; (ii) les traiter, les analyser et les publier ; (iii) En constituer une banque de données ; (iv) organiser et gérer le réseau national d'information sur le secteur agricole ; (v) mettre en place et gérer le réseau national documentaire du secteur rural ; (vi) développer des relations avec d'autres circuits internationaux du secteur.</p>
<p><b>Domaine d'expertise :</b> Statistique (la collecte, l'analyse, le traitement, la diffusion des données  l'information sur le secteur agricole (la gestion de l'information sur la sécurité alimentaire particulièrement un système d'information sur les prix des produits agricoles –SIP)  Centre de documentation et information agricole (CDIA) : la Bibliothèque, Banque des données statistiques et Archivage des documents et ouvrages du secteur agricole.</p>
<p><b>Nombre d'employés (administrateurs, personnel technique, de bureau, etc. à titre permanent et temporaire) :</b>  Agents d'exécution : 5 Cadre moyens : 1 Cadres supérieurs : 7 Dont Contractuels : 6 Fonctionnaires : 7 Totale : 13</p>
<p><b>Filiales et représentations, et autres sites :</b> - Centre de documentation agricole (CDA)</p>
<p><b>Budget annuel :</b> Salaire du personnel BEI: 6 000 000 francs burundais (4 000 euros) Fourniture bureau : 1200 000 Francs burundais (667 euros) Autres frais de fonctionnement: sans</p>
<p><b>Sources de financement, y compris principaux bailleurs de fonds / agences d'aide :</b> Gouvernement du Burundi (BEI), UE, BM.</p>
<p><b>Programme / projets mis en œuvre :</b> Projet système d'Information sur les prix des produits agricoles (SIP) en cours de démarrage, Projet enquête agricole en préparation, Projet de routine de collecte, d'analyse, de traitement, de banque de données et de diffusion de l'information. Programme d'archivage des documents et ouvrages du Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage (MINAGRIE).</p>
<p><b>Groupe cible (nombre, réel ou estimé) :</b> Les agriculteurs, les éleveurs, les commerçants détaillants Services techniques du MINAGRIE Les opérateurs économiques impliqués dans le commerce des produits et des intrants agricoles Décideurs, Chercheurs, Consultants, Stagiaires et vulgarisateurs</p>
<p><b>Degré d'interaction avec le CTA – Magazine <i>Spore</i>, DSI, SQR, DORA, séminaires, consultants, publications, formation :</b> Uniquement <i>Spore</i> et certaines publications.</p>
<p><b>Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) :</b> Échanges d'information avec les directions générales (DGE, DGA, DGMAVA, DPAEs, OCIBU, OTB, COGERCO, IFDC)</p>

## Nom de l'institution :

### 1. Département des Statistiques et Information Agricole (DSIA)

#### Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ? :

Les besoins en information sont prises en charges au sein du DSIA par :  
Le Gouvernement du Burundi à travers le budget annuel pour les salaires et fourniture de bureau du personnel;  
Les Directions générales et les DPAEs à travers les rapports administratifs  
Le cabinet du Ministre de l'agriculture et de l'Élevage à travers les circulaires et note d'information.  
Le CTA à travers les bulletins *Spore*;  
D'autres partenaires qui octroient de documents.

#### Principaux besoins en informations non encore satisfaits (inclure les types et le format d'information):

Besoins en Information :  
Les informations d'ordre général : Problèmes liés à l'agriculture; Ressources non agricoles; Questions liées au développement social; Problèmes d'équilibre homme-femme (genre); Réglementations ministérielles et internationales; Conférences et réunions; Foires commerciales; Développement et financement de programmes; Réseaux disponibles axés sur l'agriculture et le développement (régionaux et internationaux); Systèmes de tri; Technologie post-récolte; Variétés de cultures; Conditionnement; Achat/mise à disposition d'équipements; Transport (terrestre, maritime, aérien); Utilisation des déchets; Lutte intégrée contre les nuisibles; méthodes (de collecte, d'analyse, de traitement, de diffusion et d'archivage des données agricoles).

Informations économiques: Financement et micro crédit, Données relatives aux marchés, Identification des marchés, Profils des produits de base, Systèmes d'assurance des récoltes

Les formats sont :

Information visuelle, illustrée ou audio visuel (films)  
Documents adaptés à la diffusion massive  
Normes et matériel cartographiques  
Note d'information et synthèses  
Normes et fiches techniques  
Documents rédigés dans une langue appropriée  
Données statistiques  
Articles de revues

#### Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication :

Manque des TIC pour les programmes radiophoniques, télévisés et présentation audiovisuels;  
Manque de réseautage informatique et numérisation du centre de documentation  
Insuffisance des formations et expertises dans la collecte, analyse, traitement, archivage des données agricoles  
Manque de connaissance suffisant en GIC;  
Insuffisance de moyens financiers;  
Manque de plan stratégique de gestion de l'information agricole.

#### Pourquoi avoir sélectionné cette institution ?

Le DSIA est un département sectoriel en matière de : l'agriculture, l'élevage, la pêche et la pisciculture qui est chargé de compiler les informations en provenance de toutes les institutions sous l'autorité du Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage. Ledit département a la charge de diffuser l'information agricole au niveau national et international.

#### Autres observations:

Le DSIA avait souhaité bénéficier les programmes DORA, DSI, SQR et les kits des ressources de radios rurales. Il aimerait prendre part aux programmes d'appui aux séminaires et de formation du CTA; ainsi que les séminaires annuels, observatoire des TIC et les publications. Il préfère avoir des outils (comme les cameras, photos numériques, enregistreurs, vidéoprojecteurs, logiciels spécialisés, etc.) spécialisés dans la production des films et des programmes audiovisuels.

**Nom de l'institution:**  
**2. Institut Africain pour le Développement Économique et Social (INADES)**

<p><b>Définition de mission et des objectifs :</b>  <b>Mission :</b>          Accompagner les populations rurales à prendre en charge leur propre développement en accordant une importance particulière à leur participation libre et responsable à la transformation de leur société.</p> <p><b>Objectifs :</b>          Contribuer au renforcement du pouvoir économique, social, et politique des communautés de base pour le développement durable et équitable.</p>
<p><b>Domaine d'expertise :</b>          Gestion équitable des filières agricoles          Financement du monde rural          Communauté paysanne          Développement local          Gestion des ressources naturelles          Entreprenariat rural</p>
<p><b>Nombre d'employés (administrateurs, personnel technique, de bureau, etc. à titre permanent et temporaire) :</b>          Cadres supérieurs : 2          Cadres d'exécution : 10          Cadres techniques : 26</p>
<p><b>Filiales et représentations, et autres sites :</b>          -</p>
<p><b>Budget annuel :</b>          407 931 000 Fbu soit 226 628 Euros</p>
<p><b>Sources de financement, y compris principaux bailleurs de fonds / agences d'aide :</b>          Subvention des bailleurs de fonds externes          Les fonds propres</p>
<p><b>Programme / projets mis en œuvre :</b>          -</p>
<p><b>Groupe cible (nombre, réel ou estimé) :</b>          Organisations paysannes structurées à différents niveaux et par domaines d'activités en associations de base, unions et fédérations, confédérations dans les filières agricoles</p>
<p><b>Degré d'interaction avec le CTA – Magazine <i>Spore</i>, DSI, SQR, DORA, séminaires, consultants, publications, formation :</b>          Magazine <i>Spore</i>          Publications CTA</p>
<p><b>Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) :</b>          Nationales : MINAGRIE, OCIBU, COGERCO, PRASAB          Régionales : INADES-formation          Internationales : CCFD, Alboan, Miereor, Bisederlijk Delen, développement et paix.</p>
<p><b>Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ? :</b>          L'institution prend en charge les besoins en information Mais il n'a pas d'unité en charge de l'information (TIC).</p>
<p><b>Principaux besoins en informations non encore satisfaits (inclure les types et le format d'information):</b>          Aucun</p>
<p><b>Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication :</b>          Aucun</p>
<p><b>Pourquoi avoir sélectionné cette institution ?</b>          L'INADES contribue beaucoup au développement rural dans le pays par les multiples formations qu'il organise</p>
<p><b>Autres observations:</b>          Il souhaite renforcer la collaboration avec le CTA-</p>

**Nom de l'institution:**  
**3. Direction général de l'Élevage (DGE)**

**Définition de mission et des objectifs :**

Mission et objectifs :

Élaborer la politique nationale en matière d'élevage

Moderniser les méthodes et techniques d'intrants d'élevage et les rendre disponibles pour la vulgarisation

Élaborer la législation zoo sanitaires

Promouvoir les productions animales appropriées

Promouvoir et encadrer des structures de production d'intrants d'élevage

Élaborer et exécuter les programmes / budgets de la Direction générale de la vulgarisation dans le perfectionnement des techniciens de terrain et dans la disponibilité des services spécialisés

**Domaine d'expertise :**

Repeuplement du cheptel par chaîne de solidarité communautaire (CSC)

La surveillance épidémiologique des maladies animales

La production halieutique sur les lacs et promotion de la pisciculture

Identification de maladies (laboratoire vétérinaire de Bujumbura)

**Nombre d'employés (administrateurs, personnel technique, de bureau, etc. à titre permanent et temporaire) :**

Cadres supérieurs : 1

Cadres d'exécution : 3

Cadres techniques : 3

**Filiales et représentations, et autres sites :**

Direction de la Santé Animale (DSA)

Direction des Eaux, Pêche et Pisciculture (DEPP)

Direction de la Promotion et de la Production Animale (DPPA)

**Budget annuel :**

Matériel de bureau : 1320 000 fbu soit 821,4 euros

**Sources de financement, y compris principaux bailleurs de fonds / agences d'aide :**

Gouvernement du Burundi

FIDA, BM, UE, BAD, BADEA

**Programme / projets mis en oeuvre :**

Formation sur TADinfo de la FAO, WARIS de l'OIE,

Système d'enregistrement des géniteurs initié par PARSE : SERG

**Groupe cible (nombre, réel ou estimé) :**

Les agriculteurs et les éleveurs

Le personnel d'encadrement

Les sociétés privés éleveurs

Les partenaires techniques financiers

**Degré d'interaction avec le CTA – Magazine *Spore*, DSI, SQR, DORA, séminaires, consultants, publications, formation :**

Aucun

**Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) :**

OIE

FAO

Directions générales du MINAGRIE

**Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ? :**

L'institution prend en charge les besoins en information. Mais il n'a pas d'unité en charge de l'information (TIC).

**Nom de l'institution:****3. Direction général de l'Élevage (DGE)****Principaux besoins en informations non encore satisfaits (inclure les types et le format d'information):**

Techniques d'élevage, de pêche et pisciculture  
 Développement et financement des programmes  
 Réseaux disponibles axés sur l'agriculture et le développement (régionaux et internationaux)  
 Utilisation des déchets (fumier) et intrants d'élevage  
 Lutte intégrée contre les nuisibles  
 Les formats sont :  
 Articles revues  
 Résumés  
 Normes  
 Documents adaptés à la langue appropriée (Français)

**Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication :**

Manque de la formation sur la collecte, analyse et traitement des données épidémiologiques et de laboratoire.  
 Manque de la mise en réseaux des intervenants dans le secteur élevage  
 Insuffisance d'équipement informatique et des logiciels de gestion des données  
 Manque du budget et appui aux programmes TIC

**Pourquoi avoir sélectionné cette institution ?**

La DGE est un organe essentiel dans la planification et la mise en place de la politique de l'élevage

**Autres observations:**

Cette Direction Générale aimerait recevoir des documents correspondants exclusivement de l'élevage à travers les programmes DORA et DSI.

**Nom de l'institution:****6. Unité de communication (U COM)****Définition de mission et des objectifs :**

- Promouvoir la communication par internet, téléphone portable
- Promouvoir la vente des services de télécommunications

**Domaine d'expertise :**

Vente des cartes SIM,  
 Téléphone mobile,  
 Carte data,  
 Telema  
 Unité de communication  
 etc.

**Nombre d'employés (administrateurs, personnel technique, de bureau, etc. à titre permanent et temporaire) :**

ND

**Filiales et représentations, et autres sites :**

UCOM a des antennes dans tous le pays

**Budget annuel :**

ND

**Sources de financement, y compris principaux bailleurs de fonds / agences d'aide :**

ND

**Programme / projets mis en œuvre :**

ND

**Groupe cible (nombre, réel ou estimé) :**

Les abonnées

**Degré d'interaction avec le CTA – Magazine Spore, DSI, SQR, DORA, séminaires, consultants, publications, formation :**

Non

**Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) : Non****Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ? :**

Aucun

<b>Nom de l'institution:</b> <b>6. Unité de communication (U COM)</b>
<b>Principaux besoins en informations non encore satisfaits (inclure les types et le format d'information):</b> Aucun
<b>Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication :</b> Aucun
<b>Pourquoi avoir sélectionné cette institution ?</b> Société privée fournisseur de téléphone mobile. Il vient d'ouvrir la voie de l'internet via U-max et des téléma en utilisant des cartes prépayés
<b>Autres observations:</b> L'UCOM est une entreprise privée qui travail sur la vente des outils de communication. Il déclare qu'il n'est pas intéressé par le secteur agricole.

<b>Nom de l'institution:</b> <b>7. Radio Télévision Renaissance (RTR)</b>
<b>Définition de mission et des objectifs :</b> Informar la population sur les événements nationaux et internationaux à travers le journal et les émissions Divertir la population à travers la musique, et les films, etc. Éduquer (renforcer la culture burundaise) à travers les documentaires, les magazines et les débats.
<b>Domaine d'expertise :</b> Le journal en français et Kirundi Activités de divertissement (Musiques, films et émissions) Diversification des opinions populaires Médiatisation et vulgarisation des informations, etc.
<b>Nombre d'employés (administrateurs, personnel technique, de bureau, etc. à titre permanent et temporaire) :</b> Techniciens : 20 Journalistes : 30 Administratifs et plantons : 10 Total : 60
<b>Filiales et représentations, et autres sites :</b> Non
<b>Budget annuel :</b> ND
<b>Sources de financement, y compris principaux bailleurs de fonds / agences d'aide :</b> Publicités Production reportage et documentaires
<b>Programme / projets mis en œuvre :</b> Production sur commande de diverses entreprises ou organismes Vulgarisation des projets de développement
<b>Groupe cible (nombre, réel ou estimé) :</b> Tout citoyen
<b>Degré d'interaction avec le CTA – Magazine Spore, DSI, SQR, DORA, séminaires, consultants, publications, formation :</b> Non
<b>Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) :</b> France 24 (France) Voix de l'Amérique (USA)
<b>Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ? :</b> L'institution prend en charges les besoins en information à travers la vente de ses produits. L'état burundais n'intervient pas dans le budget. Il n'a pas encore réduit les taxes sur les caméras et les ordinateurs.

**Nom de l'institution:**  
**7. Radio Télévision Renaissance (RTR)**

**Principaux besoins en informations non encore satisfaits (inclure les types et le format d'information):**

Questions liées au développement social  
 Développement et financement des programmes  
 Gestion de l'information sein de l'organisation  
 Média électroniques et audiovisuels  
 Les formats sont :  
 Articles de revues  
 Notes d'information et de synthèses  
 Information visuelle ou illustrée

**Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication :**

Problèmes d'accès aux pièces de rechange  
 Exorbité des prix des TIC

**Pourquoi avoir sélectionné cette institution ?**

Radiotélévision publique, la plus importante au niveau de la couverture géographique et de l'audience.

**Autres observations:**

Le RTR souhaité bénéficier de la collaboration avec le CTA surtout de ses programmes liés au développement du monde rural.

**Nom de l'institution:**  
**8. Institut des Sciences Agronomiques du Burundi (ISABU)**

**Définition de mission:**

Promouvoir le développement scientifique de l'agriculture et de l'élevage au Burundi.  
 Les objectifs :  
 Mettre en œuvre la politique nationale de recherche agricole en matière de développement rural;  
 Organiser et gérer la recherche agricole et contribuer à valoriser les résultats scientifiques et économiques;  
 Assurer un appui technique au développement agricole;  
 Contribuer à la formation et à l'information scientifique et technique du personnel de recherche et du développement;  
 Assurer la liaison recherche-développement et le transfert de technologies aux producteurs;  
 Préparer et négocier, en accord avec le ministère de tutelle, les conventions de coopération scientifique susceptibles de contribuer à la réalisation de son programme

**Domaine d'expertise :**

Multiplication des semences sélectionnées  
 Production des variétés résistantes à la maladie (ex. maïs résistant à la maladie des bandes et tolérant au stress hydrique)  
 Lutte contre les maladies virales et des plantes  
 Introduction de nouvelles techniques culturales, etc.

**Nombre d'employés (administrateurs, personnel technique, de bureau, etc. à titre permanent et temporaire) :**

Chercheurs : 68  
 Techniciens : 118  
 Administratifs et agent d'appui : 243  
 Totale : 419

**Filiales et représentations, et autres sites :**

**Aucun**

**Budget annuel :**

ND

**Sources de financement, y compris principaux bailleurs de fonds / agences d'aide :**

Budget national  
 Conventions diverses  
 Recettes internes et services divers

<p><b>Programme / projets mis en œuvre :</b>  Élaboration d'un plan directeur de la recherche agronomique axé sur l'amélioration de la sécurité alimentaire et sur l'amélioration des revenus des producteurs;  Réhabilitation et renforcement des infrastructures et des équipements facilitant le travail et la recherche  Réhabilitation des fermes zootechniques et relance de la production des animaux à diffuser  Création d'un environnement de recherche motivant, stabilisant et améliorant les connaissances des chercheurs et d'autre personnel  Identification et diversification des cultures vivrières et des cultures de rente</p>
<p><b>Groupe cible (nombre, réel ou estimé) :</b>  Chercheurs  Vulgarisateurs  Producteurs</p>
<p><b>Degré d'interaction avec le CTA – Magazine Spore, DSI, SQR, DORA, séminaires, consultants, publications, formation :</b>  Spore</p>
<p><b>Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) :</b>  IRRI, CIAT, ILRI, IFPRI, CIP, ASARECA, CEPGL, CIRAD, FARA, CIALCA : il s'agit des coopérations actives. ISABU collabore avec FAO et biodiversité Internationale pour la conservation des ressources phylogénétiques.</p>
<p><b>Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ? :</b>  Le Gouvernement du Burundi et les bailleurs de fonds prend en charge les besoins en information à travers le budget alloué à ISABU.</p>
<p><b>Principaux besoins en informations non encore satisfaits (inclure les types et le format d'information):</b>  Problèmes liées à l'agriculture  Développement et financement des programmes  Réseaux disponibles axées sur l'agriculture et le développement  Variétés de cultures  Lutte intégrée contre les nuisances  Les formats :  Documents adaptés à la diffusion massive  Résumés  Matériel cartographiques  Note d'information et synthèses  Normes  Documents rédigés dans une langue appropriée  Brevets  Articles revues</p>
<p><b>Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication :</b>  Manque des TIC  Manque du budget pour les TIC  Insuffisance du personnel pour les GIC</p>
<p>Pourquoi avoir sélectionné cette institution ?  L'ISABU est l'institution gouvernementale en charge de la recherche agricole</p>
<p>Autres observations :  L'ISABU souhaite bénéficier des programmes DORA et DSI.</p>

<p><b>Nom de l'institution:</b>  <b>9. Maison de la Presse (MP)</b></p>
<p><b>Définition de mission et des objectifs :</b>  Appui aux médias  Renforcement des capacités des organisations professionnelles de médias et des journalistes,  Servir de lien de rencontre et d'épanouissement intellectuel via le cyber et la bibliothèque, etc.</p>
<p><b>Domaine d'expertise :</b>  La formation des journalistes sur les domaines variées,  Assurer la cohérence entre les pouvoirs publics et les médias,  Faciliter l'échange à travers des conférences publics, conférences débats,  Préparer les synergies des médias pour les élections de 2010</p>

<b>Nom de l'institution:</b> <b>9. Maison de la Presse (MP)</b>
<b>Nombre d'employés (administrateurs, personnel technique, de bureau, etc. à titre permanent et temporaire) :</b> Administratif : 1 Technicien : 1 Personnel d'appui : 4
<b>Filiales et représentations, et autres sites :</b> Sans
<b>Budget annuel :</b> 86 700 euros
<b>Sources de financement, y compris principaux bailleurs de fonds / agences d'aide :</b> Dons, aides, cotisations, produits propres (services)
<b>Programme / projets mis en œuvre :</b> -
<b>Groupe cible (nombre, réel ou estimé) :</b> Les professionnels des médias Les organisations des professionnels des médias La population Les pouvoirs publics Moyens : Conférences, séminaires, cyber, Internet
<b>Degré d'interaction avec le CTA – Magazine Spore, DSI, SQR, DORA, séminaires, consultants, publications, formation :</b> Non
<b>Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) :</b> PNUD, BINUB, UNESCO, Institut Panos Paris, ARCANÉ, Gouvernement du Burundi via le Ministère de l'Information, ABJ, ABR, Twitezimbere, Projet Gutwaraneza, CNLS, etc.
<b>Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ? :</b> Les besoins en information sont pris en charge par l'institut qui dispose un informaticien
<b>Principaux besoins en informations non encore satisfaits (inclure les types et le format d'information):</b> Financement et microcrédit Développement et financement des programmes Foires commerciales Conférences et réunions
<b>Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication :</b> Outils informatique insuffisant, Pannes et peu de moyens pour réparer le matériel, Manque de financement pour former les journalistes,
<b>Pourquoi avoir sélectionné cette institution ?</b> C'est une maison d'encadrement des journalistes et des médias. Elle prépare des synergies des médias dans les élections et renforce les capacités des organisations professionnelles des médias et des journalistes.
<b>Autres observations:</b> La MP n'est pas en collaboration avec le CTA. Elle voudrait avoir les programmes DORA et DSI et des kits de ressources de radios rurales.

<b>Nom de l'institution:</b> <b>10. Direction Générale de la Mobilisation pour l'Auto développement et la Vulgarisation Agricole (DGMAVA)</b>
<b>Définition de mission et des objectifs :</b> Définir les stratégies de vulgarisation basée sur les besoins et les contraintes de la famille rurale et privilégier l'approche participative, Valider les programmes et activités des agriculteurs et éleveurs des structures provinciales, communales zone jusqu'à la colline; Concevoir la formation continue des agri éleveurs, des cadres et agents provinciaux et communaux.

<p><b>Nom de l'institution:</b>  <b>10. Direction Générale de la Mobilisation pour l'Auto développement et la Vulgarisation Agricole (DGMAVA)</b></p>
<p><b>Domaine d'expertise :</b>  Formation des techniciens sur les thèmes variées afin d'améliorer leurs connaissances,  Suivi des différents projets en cours d'exécution au niveau de différentes directions provinciales  Élaboration des projets</p>
<p><b>Nombre d'employés (administrateurs, personnel technique, de bureau, etc. à titre permanent et temporaire) :</b>  Administratif : 3  Techniciens : 5  Personnel d'appui : 3</p>
<p><b>Filiales et représentations, et autres sites :</b>  CMM  DPAEs  DAFA</p>
<p><b>Budget annuel :</b>  ND</p>
<p><b>Sources de financement, y compris principaux bailleurs de fonds / agences d'aide :</b>  Gouvernement du Burundi</p>
<p><b>Programme / projets mis en œuvre :</b>  -</p>
<p><b>Groupe cible (nombre, réel ou estimé) :</b>  Les agriculteurs et éleveurs  Les responsables chargés d'encadrement  Les bailleurs</p>
<p><b>Degré d'interaction avec le CTA – Magazine Spore, DSI, SQR, DORA, séminaires, consultants, publications, formation :</b>  -</p>
<p><b>Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) :</b>  -</p>
<p><b>Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ? :</b>  Les besoins en information sont pris en charge par l'institution à travers le centre multimédia.</p>
<p><b>Principaux besoins en informations non encore satisfaits (inclure les types et le format d'information):</b>  Les problèmes liés à l'agriculture  Problèmes d'équilibre homme femme  Réglementations ministérielles et internationales  Développement et financement des programmes  Technologies post récolte  Lutte intégrée contre les nuisibles  Les formats sont :  Documents adaptés à une diffusion massive  Documents rédigés dans une langue appropriée</p>
<p><b>Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication :</b>  Manque de moyens financiers  Personnel sans connaissance en GIC  Manque de connexion sur internet  Manque de réseaux de communication</p>
<p><b>Pourquoi avoir sélectionné cette institution ?</b>  Institution gouvernementale en charge des questions de vulgarisation agricole. Toutes les interventions en matière d'encadrement agricole sont de son ressort. Elle dispose d'une unité multimédia.</p>
<p><b>Autres observations:</b>  La DGMAVA est chargé de la vulgarisation agricole à travers chaine de représentativité provinciale, communale et collinaire. Mais elle souffre d'un manque de moyens matériels et financiers tributaire d'une bonne organisation et coordination.</p>

<b>Nom de l'institution:</b> <b>11. Centre multi Média (CMM)</b>
<b>Définition de mission et des objectifs :</b> Informer communiquer Éduquer
<b>Domaine d'expertise :</b> Production radio par des émissions et spots de sensibilisation des agriculteurs et des éleveurs Production journal : deux journaux mensuelles l'un destiné aux agriculteurs et les éleveurs et l'autre autres les services du MINAGRIE et partenaires
<b>Nombre d'employés (administrateurs, personnel technique, de bureau, etc. à titre permanent et temporaire) :</b> Technicien : 1 Journaliste : 4 Dessinateur : 1 Secrétaire : 1 Total : 7
<b>Filiales et représentations, et autres sites :</b> -
<b>Budget annuel :</b> 150 000 000 Fbu soit 93332,10 euros
<b>Sources de financement, y compris principaux bailleurs de fonds / agences d'aide :</b> PRASAB/BM, FAO, PARSE.
<b>Programme / projets mis en œuvre :</b> Production des journaux en langue nationale et en langue française Production des émissions radio diffusées Productions des spots publicitaires Couverture médiatiques des événements agricoles
<b>Groupe cible (nombre, réel ou estimé) :</b> Agri éleveurs Les associations des producteurs Les décideurs
<b>Degré d'interaction avec le CTA – Magazine Spore, DSI, SQR, DORA, séminaires, consultants, publications, formation :</b> Non
<b>Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) :</b> Services centraux du MINAGRI BM, FIDA, FAO
<b>Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ? :</b> Les besoins en information sont pris en charge par CMM à travers les fonds octroyé par les bailleurs.
<b>Principaux besoins en informations non encore satisfaits (inclure les types et le format d'information):</b> Problèmes liés à l'agriculture Systèmes d'assurance des récoltes Financement et microprojet Problème d'équilibre homme femme Les formats sont : Document adaptés à la diffusion massive Normes Documents rédigés dans une langue appropriée Information visuelle ou illustrée (en images)
<b>Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication :</b> Manque de perfectionnement du personnel en GIC Manque du matériel en TIC Insuffisance du Budget
<b>Pourquoi avoir sélectionné cette institution?</b> Radio rurale spécialisée dans l'agriculture. Unique dans son domaine.

**Autres observations:**

Le CMM a un journal "itoto mu mantongo" contenant une gamme d'information administrative mais qui peuvent être amélioré par des appuis allant dans l'intégration des autres programmes d'information agricole

**Nom de l'institution:****12. Chambre de Commerce, d'Industrie, d'Agriculture et d'Artisanat du Burundi (CCIB)****Définition de mission et des objectifs :**

Promotion du secteur privé

**Domaine d'expertise :**

Encadrement et formation

Communication, documentation et la radio CCIB FM+

**Nombre d'employés (administrateurs, personnel technique, de bureau, etc. à titre permanent et temporaire) :**

Administratifs : 6

Techniques : 5

Journalistes : 22

Temporaires (radio) : 10

Bénévoles : 5

Total : 38

**Filiales et représentations, et autres sites :**

Non

**Budget annuel :**

350 000 €

**Sources de financement, y compris principaux bailleurs de fonds / agences d'aide :**

Fonds propres, subventions, dons et legs

**Programme / projets mis en œuvre :**

Outils du centre du commerce international

**Groupe cible (nombre, réel ou estimé) :**

Opérateurs économiques : grands et petits entreprises

Jeunes et âgés

**Degré d'interaction avec le CTA – Magazine Spore, DSI, SQR, DORA, séminaires, consultants, publications, formation :**

Magazine Spore

Publication CTA

WREN MEDIA

**Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) :**

CCI, EAC, CEEAC, le Ministère de l'Agriculture, les instituts de recherche agricole, etc.

**Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ? :**

Les besoins en information sont pris en charge par un département de la communication et de la documentation.

**Principaux besoins en informations non encore satisfaits (inclure les types et le format d'information):**

Problèmes liés à l'agriculture, Ressources non agricoles, Questions liées au développement social, Problèmes d'équilibre homme-femme (genre), Réglementations ministérielles et internationales, Conférences et réunions, Foires commerciales, Développement et financement de programmes, Réseaux disponibles axés sur l'agriculture et le développement, Conditionnement, Achat/mise à disposition d'équipements, Transport Profils industriels, Lutte intégrée contre les nuisibles, Financement et micro crédit, Données relatives aux marchés, Identification des marchés, Profils des produits de base  
Les formats sont:

Articles de revue, Notes d'information et synthèses, Résumés, Brevets, Normes, Matériels cartographiques, Documents adaptés à une diffusion massive, Documents rédigés dans la langue appropriée, Information audiovisuelle ou illustrée

**Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication :**

Manque de budget pour améliorer la collecte et la diffusion d'information auprès des membres de la CCIB et les opérateurs économiques

<b>Pourquoi avoir sélectionné cette institution ?</b> La CCIB aide beaucoup le secteur privé dans la mise en œuvre de différents projets
<b>Autres observations:</b> La CCIB participe dans un comité de pilotage de l'installation de la fibre optique au Burundi financé par la Banque mondiale) et dans le comité national des TICs au Burundi.

<b>Nom de l'institution:</b> <b>13. Direction provinciale de l'Agriculture et de l'Elevage de Kirundo (DPAE-Kirundo)</b>
<b>Définition de mission et des objectifs :</b> Animer et coordonner la réalisation des activités des cellules et modules, des cellules communales de développement et des centres opérationnels Promouvoir un travail en équipe au sein des techniciens spécialisés des cellules et modules de la Direction provinciale Assurer le suivi technique et financier (STF) des programmes budget conformément aux orientations des objectives macros et microéconomiques Gérer de façon autonome toutes les ressources financières qui sont attribuées à la Direction provinciale et des centres opérationnels Apprêter et transmettre les rapports périodiques et circonstanciels.
<b>Domaine d'expertise :</b> Promotion du développement rural (agriculture, élevage, pêche et pisciculture) Collecte des informations agricoles diffusables
<b>Nombre d'employés (administrateurs, personnel technique, de bureau, etc. à titre permanent et temporaire) :</b> Administratifs : 23 Techniques : 241
<b>Filiales et représentations, et autres sites :</b> Non
Budget annuel : 57 148 788 Fbu
<b>Sources de financement, y compris principaux bailleurs de fonds / agences d'aide :</b> Etat du Burundi
<b>Programme / projets mis en œuvre :</b> Aucun programme
<b>Groupe cible (nombre, réel ou estimé) :</b> Les agriculteurs Les associations des producteurs L'administration locale
<b>Degré d'interaction avec le CTA – Magazine Spore, DSI, SQR, DORA, séminaires, consultants, publications, formation :</b> Séminaires Kit ressources de radio rurales Co seminaries
<b>Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) :</b> ISABU IRAZ/CEPGL FAO
<b>Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ? :</b> Les informations sont prises en charge par le directeur

**Nom de l'institution:**  
**13. Direction provinciale de l'Agriculture et de l'Elevage de Kirundo (DPAE-Kirundo)**

**Principaux besoins en informations non encore satisfaits (inclure les types et le format d'information):**

Problèmes liés à l'agriculture  
 Problèmes d'équilibres hommes femmes en milieu rural  
 Questions liées au développement social  
 Réseaux disponibles axées sur l'agriculture et le développement  
 Les fiches techniques d'irrigation de régions sèches  
 Les formats sont :  
 Normes  
 Documents adaptés à la diffusion massive  
 Documents rédigés dans une langue appropriée  
 Information visuelle ou illustrée (en images)

**Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication :**

Absence des ressources humaines compétentes  
 Manque de formation professionnel des ressources humaines en GIC  
 Budget alloué aux TIC et GIC

**Pourquoi avoir sélectionné cette institution ?**

Les DPAEs sont présentes dans toutes les provinces du pays. Elles sont les institutions du Gouvernement pour encadrer les agriculteurs et mettre à leur disposition les intrants et les technologies nécessaires. La DPAE Kirundo est sélectionnée en raison de l'extrême pauvreté des agriculteurs de la région couverte.

**Autres observations:**

Le DPAE Kirundi a un projet d'appui de développement agricole (ADAK) financé par la Belgique pour essayer de juguler le problème de changements climatiques observés dans la région naturelle de Bugesera.

**Nom de l'institution:**  
**14. Centre nationale de technologie Alimentaire (CNTA)**

**Définition de mission et des objectifs :**

La promotion de la recherche/développement en technologie alimentaire  
 La valorisation des produits agricoles et animaux  
 La promotion de la micro entreprise et PME agroalimentaire par transfert, la diffusion, et la vulgarisation des technologies issues des recherche/développement

**Domaine d'expertise :**

Technologies alimentaires  
 Fabrication locale des équipements et matériel de traitement post récolte  
 Transfert de technologies conçu par le centre et diffusion-vulgarisation des technologies agro alimentaire.

**Nombre d'employés (administrateurs, personnel technique, de bureau, etc. à titre permanent et temporaire) :**

Administration : 18  
 Personnel techniques : 30  
 Ouvriers : 14

**Filiales et représentations, et autres sites :**

-

**Budget annuel :**

1200\$ soit 2% de 60 000 \$

**Sources de financement, y compris principaux bailleurs de fonds / agences d'aide :**

Gouvernement

**Programme / projets mis en œuvre :**

-

**Groupe cible (nombre, réel ou estimé) :**

Association des producteurs  
 Transformateur des produits agricoles

**Degré d'interaction avec le CTA – Magazine Spore, DSI, SQR, DORA, séminaires, consultants, publications, formation :**

Magazine Spore

<b>Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) :</b> ISABU IRAZ CTA
<b>Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ? :</b> L'information est prise en charge par le service études et promotion en plus de ses activités de fabrication locale des équipements et matériels agro alimentaires.
<b>Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication :</b> Manque de matériel Insuffisance de formation à l'utilisation du matériel Manque de liaison avec les autres centres de technologies agroalimentaires internationaux
<b>Pourquoi avoir sélectionné cette institution ?</b> Le CNTA met au point les technologies agricoles post-récoltes appropriées pour les diffuser auprès des agriculteurs
<b>Autres observations:</b> Le CNTA souhaite bénéficier un partenariat fort avec le CTA

<b>Nom de l'institution:</b> <b>15. Office National des Télécommunications (ONATEL)</b>
<b>Définition de mission et des objectifs :</b> Développer les télécommunications au Burundi
<b>Domaine d'expertise :</b> Télécommunications fixes Télécommunications mobiles Télécommunications Internet
<b>Nombre d'employés (administrateurs, personnel technique, de bureau, etc. à titre permanent et temporaire) :</b> Administrations : 4 CDI : 695 Total : 699
<b>Budget annuel :</b> 19 801 657 429 BIF (Fonctionnement) et 6 576 770 BIF (BEI) Total Budget : 19 808 234 199 BIF soit 11 516 415,23 €
<b>Sources de financement, y compris principaux bailleurs de fonds / agences d'aide :</b> Autofinancement (fonds propres)
<b>Programme / projets mis en œuvre :</b> Projets de promotion des téléphones mobiles de l'office des télécommunications au Burundi ( ONAMOB)
<b>Groupe cible (nombre, réel ou estimé) :</b> Tous les citoyens
<b>Degré d'interaction avec le CTA – Magazine Spore, DSI, SQR, DORA, séminaires, consultants, publications, formation :</b> Sans
<b>Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) :</b> Banque (Bancobu, Finbank, etc) UIT Les autres opérateurs nationaux de télécommunications (UCOM, Africel Tempo, Econet, etc)
<b>Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ? :</b> Les besoins en information sont répartis dans plusieurs services de façon qu'il soit difficile de savoir le budget global y alloué.
<b>Principaux besoins en informations non encore satisfaits (inclure les types et le format d'information):</b> Sans
<b>Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication :</b> Perfectionnement du personnel par de séminaires et stages.

**Nom de l'institution:****15. Office National des Télécommunications (ONATEL)****Pourquoi avoir sélectionné cette institution ?**

L'ONATEL est une entreprise publique qui fournit l'accès aux téléphones fixes et mobiles ainsi que l'accès à Internet.

**Autres observations:**

L'ONATEL n'est pas outillé en Information agricole. Il a besoin de plus d'informations surtout en système d'information sur les marchés. L'utilisation des alertes téléphoniques instantanées des prix des produits agricoles pour les abonnés de téléphonies mobiles.

**Nom de l'institution:****16. Collectifs des Associations et ONGs féminines au Burundi (CAFOB)****Définition de mission et des objectifs :**

Missions

Favoriser des échanges et des activités inter associations féminines pour promouvoir le statut de la femme

Militer pour la participation de la femme burundaise à la vie civile et politique

Renforcer le rôle

**Domaine d'expertise :**

Recherche et documentation

Lobbying et plaidoyer

Formation et échanges d'information

Action en réseau au niveau externe

Accompagnement des associations et des groupements dans les actions à la base

**Nombre d'employés (administrateurs, personnel technique, de bureau, etc. à titre permanent et temporaire) :**

Administratifs : 1

Techniciens : 6

Appui bureau : 3

Total : 10

Filiales et représentations, et autres sites :

Sans

**Budget annuel :**

105 000 000 BIF soit 65339,47 euros

Sources de financement, y compris principaux bailleurs de fonds /

Agences d'aide :

Bailleurs de fonds et cotisations

**Programme / projets mis en œuvre :**

Programme de la citoyenneté de la femme

Programme de la promotion de la gouvernance démocratique et la consolidation de la paix

**Groupe cible (nombre, réel ou estimé) :**

52 associations ayant un effectif de 30 milles femmes œuvrant dans divers domaines

**Degré d'interaction avec le CTA – Magazine Spore, DSI, SQR, DORA, séminaires, consultants, publications, formation :**

Sans

**Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) :**

CECI/ACIPA, International alert, PNUD, UNIFEM, UNICEF, NCOS, UNOB, Action Aid, CARE International, Royaume de Belgique, Volontaires des Nations Unies.

**Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ? :**

Les besoins d'information sont pris en charge par l'organisation CAFOB et la diffuse à travers ses membres.

<p><b>Principaux besoins en informations non encore satisfaits (inclure les types et le format d'information):</b>  Réseaux disponibles axés sur l'agriculture et le développement  Problèmes liés à l'agriculture  Problèmes d'équilibre Homme-femme  Développement et financement des programmes  Les formats sont :  Documents adaptés à la diffusion massive  Documents rédigés dans une langue appropriée  Information visuelle et illustrée (image)  Article de revues  Normes</p>
<p><b>Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication :</b>  Insuffisance du personnel en GIC et TIC  Manque des logiciels appropriés de gestion des bases de données  Manque de renforcement des capacités des membres</p>
<p><b>Pourquoi avoir sélectionné cette institution ?</b>  Le CAFOB compte plusieurs dizaines de coopératives comme membres qu'elle encadre dans des domaines variés (agriculture, services financiers, commercialisation)</p>
<p><b>Autres observations:</b>  Le CAFOB étant une organisation féminine souhaite le renforcement des capacités sur la promotion de la femme surtout leur participation au développement agricole et rural. Des programmes DORA et DSI ainsi que le magazine <i>Spore</i> et d'autres publications du CTA sont enviés.</p>

<p><b>Nom de l'institution:</b>  <b>17. Faculté des Sciences Agronomiques du Burundi (FACAGRO)</b></p>
<p><b>Définition de mission et des objectifs :</b>  Formation des bio-ingénieurs dotés de connaissances multidisciplinaires en agronomie, capables de résoudre les problèmes de développement durable.</p> <p>Développement d'une recherche agricole innovatrice et adaptée aux besoins de la société.</p> <p>Vulgarisation des résultats de la recherche orientée vers la solution des problèmes du monde rural et diffusion de nouvelles technologies à travers le pays et la sous-région.</p> <p>Appui au développement par la réalisation des études, des interventions directes sur le terrain, la formation continue pour les organisations étatiques, privées, les associations d'agro-éleveurs et les ONGs nationales et internationales.</p> <p>Promotion d'une culture de synergie et de partenariat avec les autres acteurs de l'enseignement et de la recherche/développement au Burundi et à l'extérieur.</p>
<p><b>Domaine d'expertise :</b>  La FACAGRO a sur son programme d'activité deux volets à savoir l'Enseignement et la recherche. Concernant l'enseignement, la FACAGRO forme continuellement des Ingénieurs Agronomes après 5 ans d'études universitaires.  On fait aussi la recherche agronomique</p>
<p><b>Nombre d'employés (administrateurs, personnel technique, de bureau, etc. à titre permanent et temporaire) :</b>  La FACAGRO compte 69 employés :  - Enseignants à temps plein : 9  - Enseignants à temps partiel : 16  - Chercheurs : 6  - Personnel administratif et technique : 15  - Sous contrats (plantons, chauffeurs) : 23</p>
<p><b>Filiales et représentations, et autres sites :</b>  Non</p>
<p><b>Budget annuel :</b>  La FACAGRO n'a pas de budget propre, elle dépend du Rectorat.</p>

<p><b>Nom de l'institution:</b>  <b>17. Faculté des Sciences Agronomiques du Burundi (FACAGRO)</b></p>
<p><b>Sources de financement, y compris principaux bailleurs de fonds / agences d'aide :</b>  Le financement des activités de la FACAGRO vient du Rectorat de l'Université du Burundi, et des collaborateurs via des projets de recherche.</p>
<p><b>Programme / projets mis en œuvre :</b>  1° Réduction de la pauvreté rurale par l'amélioration de la production rizicole dans la région d'Afrique orientale et australe.  2° Etude de la dynamique des systèmes d'exploitation agricole dans les provinces densément peuplées de Ngozi et Muyinga.  3° Amélioration de la productivité des champignons comestibles suivie de leur vulgarisation en milieu rural.  4° Utilisation des biopesticides produits par <i>Bacillus subtilis</i> dans la lutte biologique contre les moisissures phytopathogènes.  5° Increasing food security by reducing sweet potato losses due to weevils and viral diseases using biotechnology.  6° Amélioration variétale du riz d'altitude : résistance aux basses températures et à la pyriculariose.</p>
<p><b>Groupe cible (nombre, réel ou estimé) :</b>  Les groupes cibles des activités de la FACAGRO sont :  les étudiants,  les chercheurs et  les agriculteurs.  Les étudiants sont en permanence avec les enseignants/chercheurs. Les chercheurs externes viennent à la FACAGRO selon leurs besoins en encadrement ou en formation en cours d'emploi. Les agriculteurs sont en contact avec les chercheurs de la FACAGRO sur terrain, lors des essais sur les nouvelles variétés de plantes et les nouvelles techniques culturales</p>
<p><b>Degré d'interaction avec le CTA – Magazine <i>Spore</i>, DSI, SQR, DORA, séminaires, consultants, publications, formation :</b>  <i>Spore</i> et publications du CTA</p>
<p><b>Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) :</b>  IRAZ, ISABU  OTB, SRDI, COGERCO, OCIBU, IGEBU, ASARECA, IRRI.  VLIR/CUD (cooperation)</p>
<p><b>Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ? :</b>  Il existe une personne (un chercheur) qui gère les ordinateurs et la salle informatique mais il n'est pas qualifié en cette matière. Il n'y a pas de budget y affecté.</p>
<p><b>Principaux besoins en informations non encore satisfaits (inclure les types et le format d'information):</b>  Développement agricole et rural en général  Information techniques issues des recherches  Réseaux disponibles axé sur le développement et l'agriculture</p>
<p><b>Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication :</b>  Manque du personnel suffisant qui s'occupe des TIC et GIC  Manque du budget spécifique pour la communication et information  Pas de politique ou stratégie en GIC ou de gestion des connaissances  Pas de programme en GIC et TIC</p>
<p><b>Pourquoi avoir sélectionné cette institution ?</b>  La FACAGRO de l'Université publique du Burundi forme des Ingénieurs Agronomes et mène des recherches dans le domaine agricole.</p>
<p><b>Autres observations:</b>  La FACAGRO aimerait aussi bénéficier des programmes DORA et DSI. Des services questions réponses (SQR) et abonnements aux Cédéroms et base de données sont aussi souhaité.</p>

<p><b>Nom de l'institution:</b>  <b>18. Radio Télévision Nationale du Burundi (RTNB)</b></p>
<p><b>Définition de mission et des objectifs :</b>  Informer  Former  Divertir</p>

<b>Nom de l'institution:</b> <b>18. Radio Télévision Nationale du Burundi (RTNB)</b>
<b>Domaine d'expertise :</b> Accompagner l'action gouvernementale Éducation de la population en matière de consolidation de la paix Protection de l'environnement Sensibilisation de la population en matière de santé et d'hygiène Utilisation rationnelle des sols cultivables
<b>Nombre d'employés (administrateurs, personnel technique, de bureau, etc. à titre permanent et temporaire) :</b> 421
<b>Filiales et représentations, et autres sites :</b> Non
<b>Budget annuel :</b> ND
<b>Sources de financement, y compris principaux bailleurs de fonds / agences d'aide :</b> Budget de l'Etat Ressources du service commercial Frais issus de la location des équipements
<b>Programme / projets mis en œuvre :</b> Non
<b>Groupe cible (nombre, réel ou estimé) :</b> Toute la population
<b>Degré d'interaction avec le CTA – Magazine Spore, DSI, SQR, DORA, séminaires, consultants, publications, formation :</b> Non
<b>Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) :</b> Non
<b>Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ? :</b> Les besoins en information sont pris en charge par un service chargé des études, formation et planification. Il ya aussi un service chargé d'archivage des sons et des images pour la documentation.
<b>Principaux besoins en informations non encore satisfaits (inclure les types et le format d'information):</b> Questions liées au développement social Développement et financement des programmes Gestion de l'information au sein de l'organisation Médias électroniques et audiovisuelle Les formats sont : Articles des revus Notes d'information et synthèses Information visuelle ou illustrée et audiovisuelle Ouvrages techniques à diffusion massive et dans une langue appropriée (français)
<b>Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication :</b> Manque de recyclage régulier du personnel en GIC et TIC Insuffisance des mises à jour des ordinateurs en NTIC Informations sur CD et CDRom
<b>Pourquoi avoir sélectionné cette institution ?</b> Radiotélévision publique, la plus importante au niveau de la couverture géographique et de l'audience.
<b>Autres observations:</b> La RTNB souhaite avoir des services questions réponses (SQR) et des kits des ressources de radios rurales

<b>Nom de l'institution:</b> <b>19. Institut supérieur d'Agriculture (ISA)</b>
<b>Définition de mission et des objectifs :</b> Former les ingénieurs spécialisés dans les cultures vivrières et industrielles des zones tropicales, en zootechnie, les techniciens d'amélioration foncière, génie rural, des eaux et des forêts

<b>Nom de l'institution:</b> <b>19. Institut supérieur d'Agriculture (ISA)</b>
<b>Domaine d'expertise :</b> Formation des ingénieurs en Agriculture, Formation des ingénieurs en Zootechnie Formation des ingénieurs en génie rurale, eaux et forêts Formation des Ingénieurs en Technologie des industries agricoles et alimentaires
<b>Nombre d'employés (administrateurs, personnel technique, de bureau, etc. à titre permanent et temporaire) :</b> Administration : 2 Chercheurs/enseignants : 10 Autres catégories : non spécifiées
<b>Filiales et représentations, et autres sites :</b> Non
<b>Budget annuel :</b> Il dépend du Rectorat
<b>Sources de financement, y compris principaux bailleurs de fonds / agences d'aide :</b> Gouvernement du Burundi/Rectorat
<b>Programme / projets mis en œuvre :</b> Un programme de formation des ingénieurs en zootechnie, en Technologie agroalimentaire, en Agriculture, et en Génie rural, eaux et forêts
<b>Groupe cible (nombre, réel ou estimé) :</b> Etudiants et chercheurs
<b>Degré d'interaction avec le CTA – Magazine Spore, DSI, SQR, DORA, séminaires, consultants, publications, formation :</b> Non
<b>Degré de collaboration / interaction avec d'autres institutions (nom, type) :</b> IRAZ, IZABU, DPAEs, CNTA, SOSUMO
<b>Comment les besoins en information sont-ils pris en charge, à partir d'où et par qui ? :</b> Les besoins en information sont en charge du Doyen vu qu'il n'y a pas d'unité qui s'en occupe.
<b>Principaux besoins en informations non encore satisfaits (inclure les types et le format d'information):</b> Questions liées au développement social Développement et financement des programmes Gestion de l'information au sein de l'organisation Médias électroniques et audiovisuelle Les formats sont : Articles des revus Notes d'information et synthèses Information visuelle ou illustrée Ouvrages techniques à diffusion massive et dans une langue appropriée (français)
<b>Principaux problèmes rencontrés dans la gestion de l'information et de la communication :</b> Pas de programme en GIC et TIC Pas d'ouvrages récents dans la bibliothèque Manque de formation du personnel Inexistence d'un plan stratégique d'information et de gestion des connaissances Pas d'unité chargée de la gestion des TIC et GIC
<b>Pourquoi avoir sélectionné cette institution ?</b> L'ISA forme des Ingénieurs Techniciens et mène des recherches dans le domaine agricole.
<b>Autres observations:</b> Il souhaite avoir des publications du CTA et magazine du CTA; aussi des programmes DORA et DSI.

## Annexe IV. Liste des institutions et personnes interviewées

N°	Nom et prénom	Institutions	Fonction	Contacts/coordonnées
1	BIGIRIMANA Joseph	Faculté des sciences Agronomiques du Burundi (FACAGRO)	Doyen	BP : 2940 Bujumbura Tel : + 257 22224357 Email : <a href="mailto:josephbigirimana@yahoo.fr">josephbigirimana@yahoo.fr</a>
2	Innocent DUDU	Institut Géographique du Burundi (IGEBU)	Directeur Général sortant	BP : 34 Gitega ou 331 Bujumbura Tel : +257 22 22 31 50 Mb: +257 77 78 10 64 Email : <a href="mailto:indudu@yahoo.fr">indudu@yahoo.fr</a>
3	Léonard NTAKIRUTIMANA	Département des Statistiques et Informations Agricoles (DSIA)	Directeur	BP : 1850 Bujumbura Tel : +257 22 218860 Email <a href="mailto:leonard.ntakirutimana@yahoo.fr">leonard.ntakirutimana@yahoo.fr</a>
4	NDAYISABA Diomède	Institut Supérieur d'Agriculture (ISA)	Vice Doyen	BP : 35 Gitega Tel : + 257 22 40 2 605 Mb : + 257 77 733 436 Email : <a href="mailto:ndaydios@yahoo.fr">ndaydios@yahoo.fr</a>
5	Révérien NZIGAMASABO	Direction Provinciale de l'Agriculture et de l'Elevage à Kirundo	Directeur	BP : 24 Kirundo Tel : +257 22 30 4603 Fax : +257 22 30 49 99 Email : <a href="mailto:nziqueve@yahoo.fr">nziqueve@yahoo.fr</a>
6	Salvator NTIHABOSE	Institut des Sciences Agronomiques du Burundi (ISABU)	Directeur Général	BP : 795 Bujumbura Tel : +257 22227350 Email : <a href="mailto:dqisabu@cbinf.com">dqisabu@cbinf.com</a>
7	NDAYIZEYE Philippe	Institut des Sciences Agronomiques du Burundi (ISABU)	Chercheur au pré vulgarisation	BP : 795 Bujumbura Tel : +257 22229375 Email : <a href="mailto:ndayiphilip@yahoo.fr">ndayiphilip@yahoo.fr</a>
8	J. Jacques NTAMAGARA	Cambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et d'artisanat du Burundi (CCIB)	Directeur	BP : 1654 Bujumbura Tel : + 22 22 8253 Email : <a href="mailto:ntaj@yahoo.fr">ntaj@yahoo.fr</a> <a href="mailto:Jeanjacques.ntamagara@gmail.com">Jeanjacques.ntamagara@gmail.com</a>
9	Pascal BARIDOMO	Institut Africain pour le Développement Économique et Social (INADES)	Directeur	BP : 2520 Bujumbura Tel : +257 22220582 Fax : +257 22226586 Email : <a href="mailto:inades@inadesfo.org">inades@inadesfo.org</a>
10	NISABWE Séraphine	Collectif des Associations et ONGs Féminines au Burundi (CAFEB)	Coordinatrice	BP : 561 Bujumbura Tel : +257 22 217758 Fax : +257 22 218409 Email : <a href="mailto:niseraphine@yahoo.fr">niseraphine@yahoo.fr</a>
11	HAVYARIMANA Louis	Office National des Télécommunications (ONATEL)	Chef de service informatique	BP : 60 Bujumbura Tel : +257 22 26 6630 Email : <a href="mailto:ihavyarimana@onatel.bi">ihavyarimana@onatel.bi</a>
12	NTIRANYIBAGIRA Nestor	Maison de la Presse	Directeur	BP : 6719 Bujumbura Tel : +257 22 218759 Fax : +257 22 218759 Email : <a href="mailto:majiwe@yahoo.fr">majiwe@yahoo.fr</a> <a href="mailto:mpresse@cbinf.com">mpresse@cbinf.com</a>
13	TUYISHIME Diane	Unité de Communication (U COM)	Service Marketing et communication	BP : 5186 Bujumbura Tel : +257 79 944 870 Email : <a href="mailto:dianet@ucom.bi">dianet@ucom.bi</a>
14	Innocent MUHOZI	Radio Télévision Renaissance (RTR)	Directeur	BP : 2986 Bujumbura Tel : +257 22 25 95 42 Mob: +257 79 91 05 88 Email : <a href="mailto:imuhozi@yahoo.fr">imuhozi@yahoo.fr</a>

N°	Nom et prénom	Institutions	Fonction	Contacts/coordonnées
15	Hyges NKENGURUTSE	Radio télévision Renaissance (RTR)	Directeur des programmes	BP :2986 Bujumbura Tel : +257 22259542 Mobile: +257 79 767040 Email : <a href="mailto:imuhozi@yahoo.fr">imuhozi@yahoo.fr</a>
16	Channel NSABIMBONA	Radio Télévision Nationale du Burundi (RTNB)	Directeur Général	BP : 1900 Bujumbura Tel : + 257 22 224567 +257 22223585 Mob : +257 77 774777 Email : <a href="mailto:nsabac@yahoo.fr">nsabac@yahoo.fr</a>
17	Apollinaire MASUMBUKO	Centre National de Technologie Agroalimentaire (CNTA)	Directeur	BP : 557 Bujumbura Tél : +257 22 22 2445 Mob :+ 257 77 732 642 Email : <a href="mailto:apolmasu2006@yahoo.fr">apolmasu2006@yahoo.fr</a>
18	SINZOBATOHANA Pierre	Direction générale de la Mobilisation pour l'Auto développement et la Vulgarisation Agricole (DGMVA)	Directeur Général	BP : 149 Gitega Tél : +257 22 40 2097 Fax : +257 22402097 Email : <a href="mailto:sinzobatohana@yahoo.fr">sinzobatohana@yahoo.fr</a>
19	NDIKUMAGENGE Sébastien	Direction générale de l'Agriculture (DGA)	Directeur Général	BP : 114 Gitega Tél : +257 22 40 2086 Mob : +257 979 922 Email : <a href="mailto:dgamina@yahoo.fr">dgamina@yahoo.fr</a>
20	Séverin BAGORIKUNDA	Direction Générale de l'Elevage (DGE)	Directeur Général	BP : 161 Gitega Tél : +257 22 40 2133 Fax : +257 40 2133 Email : <a href="mailto:dgeminagrie2008@yahoo.fr">dgeminagrie2008@yahoo.fr</a> <a href="mailto:bakundase2007@yahoo.fr">bakundase2007@yahoo.fr</a>
21	HABINIMANA Patricia	Centre Multimédia (CMM)	Service chroniques agro-sylvo- pastorale	BP : 1850 Bujumbura Tél : +257 79 579 980 Email : <a href="mailto:habpatricie@yahoo.fr">habpatricie@yahoo.fr</a>
22	J. Marie NDAYISHIMIYE	Confédération des Associations des Producteurs Agricoles pour le Développement (CAPAD)	Coordinateur des Programmes	B P : 24 Bujumbura Tél : +257 22 217902 MOB : +257 970 470 Email : <a href="mailto:capad_shirukubute@yahoo.fr">capad_shirukubute@yahoo.fr</a>
23	Gaby BUGAGARA	Radio Nationale 2 <sup>ème</sup> chaîne	Chef émission piste agro pastorale	BP : 1900 Bujumbura Tél : +257 22 22 35 85 Mob : +257 77 769 895 Email : <a href="mailto:rtnb@cabinf.com">rtnb@cabinf.com</a>
24	NZITUNGA Isaac	Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage (MINAGRIE)	Conseiller au cabinet du Ministre et porte parole	BP : 1850 Bujumbura Tél : +257 22 22 2087 Fax : +257 22 234378 Email : <a href="mailto:nzitungai@yahoo.fr">nzitungai@yahoo.fr</a>
25	MADEBARI J Pierre	Département des Statistiques et Informations Agricoles (DSIA)	Conseiller au DSIA	BP : 1850 Bujumbura Tél : +257 22 21 88 60 Email : <a href="mailto:pierremadebari@yahoo.fr">pierremadebari@yahoo.fr</a>
26	NSHIMIRIMANA Yves	Direction Générale de l'Elevage (DGE)	Conseiller à la Direction Générale	BP : 161 Gitega Tél : +257 79439270 Email : <a href="mailto:nshimirayves@yahoo.fr">nshimirayves@yahoo.fr</a>

## ANNEXE V. Références bibliographiques

ANTIME MIVUBA, 2005: *Cadre stratégique de croissance économique et de lutte contre la pauvreté (CSLP) : document de préparation des consultations sectorielles /thématiques et du secteur privé*, secteur de l'éducation, Bujumbura, Burundi

ANTIME MIVUBA, 2005: *Etude rétrospective : éducation- formation*. Rapport définitif

BONTIEBITE, B., 2008 : *Evaluation des besoins en information agricole dans les Etats du Groupe Afrique Caraïbe Pacifique (ACP) : Etude de cas du Togo*

BOUAN B. B., 2008 : *Evaluation des besoins en information agricole dans les Etats du Groupe Afrique Caraïbe Pacifique (ACP) : Etude de cas de la Côte d'Ivoire*

BRB, 2003: *Evolution économique et financière du pays*

BAGHADADLI, I. et al. 2008: *Rompre le cercle vicieux, une stratégie pour promouvoir la croissance dans un milieu rural sensible aux conflits au Burundi*, Document de travail de la Banque Mondiale N° 148, Wanshington D. C., USA.

BRB, 2004: *Rapport annuel*, Bujumbura, Burundi

CAZENAVE-PIARROT.A., 2004: *Burundi : Une agriculture à l'épreuve de la guerre civile*, Cahiers d'outre-mer, 226-227, Afrique.

CHRETIEN J.-P. & MUKURI, M., 2003 : *La fracture identitaire dir- Burundi*. Paris, Karthala.  
COCHET H., 2003: *Du conflit : Etat paysannerie au conflit ethnique*.

DEUXIEME VICE-PRESIDENCE, 1998, *Politique Générale du Gouvernement de Transition en Matière Economique et Sociale : la promotion d'un développement économique et social harmonieux*, Bujumbura, Burundi

DGEE, 1998: *Annuaire statistique sur l'électricité, la tourbe et les produits pétrolier* Direction Générale de l'Eau et de l'Energie (DGEE), Bujumbura, Burundi.

DIALLO, A., 2008 : *Evaluation des besoins en information agricole dans les Etats du Groupe Afrique Caraïbe Pacifique (ACP) : Etude de cas du Sénégal*

Diallo, S. C., 2008 : *Evaluation des besoins en information agricole dans les Etats du Groupe Afrique Caraïbe Pacifique (ACP) : Etude de cas du Guinée*

IDEC, 2005 : *Etude prospective sur la santé, la nutrition, le paludisme et le VIH/sida au Burundi*, janvier 2005, op. cit. Bulletin épidémiologique du Burundi 2001

ISTEEBU, 2001: *Enquête prioritaire 1998, Etude nationale sur les conditions de vie des populations*

ISTEEBU, 2005: *Base de données DHD*

ISTEEBU, 2007: *Atelier de Restitution des Résultats de l'Enquête 1-2-3 Pilote de 2006 sur Bujumbura*. Synthèse des Rapports d'Analyse

KENGNE, C., 2008 : *Le diagnostic du secteur de santé*, PAGE, Bujumbura, Burundi.

MINAGRIE, 2005A: *Evaluation Des Récoltes, Des approvisionnements alimentaires et de la situation nutritionnelle*. Saison 2005a, en collaboration avec FAO, PAM et UNICEF

MINAGRIE, 2008 : *Stratégie Nationale Agricole*, Bujumbura, Burundi

MINATTE, 2001: *Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques*, Bujumbura, Burundi

MINATTE, 2003 : *Programme d'action national de la lutte contre la dégradation des terres*, 62P, Bujumbura, Burundi.

MINDECOM, 2003: *Rapport d'étape janvier juin 2003 (Programme Cadre d'appui aux Communautés (PCAC), (MINDECOM: Ministère de Développement Communal)*, Bujumbura, Burundi.

MINENMIN, 1998 : *Plan de développement des secteurs de l'eau et de l'énergie à l'horizon 2020* (MINENMIN : Ministère de l'Energie et des Mines), Bujumbura, Burundi

MINIPLAN, 2006 : *Monographie de différentes provinces du Burundi*, Bujumbura, Burundi.

MINIPLAN, 2008 : *Economie Burundaise 2007, Département de la planification centrale, Service de la planification macroéconomique*, 69P, Bujumbura, Burundi

MINISANTE, 2001: *Atelier national sur la coordination des secteurs de l'eau potable et de l'assainissement* Ministère de la Santé Publique, 2005 : *Annuaire statistique*

MINISANTE, 2002 : *Plan stratégique «Faire Reculer le Paludisme» au Burundi 2003 -2007*

MINISANTE, 2004: *Rapport annuel 2003*

NGAYIMPENDA E., 2000: *Les populations sinistrées du Burundi, sept ans après*. Cahiers démographiques du Burundi, Bujumbura, n° 14.

NIJIMBERE B., 2000: *Ruptures et recompositions socio-spatiales au Burundi : la crise du transport de 1993 à 1998*. Mémoire de Licence, UB, Bujumbura, Burundi

NTAKIRUTIMANA, L., 2006: *Analyse de la viabilité socio économique des exploitations agricoles ayant adopté l'intégration agro sylvo zootechnique comme stratégie de modernisation de la FAO ; cas des communes de Giheta et Gitega*, 55P. Bujumbura, Burundi.

OMS, 2002: *Évaluation commune 2003 et Planification commune 2004 des activités de lutte contre le VIH-SIDA*: Janvier 2004

OMS, 2003: *Plan d'action biennal 2004-2005*

OMS, 2004: *Projet de Politique nationale de Santé du Burundi*

PNUD, 2003: *Rapport national sur le Développement humain au Burundi*

PNUD, 2004: *Interagency WHO and UNICEF Health and Nutrition Need Assessment*

PNUD, 2004: *Rapport d'avancement sur les OMD*, Bujumbura, Burundi

PNUD, 2005: *Rapport national sur le développement humain 2005, la consolidation de la paix*, Bujumbura, Burundi

SNVAB, 1999 : *Le système national de vulgarisation agricole*, Projet PNUD/FAO, Bujumbura, Burundi

SOKINABU: *Situation du secteur Quinquina in SNA*

The WORLD FACTBOOK, 2005: *Pyramide des âges du Burundi*, CIA, ONU et FAO.

UB, 2006 : *Effectifs des étudiants par faculté et type d'établissement*

